

can-am



GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité,
le véhicule et son entretien

2026

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur. Il contient des informations sécuritaires importantes

Age minimum recommandé pour le conducteur : 16 ou plus et possédant un permis de conduire valide. Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

Le retrait ou la modification des pièces liées aux émissions d'échappement et aux émissions de ce véhicule hors route est illégal.

Les contrevenants s'exposent à des pénalités civiles et/ou criminelles en vertu des lois de la Californie et fédérales.

SÉRIE DEFENDER MAX X MR HD11

Traduction des instructions originales

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PRÉSENTE DES RISQUES. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manoeuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, comprenez et suivez tous les avertissements contenus dans ce guide de l'utilisateur et sur les étiquettes sur votre véhicule. Toute négligence dans le respect des avertissements peut entraîner des **BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!**

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule de passagers peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé. Portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir plus, visitez le site www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne tenez pas compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, de la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** et des étiquettes apposées sur les produits, vous prenez le risque de causer des accidents graves ou mortels.

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问,或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください: www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

219 002 495_FR

Modèles couverts
Defender MAX X mr

®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

©2025 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Les marques déposées peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions.

Can-Am®

D.E.S.S.MC

DPSMC

ROTAX®

XPS®

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.



TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES	1
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	2
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	3
ENTRETIEN	4
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	5
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	6
DIAGNOSTIC DES PANNES	7
GARANTIE	8
RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT	9

INFORMATIONS GÉNÉRALES1-2

Avant de partir 1-2

Messages sur la sécurité 1-2

À propos de ce Guide du conducteur 1-3

Soyez un conducteur responsable 1-3

Respect de l'environnement 1-4

FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS1-6

Propriétaire - soyez responsable 1-6

Conducteur - soyez compétent et responsable 1-6

Conduite prudente 1-8

Système de retenue des passagers 1-8

Conditions du terrain 1-9

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau véhicule côte à côte Can-Am®. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et du réseau de concessionnaires Can-Am hors route autorisés, toujours prêts à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous avez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la liste de vérification de prélivraison pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le concessionnaire.

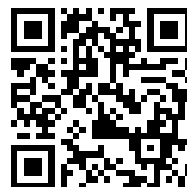
Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques d'accident pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et visionnez attentivement la *vidéo de sécurité* sur :

<https://can-am.brp.com/off-road/safety>

Ou utilisez le code QR suivant:



Ce véhicule est uniquement conçu pour être utilisé hors route. On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Le non-respect des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le Guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide du conducteur, veuillez aller sur le site:

- www.operatorsguides.brp.com

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent Guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Soyez un conducteur responsable.

Chez BRP, nous croyons qu'il est possible pour tous les membres des communautés des sports mécaniques et nautiques de s'unir et de repenser la façon dont nous abordons la sécurité, l'éthique de la conduite et l'environnement. Nous pensons que lorsque nous donnons à tous les moyens de rouler de manière responsable, de veiller les uns sur les autres et de protéger nos pistes et nos zones d'activité, nous inspirons notre industrie à accueillir les nouveaux venus, à développer une communauté plus solidaire et à créer des expériences positives.

Que vous préfériez les sentiers, les routes, l'eau ou la neige, BRP s'engage à soutenir des changements positifs. C'est pourquoi notre programme Responsable Rider est un élément clé de notre initiative pour la Responsabilité sociale de l'entreprise par le biais de l'action, de l'éducation et de l'autonomisation de la communauté.

Pour en savoir plus sur le programme Conducteur responsable, ses conseils et ses astuces sur la sécurité, l'éthique de conduite et l'environnement, visitez :

- canamoffroad.com/responsible-rider/



Respect de l'environnement

Les lignes directrices que nous soutenons ne sont pas conçues pour limiter votre plaisir, mais pour préserver la magnifique liberté que vous ne pouvez expérimenter qu'avec un véhicule tout-terrain !

Ces lignes directrices permettent aux opérateurs et aux passagers de rester en bonne santé, heureux et capables de faire découvrir aux autres ce qu'ils connaissent et apprécient dans leur passe-temps favori. Ainsi, la prochaine fois que vous partez en randonnée, nous vous demandons de ne pas oublier que vous ouvrez la voie à l'avenir de notre sport. Aidez-nous à montrer l'exemple! BRP vous remercie pour votre participation à cet effort.

Nous ne connaissons rien de plus exaltant que partir à l'aventure hors route. S'aventurer sur des sentiers isolés, dans des zones sauvages, est un sport passionnant et sain. Toutefois, en raison du nombre croissant de personnes parcourant les parcs, l'environnement est de plus en plus soumis au risque de se voir endommagé. Les abus au niveau des espaces, des infrastructures ou des ressources amènent inévitablement des restrictions voire des interdictions dans les espaces privés comme publics.

Bref, nous pouvons être la plus grande menace pour notre sport. Nous sommes donc confrontés à un choix logique. Nous devons toujours respecter la nature, toute notre planète.

La plupart des pilotes respectent la loi et l'environnement. Chacun de nous se doit de montrer l'exemple aux jeunes et moins jeunes qui débutent dans ce sport.

Il est de l'intérêt de chacun de se faire le plus discret possible dans les zones récréatives. Parce que, à long terme, pour protéger le sport, nous devons préserver l'environnement.

Reconnaissant l'importance de cet enjeu et la nécessité pour les passionnés du hors route de contribuer à la protection des zones ouvertes à notre sport, BRP invite tous les passionnés du hors route de ne jamais oublier de respecter l'environnement, non seulement pour l'avenir de notre industrie, mais aussi pour celui des générations futures.

Vous devenez un bon ambassadeur de votre sport lorsque vous suivez les principes ci-dessous.

Informez-vous. Procurez-vous des cartes, des réglementations et d'autres informations auprès des clubs tout-terrain, du service des forêts ou d'autres agences foncières publiques. Apprenez les règles afin de les respecter. Cela s'applique également aux limitations de vitesse!

Évitez de passer sur des jeunes arbres, des arbustes et de l'herbe et ne coupez pas de bois. En plaines ou dans les zones comportant de nombreuses pistes, veillez à ne circuler que dans les endroits autorisés. Le respect de votre environnement est directement lié à votre sécurité.

Respectez la faune et faites très attention aux animaux qui ont des petits ou qui souffrent d'un manque de nourriture. Le stress peut brûler les dernières réserves d'énergie. Évitez de circuler dans des endroits réservés aux animaux!

Respectez les fermetures de portes et les panneaux réglementaires. Souvenez-vous: ne laissez aucun déchet!

Ne pénétrez pas dans les zones sauvages. Tous les véhicules y sont interdits. Sachez où se trouvent les limites.

Demandez l'autorisation requise pour traverser des terrains privés. Respectez les droits des propriétaires ainsi que l'intimité d'autrui. N'oubliez pas que la technologie a considérablement réduit le facteur bruit, mais vous ne devez toujours pas faire tourner vos moteurs lorsque le silence est de rigueur.

Les conducteurs de véhicules tout-terrain ne connaissent que trop bien les efforts déployés tout au long de l'histoire de ce sport pour qu'ils puissent accéder à des zones permettant de rouler en toute sécurité et de manière responsable. Ces efforts doivent être poursuivis aujourd'hui, plus que jamais.

Respectez les zones où vous circulez... où qu'elles soient... et vous préserverez le plaisir de tous à l'avenir, et le vôtre.

Profitez de chaque opportunité pour admirer la nature et toutes ses merveilles, une expérience unique, très recherchées par tous les pilotes de tout-terrain. Le respect de la nature et de la faune aidera notre sport à se développer !

Enfin, il n'est pas nécessaire de laisser de grosses traces ou de balafrer une forêt vierge pour montrer que vous savez rouler. Que vous conduisiez un véhicule hors route BRP de haute performance ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites.

FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS

Ce véhicule est un véhicule hors route haute performance.

Les conducteurs doivent conduire de manière responsable afin d'éviter les renversements, les culbutages, les collisions et autres accidents.

Même si le véhicule est doté de dispositifs de sécurité (structure de protection, ceinture de sécurité, filets latéraux, portes) et même si un équipement de protection (casque) est porté, un risque potentiel de blessure ou de décès demeure présent.

Pour réduire ce risque, suivez les directives de sécurité de la présente rubrique.

Propriétaire - soyez responsable

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*. Reportez-vous au lien au début du Guide du conducteur.

Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

Ne permettez jamais à une personne que vous ne jugez pas assez responsable et digne de confiance de conduire un véhicule haute performance. Supervisez les jeunes conducteurs ou les conducteurs inexpérimentés et établissez des règles et des limites (par exemple en ce qui concerne le transport de passagers, les manœuvres permises et les endroits où il est permis de circuler) pour tous les utilisateurs du véhicule.

Sélectionnez la clé D.E.S.S. appropriée selon l'expérience du conducteur, l'utilisation et l'environnement du véhicule.

Discutez des considérations ayant trait à la sécurité avec toute personne qui utilise le véhicule. Assurez-vous que les conducteurs et les passagers ont les compétences requises énumérées ci-dessous et qu'ils consentent à respecter les mesures de sécurité. Aidez les utilisateurs à se familiariser avec le véhicule.

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Conducteur - soyez compétent et responsable

Lisez ce guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*, en vous référant au lien au début du guide du conducteur.

Il est important de vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule.

Suivez, si possible, un cours de conduite (contactez un concessionnaire Can-Am autorisé pour en savoir plus sur la disponibilité de la formation, ainsi que sur Internet à l'adresse <https://rohva.org/>).

Effectuez les exercices pratiques dans la section *Exercices pratiques*. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Le conducteur doit avoir un âge minimal de 16 ans.

Sa taille doit être suffisante pour s'asseoir convenablement, en s'appuyant au dossier avec la ceinture attachée, en tenant le volant avec les deux mains, le pied droit touchant les pédales d'accélérateur et de frein, le pied gauche prenant un appui solide sur le repose-pied.

Vous devez détenir le permis de conduire requis, conformément aux lois locales.

Ne conduisez jamais le véhicule sous l'influence d'alcool ou de drogue, car le temps de réaction et le bon jugement sont grandement influencés par ces substances.

Transport de passagers

Ne pas transporter plus de six (6) personnes : le conducteur et cinq (5) passagers.

L'opérateur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de protection appropriés.

Chaque passager doit être convenablement assis dans la cabine.

Les passagers doivent être suffisamment grands pour être toujours correctement assis : le dos contre le dossier, la ceinture de sécurité bouclée, une main serrée sur la poignée de maintien et les pieds fermement posés sur le repose-pieds et sur le plancher du véhicule.

Indiquez aux passagers de lire les étiquettes de sécurité du véhicule.

Ne transportez jamais des passagers si vous jugez insuffisant leur jugement ou leur capacité à se concentrer sur les conditions du terrain et à s'adapter en conséquence. En particulier, en ce qui concerne les véhicules côte à côte, le passager doit se concentrer sur les conditions du terrain et pouvoir réagir aux cahots.

Conduite prudente

- La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne tentez jamais d'exécuter des sauts, des glissades latérales et d'autres types de cascades.
- N'accélérez ou ne décélérez pas trop rapidement lorsque vous négociez un virage serré. Cela pourrait causer un capotage.
- N'exécutez pas de dérapage ou de glissade volontaires. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, tournez le volant dans la direction du déplacement. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Faites attention aux angles morts. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.
- Ne dépassez pas les limites de charge de ce véhicule. Fixez de manière sécuritaire tout chargement. Réduisez votre vitesse, prévoyez une plus grande distance de freinage et

respectez toutes les consignes de la rubrique [Transport de charges et travail, page 2-25](#).

- N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait garder prisonnier son conducteur ou passager s'il venait à se renverser sur lui.

Système de retenue des passagers

- Tous les occupants doivent verrouiller les portes ou les filets latéraux, et mettre leur ceinture de sécurité en toutes circonstances.
- Avant de prendre la route, chaque passager doit savoir comment déboucler rapidement sa ceinture de sécurité. Savoir détacher correctement votre ceinture de sécurité est une compétence essentielle qui peut vous sauver la vie dans une situation d'urgence. En cas d'accident ou de problème technique du véhicule, si vous savez détacher rapidement votre ceinture de sécurité, vous pourrez sortir du véhicule en évitant des dangers potentiels, tels que l'incendie ou le naufrage. En outre, savoir détacher rapidement votre ceinture de sécurité vous permet d'aider d'autres personnes, des enfants ou des personnes âgées.

Conditions du terrain

- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; s'il faut emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les pédales d'accélérateur et de frein.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Prenez le temps d'étudier la réaction du véhicule en fonction du terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. Exercez-vous dans des pentes peu abruptes.
- Suivez toujours les procédures de montée ou de descente décrites dans la section [CONDUITE SÉCURITAIRE, page 2-15](#). Examinez le terrain avant de monter ou descendre une pente. Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Ne tentez jamais de monter une pente escarpée ou de vous déplacer latéralement sur une pente escarpée lors de la traction d'une remorque.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Procédez toujours de la façon décrite dans la section [CONDUITE SÉCURITAIRE, page 2-15](#) lorsque vous devez franchir un obstacle.
- N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé à la section [CONDUITE SÉCURITAIRE, page 2-15](#). L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins.
- Assurez-vous toujours d'être stationné adéquatement et de choisir un emplacement le plus plat qui s'offre à vous. Placez le levier de vitesse à la position de stationnement (P) lorsque vous quittez le véhicule.
- Si le stationnement sur une pente est inévitable, il est recommandé de placer une grosse pierre ou un objet similaire derrière une roue pour l'empêcher de bouger.
- Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule tend à vouloir basculer ou à se renverser, il est suggéré de tourner le volant dans la direction de bascule. Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Gardez toujours vos membres à l'intérieur de la cage ou de la structure de protection en cas de renversement (ROPS).

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

2 INFORMATIONS DE SÉCURITÉ – TABLE DES MATIÈRES

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	2-3
Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone	2-3
Évitez les feux d'essence et les autres dangers	2-4
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes	2-4
Accessoires et modifications	2-4
DROGUE ET ALCOOL	2-6
VÊTEMENTS DE PROTECTION	2-7
Casque et protection oculaire	2-7
Autre équipement de randonnée	2-8
ÉQUIPEMENT REQUIS	2-10
FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE VÉHICULE	2-11
Utilisation hors route	2-11
Guidon	2-12
Freinage	2-12
Angle mort du véhicule	2-12
EXERCICES PRATIQUES	2-13
Exercices de virage	2-13
Exercices de demi-tour	2-14
Exercices de freinage	2-14
Exercices de conduite en marche arrière	2-14
Exercices d'arrêt d'urgence du moteur	2-14
CONDUITE SÉCURITAIRE	2-15

Évitement des renversements et des culbutages	2-15
Évitement des collisions	2-17
Utilisation hors route	2-17
Conseils généraux de conduite	2-18
Conduite en marche arrière	2-19
Franchissement de routes	2-19
Circulation sur des surfaces asphaltées	2-19
Traversée en eau peu profonde	2-19
Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées	2-20
Conduite sur le sable	2-21
Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes	2-21
Traverse d'obstacles	2-21
Conduite en pente	2-22
Randonnées de groupe et longue distance	2-23
Environnement	2-24
TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL	2-25
Travailler avec ce véhicule	2-25
Transport de charges	2-26
Remorquage d'un chargement	2-29
Tractage d'une remorque	2-29
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	2-31
Étiquette mobile	2-31

2 INFORMATIONS DE SÉCURITÉ – TABLE DES MATIÈRES

Étiquettes de sécurité. 2-33

Pictogramme de sécurité moulé. 2-51

Étiquette mobile de conformité. 2-53

INSPECTION AVANT RANDONNÉE. 2-54

Liste d'inspection avant randonnée 2-55

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ 2-60

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Utilisez uniquement un conteneur BRP LinQ pour transporter du carburant dans la boîte de rangement.
- Le bidon doit être solidement fixé au plancher de la boîte de rangement à l'aide du système LinQ. Aucun autre récipient d'essence rouge vendu sur le marché n'est recommandé.
- Ne transportez jamais un bidon d'essence ou de liquides dangereux dans la boîte de rangement.
- Ne remplissez jamais un bidon d'essence situé dans la boîte de rangement ou dans le véhicule, car une décharge d'électricité statique pourrait enflammer le combustible.
- Pour faire le plein du véhicule, respectez strictement les instructions figurant dans [Procédure de ravitaillement en carburant, page 3-50](#).
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.
- En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certaines parties, comme les disques de frein et des composants de l'échappement, chauffent pendant une utilisation normale. Pour éviter les brûlures, évitez tout contact pendant et peu de temps après l'utilisation.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

- causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident;
- provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures;
- affecter les dispositifs de protection fournis par le véhicule;
- modifier le comportement de la remorque lors du transport du véhicule;
- entraîner un risque de perte d'objets lors du transport sur la route;

votre véhicule peut également devenir illégal à conduire.

Communiquez avec votre concessionnaire BRP Hors route pour connaître les accessoires BRP disponibles pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

- <https://instructions.brp.com>

DROGUE ET ALCOOL

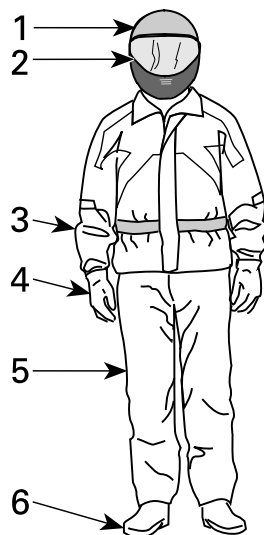
Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Pour conduire ce véhicule, le conducteur et le ou les passagers doivent être sobres, réactifs et vigilants.

La consommation de drogues et d'alcool, seul ou combiné, diminue le temps de réaction, entrave le jugement, altère la vision et inhibe votre capacité à conduire en toute sécurité.

VÊTEMENTS DE PROTECTION

Il est important que le conducteur et le passager portent toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris :



1. Casque homologué
2. Lunettes de protection ou visière
3. Chemise ou veste à manches longues
4. Gants
5. Pantalon
6. Bottes (couvrant le dessus du pied et la cheville)

Selon les conditions, il se peut également que le port de lunettes antibuée soit requis.

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Pour maximiser le confort et éviter les engelures, portez toujours la tenue vestimentaire en prévision des conditions météorologiques les plus froides. Des sous-vêtements isothermes, directement en contact avec la peau, offrent également une bonne protection thermique.

Évitez de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches.

Casque et protection oculaire

Le casque protège la tête et le cerveau des blessures. Même en étant dans la cage de sécurité et avec les portes en place, des objets peuvent tout de même entrer dans la cabine de pilotage et atteindre la tête des passagers. De plus, des cahots peuvent faire percuter la tête des passagers sur la cage du véhicule ou sur des objets à l'extérieur du véhicule. Même le meilleur casque qui soit n'offre aucune garantie contre les blessures. Toutefois, les statistiques démontrent que les casques réduisent significativement les risques de lésions au cerveau. Donc, il faut être prudent et porter un casque lors des randonnées.

Choix d'un casque

Le casque doit être fabriqué en fonction des normes en vigueur de l'état, la province ou du pays et doit être d'une taille appropriée.

Un casque avec protection faciale est un meilleur choix en raison de la protection offerte contre les impacts frontaux. Ce type de casque protège également des débris, des roches, des insectes, des intempéries, etc.

Un casque sans visière n'offre pas le même genre de protection pour le visage. Si vous portez un casque sans visière, il est recommandé de porter une visière amovible ou des lunettes de protection. Des lunettes ordinaires ou des lunettes de soleil n'offrent pas une protection suffisante pour les randonneurs. Celles-ci peuvent se fracasser ou être projetées. De plus, elles ne protègent pas adéquatement des débris et des projectiles.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, une tuque, un passe-montagne et un masque facial devraient être transportés en tout temps en cas de besoin.

Utilisez des écrans faciaux ou des lunettes teintés le jour seulement. Ne les portez pas la nuit ou si les conditions d'éclairage sont faibles. Ne les portez pas s'ils risquent de nuire à la distinction des couleurs.

Autre équipement de randonnée

Équipement pour les pieds

Les orteils doivent toujours adéquatement recouvertes. Des bottes qui protègent convenablement les chevilles et qui sont dotées de semelles antidérapantes offrent une meilleure protection et aident à ce que le pied repose adéquatement sur le repose-pied.

Évitez de porter des lacets trop longs, car ils risquent de se prendre dans la pédale d'accélération ou de frein.

Pour des randonnées dans des conditions hivernales, des bottes en cuir ou en nylon dotées d'un revêtement intérieur isotherme amovible et à semelles en caoutchouc sont l'idéal.

Évitez de porter des bottes en caoutchouc. Celles-ci risquent de se prendre derrière les pédales et de nuire à l'utilisation des pédales de frein et d'accélération.

Gants

Des gants qui recouvrent entièrement les mains protègent celles-ci du vent, du soleil, de la chaleur, du froid et les projections. Des gants qui sont bien ajustés améliorent l'adhérence au volant et réduisent la fatigue des mains. Des gants résistants, spécialement conçus pour les motocyclistes ou les conducteurs de VTT offrent une meilleure protection pour les mains en cas d'accident ou de culbutage. Si les gants sont trop épais, ils peuvent nuire à la conduite du véhicule.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, les mains devraient être protégées par des gants de motoneigiste dotés d'une protection isotherme suffisante, tout en permettant une conduite adéquate du véhicule avec des pouces et des doigts.

Vestes, pantalons et combinaisons de randonnée

Portez une veste ou un chandail à manches longues et un pantalon ou encore une combinaison de randonnée. Un équipement pour les conducteurs de VTT offre un confort et une protection adéquate contre les éléments environnementaux. En cas d'accident, de l'équipement de protection approprié fait avec des matériaux résistants peut contribuer à prévenir ou à réduire les blessures.

Dans le cas des randonnées dans des conditions hivernales, assurez-vous de vous protéger des risques d'hypothermie. L'hypothermie, état où la température du corps s'abaisse, peut provoquer une perte de concentration, réduire le temps de réaction et nuire à la précision des mouvements musculaires. Dans des conditions froides, de l'équipement de protection, comme une veste coupe-vent et des vêtements isothermes, est indispensable. Même pour des randonnées à des températures modérées, il est toujours possible d'avoir froid en raison du vent.

Un équipement de protection approprié pour des conditions hivernales peut toutefois être trop chaud lors des arrêts. C'est pourquoi il est important de s'habiller en couches qui peuvent facilement être enlevées au besoin. L'ajout d'un survêtement coupe-vent à l'équipement de protection peut contribuer à protéger du froid.

Protection contre la pluie

Dans des conditions humides, un ensemble de pluie ou imperméable est recommandé. Pour les randonnées de longue durée, il est recommandé de transporter un ensemble de pluie. Un conducteur bien au sec est toujours plus confortable et vigilant.

Protection de l'ouïe

Une exposition à long terme au vent et au bruit du moteur lors de la conduite peut entraîner une perte auditive permanente. Des dispositifs de protection auditive portés correctement tels que des bouchons d'oreilles peuvent aider à prévenir la perte auditive. Vérifiez les lois locales avant d'utiliser des dispositifs de protection auditive.

ÉQUIPEMENT REQUIS

En tant que propriétaire d'un véhicule hors route, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

Cela pourrait comprendre :

- Trousse de premiers soins
- Élingage : pour aider un véhicule en panne ou bloqué dans la boue, par exemple.
- Trousse d'outils
- Téléphone dans un compartiment étanche conçu à cette fin
- Une carte de la région.

Pour les longues randonnées, vous devez avoir :

- Collations
- Lampe électrique.

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule pourrait être plus puissant que d'autres que vous auriez éventuellement conduits par le passé. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule dans certaines conditions du terrain. Conduisez lentement. La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer.

Vous devez lire et assimiler le contenu de ce guide si vous souhaitez bien connaître les commandes et le fonctionnement de votre véhicule avant d'entreprendre votre première sortie, ou transporter un ou des passagers.

Prenez le temps de vous entraînez-vous seul dans un endroit approprié, sans circulation, pour vous habituer aux sensations et aux réactions de chaque commande.

Il est très important d'expliquer à tout conducteur, quelle que soit son expérience, les caractéristiques de conduite de ce véhicule. Sa configuration, telle que sa hauteur et sa largeur, le type de suspension, le type de pneus varient d'un modèle à l'autre. Le comportement et la tenue de route du véhicule est fortement influencée par ces caractéristiques.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

La traction des pneus varie selon leur état, leur sculpture et les conditions de roulage.

De nombreuses surfaces (roche, sable, boue, neige, glace, etc.) offrent une traction réduite. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner.



AVERTISSEMENT

Ne vous tenez JAMAIS derrière ou près d'une roue en rotation.
Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.

Guidon

Les roues avant sont dirigées par le volant.

Le comportement de la direction varie en fonction de l'adhérence des pneus avec le sol.

Le DPS (système de direction assistée) réduit l'effort nécessaire pour tourner le volant.

La présence à bord d'un ou de plusieurs passagers, ou d'une charge, influence le contrôle de la direction et la maniabilité du véhicule. Restez vigilant et réduisez la vitesse.

Freinage

Les performances de freinage peuvent varier brusquement dans certaines conditions.

N'oubliez jamais que la distance de freinage peut être affectée lorsque vous roulez avec un ou des passagers, et si vous êtes chargé à l'arrière.

Ne freinez jamais brutalement. Freinez toujours avec modération retenue pour ne pas bloquer les roues, et éviter les surprises qui pourraient conduire à une perte de contrôle.

Angle mort du véhicule

Un angle mort est une zone située en dehors du champ de vision du conducteur et qui ne peut être vue dans le rétroviseur ou par les ouvertures frontales et latérales.

En général, plus le véhicule est haut et long, plus les angles morts sont importants.

C'est pourquoi il est important de se familiariser avec les angles morts du véhicule créés par sa conception, surtout s'il s'agit d'un véhicule neuf.

Les angles morts se situent tout autour des véhicules. Les angles morts sont situés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Restez toujours vigilant et surveillez les personnes qui se trouvent à proximité du véhicule, les autres véhicules ou les objets proches, et particulièrement en marche arrière.

Faites attention aux angles morts du véhicule lorsque vous montez ou reculez sur une plateforme, une remorque ou un plateau.

IMPORTANT

Même si un véhicule est équipé de rétroviseurs (intérieurs ou extérieurs) ou de caméras (avant ou arrière), il restera toujours des angles morts tout autour du véhicule.

EXERCICES PRATIQUES

Avant d'entreprendre une randonnée, il est très important de vous familiariser avec la conduite du véhicule en vous pratiquant quelques instants. Autant que possible, suivez un cours de conduite adapté à ce type de véhicule afin d'améliorer votre habileté de manœuvre et vos connaissances.

Choisissez un terrain approprié et pratiquez les exercices suivants. Ses dimensions minimales doivent être : 45 x 45 m (150 x 150 pi) sans obstacles, tels que des arbres et des rochers. Une fois le terrain établi, effectuez les exercices pratiques qui suivent.

Exercices de virage

Les virages sont l'une des principales causes d'accident. Le véhicule peut facilement perdre sa traction ou se renverser si vous négociez un virage trop serré ou si vous roulez trop rapidement. Ralentissez lorsque vous vous approchez d'un virage.

- Exercez-vous tout d'abord avec des virages à basse vitesse et peu prononcés vers la droite. Relâchez l'accélérateur avant le virage et appuyez ensuite lentement sur l'accélérateur lors du virage.
- Répétez cet exercice, mais en conservant la même accélération au cours du virage.
- Pour terminer, recommencez l'exercice, mais cette fois-ci en accélérant lentement.
- Pratiquez également ce même exercice en tournant vers la gauche.

Prenez soin de remarquer comment votre véhicule réagit selon la direction du virage. Nous vous recommandons de relâcher l'accélérateur avant de négocier un virage afin de faciliter le changement de direction. La force latérale augmente avec la vitesse et avec le mouvement de volant. Cette force latérale doit être aussi faible que possible afin de vous assurer de ne pas faire renverser le véhicule.

Exercices de demi-tour

Pratiquez-vous à effectuer des demi-tours.

- Accélérez lentement, tout en maintenant une faible vitesse, et tournez lentement le volant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez effectué un tour complet.
- Répétez cet exercice avec différentes amplitudes, toujours en conduisant lentement.
- Pratiquez-vous de l'autre côté.

Comme mentionné précédemment, ne vous exercez pas sur un terrain asphalté, car la conduite du véhicule est différente dans ces circonstances et augmente le risque de renversement.

Exercices de freinage

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

- Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
- Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

Exercices de conduite en marche arrière

La prochaine étape consiste à conduire en marche arrière.

- Positionnez un cône de chaque côté du véhicule près des roues arrière. Déplacez le véhicule en marche arrière jusqu'à ce que les cônes soient visibles, puis arrêtez le véhicule. Prenez note de la distance nécessaire pour apercevoir les obstacles qui se trouvent derrière vous.
- Familiarisez-vous avec la réaction du véhicule en marche arrière et avec les commandes du volant.
- Faites toujours les exercices de marche arrière à basse vitesse.

Exercices d'arrêt d'urgence du moteur

Exercez-vous à arrêter votre moteur rapidement en situation d'urgence.

- Tout en circulant à faible vitesse, retirez simplement la clé D. E.S.S. de la borne D.E.S.S.

Cela vous permet de vous familiariser avec la réaction du véhicule lorsque le moteur est coupé pendant la conduite et de développer ce réflexe.

Il est également important d'être en mesure d'arrêter et de quitter le véhicule rapidement.

- Immobilisez le véhicule.
- Détachez la ceinture de sécurité et le filet de chargement pour quitter le véhicule.

CONDUITE SÉCURITAIRE

Procédez à une inspection avant randonnée afin de vous assurer que le véhicule fonctionne adéquatement. Reportez-vous à la section [Inspection avant la conduite, page 2-54](#).

Le conducteur et les passagers doivent:

- Être assis convenablement.
- Fixez les filets ou les portes.
- Attachez votre ceinture de sécurité.
- Portez l'équipement de protection requis. Reportez-vous à la section [Équipements de protection, page 2-7](#).

Évitement des renversements et des culbutages

La conduite des véhicules côte à côte est différente de celle des autres véhicules. Les véhicules côte à côte sont conçus pour des terrains hors route (empattement des roues, largeur de voie, garde au sol, suspension, roues motrices, pneus, etc.). Ainsi, ces véhicules risquent de se renverser dans des conditions de terrain plat ou asphalté où d'autres véhicules sont mieux adaptés.

Un renversement ou tout autre accident peut survenir rapidement lors des manœuvres brusques, comme un virage, une accélération ou une décélération trop rapide lors d'un virage ou de la négociation d'obstacles ou lors de la conduite en pente. Des manœuvres trop brusques ou une conduite trop énergique peuvent occasionner un renversement ou la perte de la maîtrise du véhicule, même en terrain plat. Si le véhicule venait à renverser, veuillez garder tous vos membres (comme vos bras, vos jambes ou votre tête) à l'intérieur de la cabine afin d'éviter qu'ils soient emprisonnés ou écrasés par la cage, la structure ROPS ou d'autres pièces du véhicule. Vous pourriez être blessé par l'impact avec le sol, la cabine ou tout autre objet.

Pour réduire le risque de renversement :

- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
 - Ne tournez pas le volant trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez votre conduite et votre vitesse en fonction de l'environnement.
 - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
 - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule dérape ou glisse, tournez le volant en direction du glissement ou du dérapage. Ne freinez jamais brutalement et ne bloquez pas les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Ce véhicule risque de se renverser sur le côté ou de culbuter vers l'avant ou vers l'arrière sur des terrains en pente ou inégaux.

- Évitez les déplacements à flanc de colline (c'est-à-dire le long de la pente plutôt qu'en montée ou en descente). Autant que possible, circulez directement sur une pente au lieu de tenter de la croiser. Si le déplacement à flanc de colline est inévitable, faites preuve de prudence afin d'éviter les surfaces glissantes, les obstacles et les dépressions. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.
- Évitez les pentes trop escarpées et suivez les procédures du présent guide pour la montée et la descente de collines.
- Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Prêtez attention au terrain devant et ralentissez dans les conditions de terrain accidenté.

Ce véhicule se manœuvre différemment lorsqu'il transporte un chargement ou tire une remorque.

- Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque.
- Évitez les pentes et les terrains accidentés.
- Prévoyez une plus grande distance pour le freinage.

Anticipez les renversements

- Fixez les filets latéraux et attachez les ceintures de sécurité pour éviter que des bras ou des jambes sortent de la cabine.
- Ne vous tenez pas à la cage ou à la structure ROPS lorsque le véhicule est en déplacement. Vos mains risquent de rester coincées entre la cage ou la structure ROPS et le sol en cas de renversement. Gardez les mains sur le volant ou les poignées de maintien.
- Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Si le véhicule commence à se renverser ou à culbuter, le conducteur doit positionner ses deux mains sur le volant et son pied gauche sur le repose-pied. Les passagers doivent, quant à eux, positionner leurs deux mains sur la poignée de maintien et leurs deux pieds sur le plancher.

Évitement des collisions

Ce véhicule peut atteindre des vitesses élevées. Une conduite à une vitesse élevée augmente les risques de perte de maîtrise du véhicule, en particulier dans des conditions difficiles, ce qui augmente aussi les risques de collision et de blessure. Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience. Envisagez l'utilisation de la clé de performance pour des situations dans lesquelles la pleine vitesse et la capacité d'accélération sont appropriées.

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Toute circulation sur les routes ou les autoroutes présente un risque de collision avec un autre véhicule. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes. Par exemple, il n'est pas conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles. Dans de nombreuses juridictions, il est illégal de conduire ce véhicule sur la voie publique.

Ce véhicule n'offre pas le même type de protection contre les collisions qu'une voiture. Par exemple, ce véhicule n'est pas doté de coussins gonflables, la cabine de pilotage n'est pas entièrement fermée et elle n'est pas conçue pour résister aux collisions avec d'autres véhicules. C'est pourquoi il est particulièrement important d'attacher les ceintures de sécurité, de fixer les filets et de porter un casque homologué.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

La traction des pneus varie selon leur état, leur sculpture et les conditions de roulage.

De nombreuses surfaces (roche, sable, boue, neige, glace, etc.) offrent une traction réduite. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner.



AVERTISSEMENT

Ne vous tenez JAMAIS derrière ou près d'une roue en rotation.
Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.

Conseils généraux de conduite

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires. Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Soyez particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous recommandons fortement de garder les mains sur le volant et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez le pied gauche sur le repose-pied et le pied droit sur le plancher du véhicule en tout temps. Restez complètement à l'intérieur de la cabine. Ceci vous protégera des projections en provenance de l'extérieur du véhicule.

Soyez tout de même à l'affût des branches et d'autres objets qui pourraient entrer dans le compartiment moteur et atteindre le conducteur ou les passagers.

Conduite en marche arrière

AVERTISSEMENT

Les mouvements du volant en marche arrière augmentent les risques de renversement.

AVERTISSEMENT

En reculant dans une pente, la gravité peut augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Avant de reculer lentement, assurez-vous toujours que l'arrière du véhicule est dégagé et qu'il n'y a personne derrière. Il est également recommandé de réduire le volume de la radio ou de la musique avant de reculer. Faites attention aux angles morts.

Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière, circulez lentement et évitez tout virage trop brusque.

Lors des manœuvres en marche arrière, le nombre de révolutions du moteur est limité de manière à limiter la vitesse du véhicule.

Franchissement de routes

Si vous devez traverser une route, assurez-vous de bien voir des deux côtés de la route afin de déterminer le bon moment pour traverser. Choisissez votre point de sortie de l'autre côté de la route. Traversez la route en ligne droite jusqu'au point de sortie choisi. Ne tournez pas ou ne changez pas de direction et n'accélérez pas brusquement, car ces manœuvres augmentent les risques de renversement. Ne circulez pas sur un trottoir ou sur une piste cyclable, car ces routes sont destinées spécifiquement aux piétons et aux cyclistes.

Circulation sur des surfaces asphaltées

Évitez les surfaces asphaltées. La forte adhérence des pneus augmente le risque de renversement sur la chaussée.

Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Traversée en eau peu profonde

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau.

La profondeur de l'eau ne devrait pas dépasser le centre des roues, sinon la sécurité de la traversée risque d'être compromise.

Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes, tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse.

L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées

Au moment de l'inspection avant randonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement de commandes.

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez le bon fonctionnement du volant et des pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous conduisez le véhicule sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur des surfaces où l'adhérence est faible, les réactions du volant ne sont pas aussi nerveuses et précises, les distances de freinage sont allongées et l'accélération est réduite. Ralentissez et accélérez toujours en douceur. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Encore une fois, le meilleur conseil consiste à réduire la vitesse avant une manœuvre afin de vous donner le temps et la distance pour conserver la maîtrise du véhicule.

Lorsque vous conduisez votre véhicule sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence de sillage du véhicule en marche et projetée de manière à entrer en contact et à s'accumuler ou fondre sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre véhicule. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Assurez-vous que les pédales d'accélération et de frein ainsi que le plancher du véhicule ne sont pas encombrés de neige ou de glace. Essayez fréquemment la neige du siège, du volant, des phares et des feux arrière.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Évitez de conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le véhicule, son conducteur et sa cargaison.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

Conduite sur le sable

Roulez sur les dunes de sable est une expérience unique, mais certaines précautions sont nécessaires. Le sable mouillé, épais ou fin peut entraîner une perte de traction et faire en sorte que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous.

Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse.

De plus, la distance de freinage peut varier.

Rappelez-vous que les accélérations fortes, ou les dérapages, peuvent projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du véhicule qui vous suit. Ne faites jamais cela délibérément.

Lors d'une glissade ou d'un dérapage, le contre-braquage peut vous aider à reprendre le contrôle. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

Traverse d'obstacles

Il est conseillé d'utiliser la gamme de vitesses basses (L) pour franchir des obstacles.

Franchissez les obstacles rencontrés sur le chemin avec prudence. Cela comprend les roches, les arbres morts et les dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible.

Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités.

De manière générale, ne tentez pas de traverser des obstacles dont la hauteur est supérieure à la garde au sol du véhicule. De petites roches ou des arbres morts de petite taille peuvent être traversés de façon sécuritaire; négociez l'obstacle à basse vitesse et autant que possible à angle droit. Ajustez la vitesse sans perdre l'élan et évitez d'accélérer brusquement.

Les passagers doivent tenir les poignées de maintien fermement et leurs pieds doivent reposer sur le plancher.

Tenez le volant fermement sans fermer complètement les poings. Soyez prudent en franchissant l'obstacle qui peut être glissant ou bouger sous le poids de votre véhicule.

Conduite en pente

Lorsque vous circulez en montée ou en descente, deux facteurs sont extrêmement importants: soyez toujours prêt à réagir si le terrain devient glissant, ou si vous êtes confronté à des variations de la surface et à des obstacles. Maintenez toujours une position corporelle appropriée. Si une pente est trop glissante ou si sa surface est trop friable, vous risquez de perdre le contrôle. Si vous parvenez au sommet d'une colline à trop grande vitesse, vous risquez de ne pas avoir suffisamment de temps pour vous préparer aux conditions du terrain qui se trouve de l'autre côté. Évitez de stationner le véhicule dans une pente. Mettez toujours le véhicule sur la position de stationnement lorsque vous arrêtez le véhicule, surtout si le terrain est en pente, afin d'éviter que le véhicule ne se renverse. Si vous devez vous stationner dans une pente, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Montée

Mettez le levier sélecteur à la position Basse vitesse (L) lors de la montée.

Grâce à sa conception, ce véhicule offre une excellente adhérence, à un point tel qu'il pourrait culbuter avant de perdre son adhérence. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Ce véhicule n'est pas conçu pour de telles conditions. Choisissez un autre chemin.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Si vous croyez que la pente est trop abrupte pour la montée, freinez et immobilisez le véhicule. Sélectionnez la marche arrière (R), reculez pour descendre la pente et relâchez légèrement les freins afin maintenir une vitesse réduite. Ne tentez pas de faire demi-tour. Ne descendez jamais lorsque le véhicule est au point mort. N'appliquez pas une trop grande force sur les freins, car cela risque de faire renverser le véhicule.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, vérifiez que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle. N'appliquez jamais les freins pour bloquer les roues.

Déplacement à flanc de colline

Autant que possible, évitez de traverser des pentes (dévers) (c'est-à-dire sans suivre la direction de la pente). Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer lors du déplacement latéral sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.



AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent affecter la stabilité du véhicule lors de déplacement à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.

Escarpements

Ce véhicule n'est pas conçu pour de telles conditions. Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Randonnées de groupe et longue distance

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club local de véhicules côte à côte. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes. Ne conduisez jamais ce véhicule lorsque vous êtes fatigué, ou malade, ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de s'approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds. Reportez-vous à *Soins du véhicule* pour les détails.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Respectez le principe: « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

TRANSPORT DE CHARGES ET TRAVAIL

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am hors route autorisé. Pour éviter tout risque de blessures, respectez les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Respectez toujours la charge maximale prescrite pour le véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et les endommager. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges lourdes ou en poussant manuellement le véhicule.



AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, abaissez tout équipement ou machine installé.

Transport de charges

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces recommandations lors du transport de charges peut entraîner une perte de contrôle et éventuellement un renversement.

AVERTISSEMENT

Ne jamais transporter de bidon d'essence autre que le bidon BRP LinQ approuvé ou tout autre liquide dangereux dans la boîte de chargement.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils ne tombent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage.

Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, en incluant le poids du conducteur, des passagers, du chargement, des accessoires et du timon.

Un chargement et une répartition du poids appropriés sont donc importants.

Si le chargement n'est pas fixé solidement, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons. De plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule voire provoquer un accident.

Veillez à ce que le chargement reste éloigné de la sortie d'échappement.

VÉHICULE :

- Si le chargement total est supérieur à 227 kg (500 lb), vous devez utiliser la basse vitesse.
- La charge totale sur le véhicule comprend les passagers, le chargement les accessoires et le poids au timon de la remorque, le cas échéant.

BOÎTE DE RANGEMENT :

- Il faut répartir uniformément la charge sur la boîte de rangement et la fixer solidement.
- Placez la charge le plus bas possible pour maintenir le centre de gravité le plus bas possible.
- N'utilisez pas la cage de la cabine ou toute autre partie du véhicule.
- Évitez de transporter des objets plus longs que la boîte de rangement et qui nécessiteraient que le hayon soit abaissé.
- Veillez à ce qu'aucun chargement ne dépasse de la boîte de rangement et à ce que le chargement ne gêne pas la visibilité arrière.

HAYON :

- Ne portez une charge sur le hayon que pendant que vous chargez la boîte de rangement.
- N'utilisez jamais le véhicule lorsque le hayon est ouvert. Les feux arrière et les feux de freinage ne sont pas visibles.

LIMITE DE CHARGE MAXIMALE DU VÉHICULE	
Modèles californiens	545 kg (1 200 lb)
Tous les autres modèles	680 kg (1 500 lb)

LIMITE DE CHARGE MAXIMALE DE LA BOÎTE DE RANGEMENT		
Boîte de rangement	Modèles californiens	272 kg (600 lb)
	Modèles avec cabine	317,5 kg (700 lb)
	Tous les autres modèles	454 kg (1 000 lb)
Hayon	Tous les modèles	113 kg (250 lb)

Voici un exemple de distribution convenable de la charge du véhicule:

Exemples de charges acceptables Pour les modèles avec une charge limite de 680 kg 1 500 lb, ajustez en fonction de la limite de charge de votre modèle.				
Conducteur et passagers	Charge-ment du cargo	Accessoi-res	Poids au timon	Charge-ment total du véhicule
226 kg (500 lb)	346 kg (762 lb)	40 kg (88 lb)	68 kg (150 lb)	680 kg (1 500 lb)

Utilisez les directives qui suivent pour réduire les risques de perte de la maîtrise du véhicule ou du chargement.

Réglages du véhicule lors du transport d'un chargement

Lors du transport d'un chargement lourd ou de passagers, réajustez la suspension en conséquence.

Si vous transportez un chargement lourd ou si vous remorquez un chargement, positionnez le levier sélecteur à la position L (basse vitesse).

 AVERTISSEMENT
Si le chargement total est supérieur à 227 kg (500 lb), vous devez utiliser la basse vitesse.

Chargement de la boîte de rangement



AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le véhicule lorsque le hayon est ouvert. Sauf en cas d'installation d'une extension du hayon.

AVIS

Veillez à ne pas dépasser la limite de poids indiquée sur le hayon lors du chargement ou du déchargement de la boîte de chargement.

En général, veillez à ce qu'aucun objet ne dépasse à l'extérieur du coffre de chargement.

Soyez particulièrement vigilant si des extensions de paroi sont installées sur la boîte de rangement et que des objets sont fixés à l'extérieur de celles-ci. Dans ce cas, choisissez des objets de faible épaisseur (pelle, rampes, cric Hi-Lift, etc.) et évitez les objets tels que les tronçonneuses, les étuis à fusil, les réservoirs de carburant.

Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt.

Placez la charge vers l'avant et le centre de la boîte de rangement et répartissez-la aussi uniformément que possible.

Attachez la charge aux crochets d'ancrage en D dans la boîte de rangement. Utilisez uniquement les crochets d'ancrage en D situés dans la partie inférieure de la boîte de rangement. N'attachez pas la charge à la cage de sécurité ou à une autre partie du véhicule.

Placer le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité.

Les objets qui sont plus hauts que les parois de la boîte de rangement peuvent devenir de dangereux projectiles en cas d'accident.

Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Ne surchargez pas la boîte de rangement.

Fermez le hayon avant de démarrer le véhicule.

Utilisation avec charge

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque votre véhicule est chargé. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Prévoyez des distances de freinage plus longues. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage supplémentaire lorsqu'il est lourdement chargé, et en particulier dans les descentes.

Remorquage d'un chargement

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé.

AVIS

N'utilisez jamais le crochet de récupération avant ou le point de récupération arrière pour tirer une charge.

Ces points de récupération doivent uniquement être utilisés pour récupérer le véhicule lorsqu'il bloqué.

AVIS

Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Ne remorquez jamais un chargement qui est fixé à la cage ou à tout autre accessoire; cela pourrait faire basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) ou le treuil pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous tractez une charge, respectez la capacité de remorquage maximale. Reportez-vous à la section [Traction d'une remorque, page 2-29](#) ci-dessous.



AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Tractage d'une remorque

AVIS

Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Si vous tirez une remorque, vérifiez que son attelage est compatible avec celui de votre véhicule. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une remorque mal chargée peut provoquer une perte de contrôle.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale du timon et de traction indiquée sur l'étiquette de l'attelage.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

⚠️ AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE EST CONÇU POUR USAGE RÉCRÉATIF ET UNE APPLICATION UTILITAIRE GÉNÉRALE SECONDAIRE.
PAS DE CONDUCTEUR DE MOINS DE 16 ANS

DES COURS DE CONDUITE SONT DISPONIBLES POUR CE VÉHICULE. POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Lisez le guide du conducteur, ainsi que les étiquettes de sécurité et regardez la vidéo de sécurité.
Suivez toutes les instructions et avertissements.

CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR CONNAÎTRE LES LOIS LOCALES / PROVINCIALES RÉGISSANT L'UTILISATION DE CE VCC

L'utilisation inappropriée de véhicules hors route peut causer des blessures graves ou des décès.

Préparez-vous

- Bouclez votre ceinture et assurez vous que les filets ou portes sont bien verrouillés en place.
- Portez un casque et un équipement de protection conformes.

• Tout utilisateur doit être en mesure de s'asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou le repose-pieds et les mains sur le volant ou les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

Conduisez de façon responsable

- Évitez la partie du contrôle et le capotage :
- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les roulis et ne faites jamais de tête-à-queue.
- Évitez les accélérations brutales dans les virages, même au démarrage.
- Ralentissez avant d'entrer dans un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et d'autres changements de traction et de terrain. Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de conduire sur les terrains en pente.

Les capotages causent de sérieuses blessures et des décès, même sur des zones plates et ouvertes.

Assurez-vous que les utilisateurs sont prudents et prévoyants

Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser :

- Tenez toujours le volant ou les poignées fermement et anticipez.
- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sous aucun prétexte.

Exigez une utilisation appropriée de votre véhicule

- Faites ce que vous pouvez pour éviter les blessures :

- Ne permettez pas de conduite imprudente ou dangereuse.
- Assurez-vous que les opérateurs sont âgés de 16 ans ou plus et qu'ils possèdent un permis de conduire valide.
- Ne laissez personne conduire ou opérer le véhicule après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.
- Ne permettez pas d'opérations sur les routes publiques (à moins qu'elles soient conçues pour l'accès aux véhicules hors route) - des collisions avec des voitures et des camions peuvent survenir.
- N'excédez pas le nombre de places : Voir information à l'endos de cette carte.



70000054.FR

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

Table Inclinable Résultat du Test

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
MODÈLE DU VÉHICULE
RÉSULTAT DE LA TABLE D'INCLINAISON

Mesure de la stabilité latérale, en degrés, d'un échantillon, véhicule de condition standard (avec un opérateur et une charge de passager 430 livres) tel que mesuré par le fabricant conformément à l'essai de stabilité latérale de la table élévatrice selon la norme ANSI / ROHVA pour les véhicules récréatifs hors route.

La modification des véhicules, les accessoires et le chargement peuvent affecter la stabilité latérale.

Des cours de formation à la conduite de VCC sont disponibles.

Pour informations sur les VCC s'adresser à votre revendeur et/ou rohva.org.

Vérifiez auprès de votre concessionnaire pour connaître les lois nationales ou locales concernant l'exploitation du VCC.

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

MODÈLE DU VÉHICULE:

DESCRIPTION DU MOTEUR:

EPA CERTIFIÉ

TE1N (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) # []
SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, 0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.
BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



Capacité de passagers du véhicule : Passagers

Étiquettes de sécurité

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont posées sur le véhicule pour la sécurité du conducteur, des passagers, ou des passants

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Elles doivent être propres et visibles en toutes circonstances. Elles doivent être remplacées lorsqu'elles sont endommagées ou manquantes. Les étiquettes de sécurité sont gratuites. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé.

Lorsque vous devez remplacer des pièces qui portent un ou des avertissements, n'oubliez pas de commander les mêmes avertissements s'ils ne sont pas présents sur la ou les pièces à remplacer.



En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Étiquette d'avertissement général



AVERTISSEMENT

Les capotages causent de sérieuses blessures et des décès, même sur des zones plates et ouvertes.

Assurez-vous que les utilisateurs sont prudents et prévoyants
Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser :

- Tenez toujours le volant ou les poignées fermement et anticipez.
- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sous aucun prétexte.

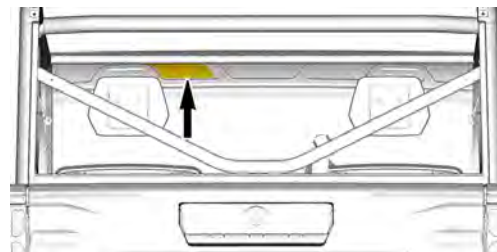
Exigez une utilisation appropriée de votre véhicule –
Faites ce que vous pouvez pour éviter les blessures :

- Ne permettez pas de conduite imprudente ou dangereuse.
- Assurez-vous que les opérateurs sont âgés de 16 ans ou plus et qu'ils possèdent un permis de conduire valable.
- Ne laissez personne conduire ou opérer le véhicule après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.
- Ne permettez pas d'opérations sur les routes publiques (à moins qu'elles soient conçues pour l'accès aux véhicules hors route) – des collisions avec des voitures et des camions peuvent survenir.
- N'excédez pas le nombre de places : 6 occupants.

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localiser et lire le guide de conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-Am avant de conduire le véhicule.

Brevet : www.brp.com/en/about-brp/patents.html 704908211

MAX



Étiquette d'avertissement de Sécurité générale



AVERTISSEMENT

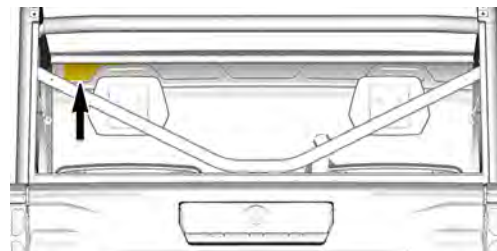
L'utilisation inappropriée de véhicules hors route peut causer des blessures graves ou des décès.

Préparez-vous

- Bouclez votre ceinture et assurez vous que les filets ou portes sont bien verrouillés en place.
- Portez un casque et un équipement de protection conformes.
- Tout utilisateur doit être en mesure de s'asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou le repose-pieds et les mains sur le volant ou les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

Conduisez de façon responsable
Évitez la perte du contrôle et le capotage :

- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les roulis et ne faites jamais de tête-à-queue.
- Évitez les accélérations brutales dans les virages, même au démarrage.
- Ralentissez avant d'entrer dans un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et d'autres changements de traction et de terrain.
- Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de conduire sur les terrains en pente.



Étiquette d'avertissement du passager



AVERTISSEMENT

PASSAGER(S)

L'utilisation inappropriée de ce véhicule peut causer des blessures graves ou des décès.

Préparez-vous

- Bouclez votre ceinture et assurez vous que le fillet de sécurité ou porte sont bien verrouillés en place.
- Portez un casque et un équipement de protection conformes.

Vous devez être en mesure de vous asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou repose-pieds et les mains sur les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

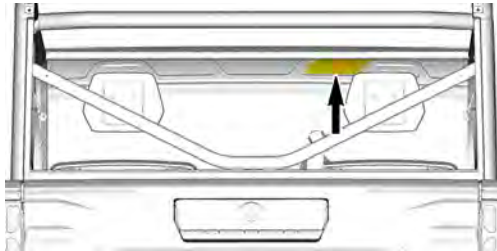
Assurez-vous que les utilisateurs sont prudents et prévoyants

Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser :

- Tenez toujours les poignées fermement et anticipez.
- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sous aucun prétexte.

QUALIFICATIONS ET RESPONSABILITÉS DU PASSAGER

- Pas de randonnée après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
- Demandez à l'opérateur de ralentir ou de s'arrêter si vous vous sentez inconfortable lors de la conduite.



Étiquette d'avertissement passager arrière

⚠ AVERTISSEMENT

PASSAGER(S)

L'utilisation inappropriée de ce véhicule peut causer des blessures graves ou le décès.



Préparez-vous

- Bouclez votre ceinture et assurez vous d'avoir les filets et/ou les portes bien en place.
- Portez un casque et un équipement de protection conformes.

Vous devez être en mesure de vous asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol et les mains sur les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

Assurez-vous que les utilisateurs sont prudents et prévoyants

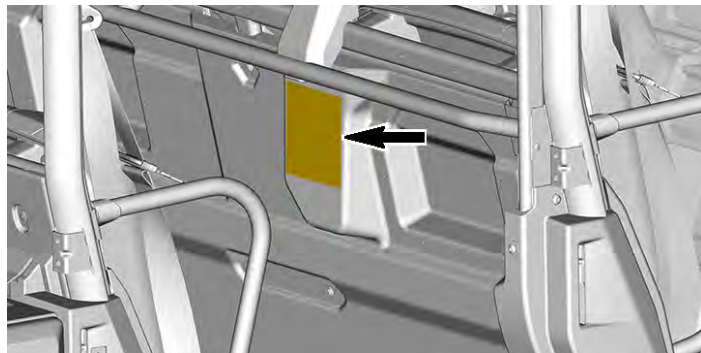
Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser :

- Tenez toujours les poignées fermement et anticipez.
- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sous aucun prétexte.

QUALIFICATIONS ET RESPONSABILITÉS DU PASSAGER

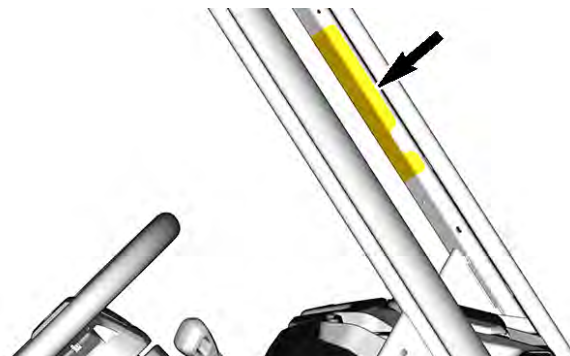
- Pas de randonnée après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
- Demandez à l'opérateur de ralentir ou de s'arrêter si vous vous sentez inconfortable lors de la randonnée.

704908617



Renversement - Étiquettes d'avertissement

Côté avant gauche



2

Avant droit

⚠ AVERTISSEMENT

Préparez-vous en cas de capotage.

Si le véhicule capote, toute partie de votre corps (telle que vos bras, vos jambes ou votre tête) se trouvant en dehors de la cabine peut être écrasée par la cage ou d'autres parties du véhicule.

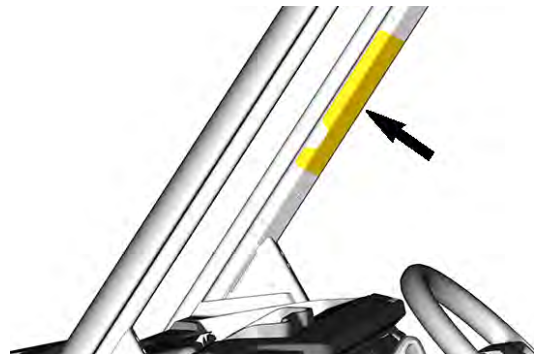
Bouclez votre ceinture et assurez vous d'avoir le fillet et/ou la porte bien en place pour vous aider à éviter de tendre les bras ou les jambes.



NE JAMAIS s'agripper sur la cage.

NE JAMAIS essayer de stopper un basculement en vous servant de votre bras ou de votre jambe.

704909031



Côté arrière gauche

⚠ AVERTISSEMENT

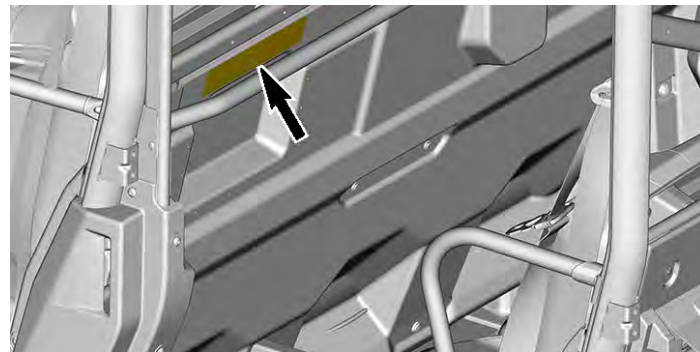


Préparez-vous en cas de capotage

Si le véhicule capote, toute partie de votre corps (telle que vos bras, vos jambes ou votre tête) se trouvant en dehors de la cabine peut être écrasée par la cage ou d'autres parties du véhicule. Bouclez votre ceinture et assurez-vous d'avoir le fillet et/ou la porte bien en place pour vous aider à éviter de tendre les bras ou les jambes.

NE JAMAIS s'agripper sur la cage.

NE JAMAIS essayer de stopper un basculement en vous servant de votre bras ou de votre jambe.



Côté arrière droit

⚠ AVERTISSEMENT

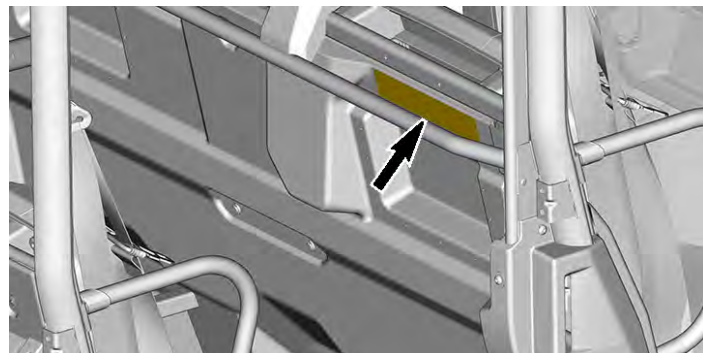
Préparez-vous en cas de capotage

Si le véhicule capote, toute partie de votre corps (telle que vos bras, vos jambes ou votre tête) se trouvant en dehors de la cabine peut être écrasée par la cage ou d'autres parties du véhicule.

Bouclez votre ceinture et assurez-vous d'avoir le filet et/ou la porte bien en place pour vous aider à éviter de tendre les bras ou les jambes.

NE JAMAIS s'agripper sur la cage.

NE JAMAIS essayer de stopper un basculement en vous servant de votre bras ou de votre jambe.



Tirer une charge en utilisant la cage - Étiquette d'avertissement

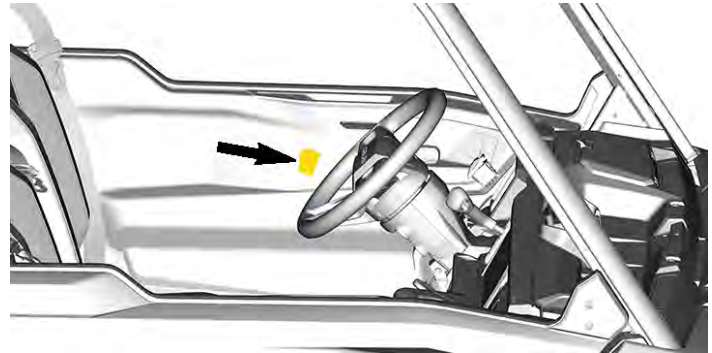


Étiquette d'avertissement de la porte

Côtés avant et arrière gauche

⚠ AVERTISSEMENT

Ne placez PAS votre bras en dehors du véhicule, vous risqueriez de vous BLESSER GRAVEMENT.

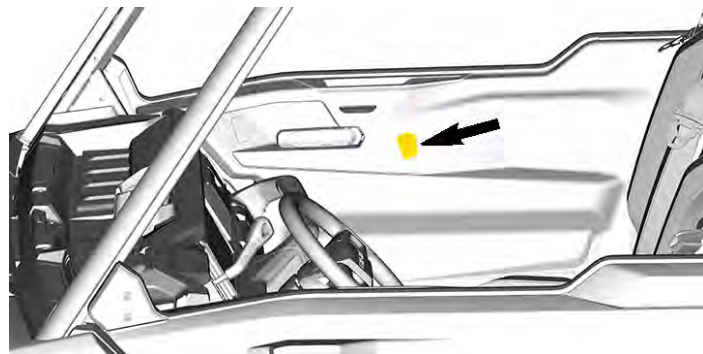


2

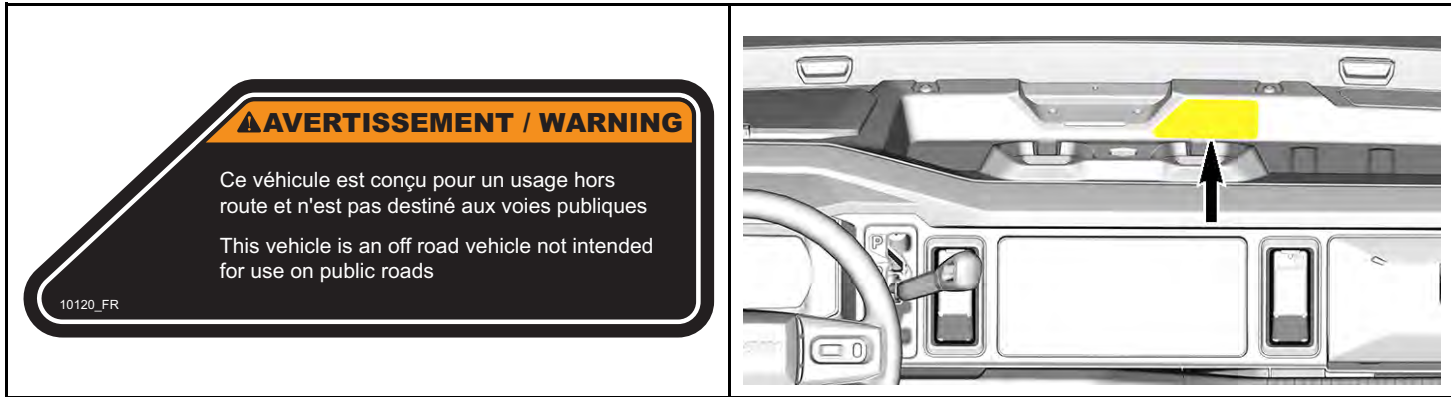
Côtés avant et arrière droit

 **AVERTISSEMENT**

Ne placez PAS votre bras en dehors du véhicule, vous risqueriez de vous BLESSER GRAVEMENT.



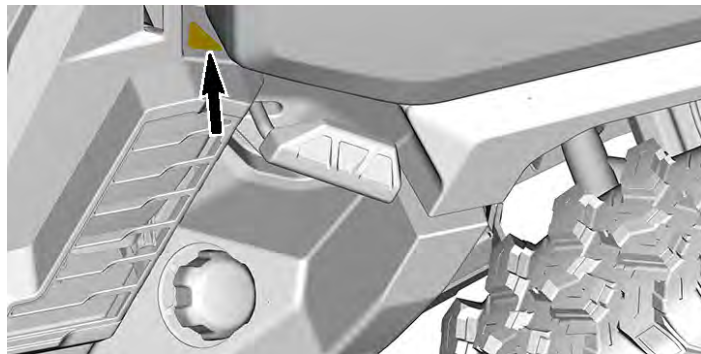
Utilisation hors route - Étiquette d'avertissement



Point d'accrochage de la boîte de rangement – Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT

Point d'accrochage.
Tenez vous à distance lorsque vous abaissez la boîte de rangement.



Capacité de remorquage et poids en flèche - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Charger inadéquatement la remorque peut entraîner une perte de contrôle. Répartir uniformément le chargement.

POIDS DE REMORQUAGE MAXIMAL : 1134 kg (2500 lb)

POIDS AU TIMON MAXIMAL : 114 kg (250 lb)

Lorsqu'on tire une remorque :

- Placer le levier de changement de vitesse à (L)
- Réduire sa vitesse et tourner graduellement.
- Éviter les pentes et les terrains accidentés.
- Prévoir une distance d'arrêt plus longue.

70447035

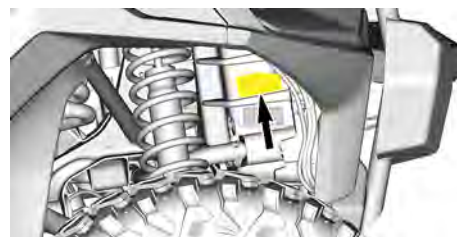
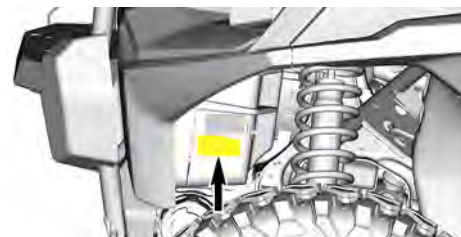
2

Installation du treuil - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser le pôle de la batterie pour la mise à la masse du treuil. Sinon, cela peut induire un signal non désiré au module de direction assistée résultant en une entrée de direction involontaire. Dans certaines circonstances, une certaine entrée de direction imprévue pourrait conduire à une perte de contrôle du véhicule qui augmente le risque d'accident.

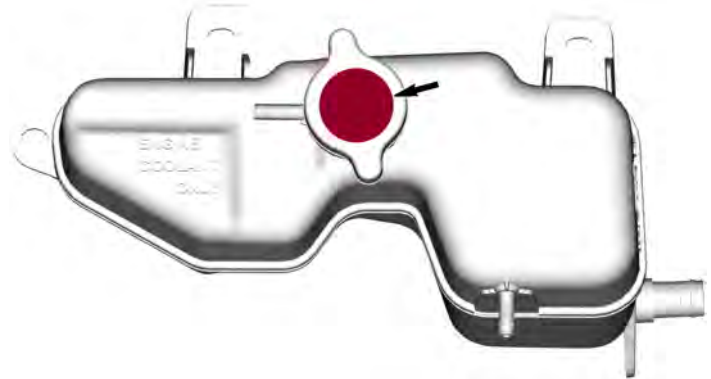
704910656



Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.

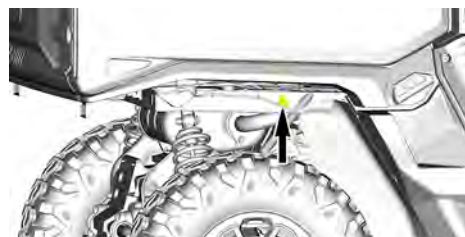
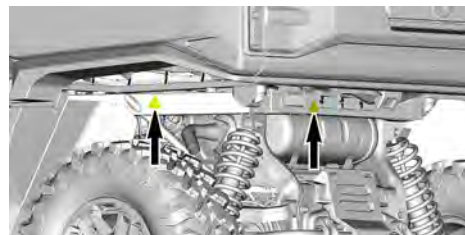


2

Échappement — Pictogramme des pièces chaudes

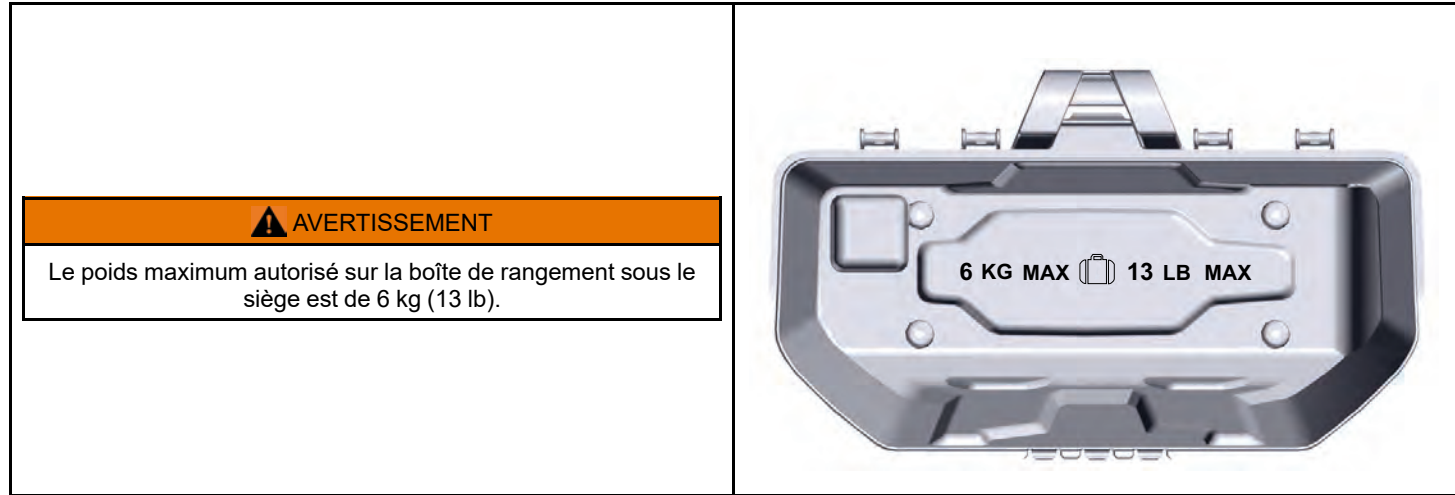
 ATTENTION

Ne pas toucher à chaud.



Pictogramme de sécurité moulé

Pictogramme de la boîte de rangement moulée sous le siège

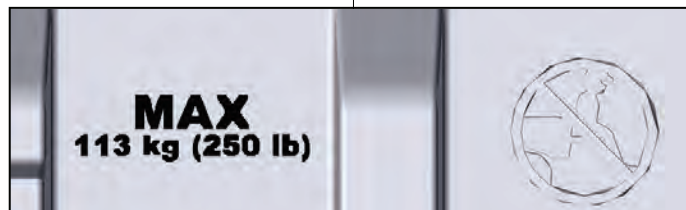
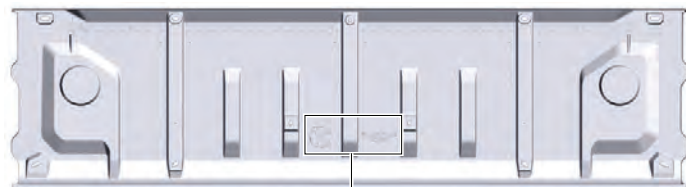


Pictogramme moulé du hayon

AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais un passager dans la boîte de rangement
ou sur le hayon.

Le poids maximum autorisé sur le hayon pendant le chargement
est de 113 kg (250 lb).



Étiquette mobile de conformité

Étiquettes suspendues Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

2

 **AVERTISSEMENT.** L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le
www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872

INSPECTION AVANT RANDONNÉE.

Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation.

Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.



AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

Voir la section [Procédures d'entretien, page 4-27](#) pour plus de détails.

Liste d'inspection avant randonnée

Avant de démarrer le moteur (clé D.E.S.S. non installée)

Éléments à contrôler	Contrôles à effectuer	✓
Huile moteur (contrôle à froid)	Vérifiez le niveau d'huile moteur; reportez-vous à la section Vérification du niveau d'huile moteur, page 4-33 .	
Liquide de refroidissement	Vérifiez le niveau d'huile; reportez-vous à la section Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur, page 4-43 .	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau du liquide de frein; reportez-vous à la section Vérification du niveau du liquide de frein, page 4-79 .	
Filtre à air du moteur	Contrôlez le filtre à air du moteur, nettoyez ou remplacez-le au besoin (vérifiez-le plus souvent dans des conditions de conduite poussiéreuses).	
Filtres à air CVC (selon l'équipement)	Contrôlez les filtres à air CVC et nettoyez-les au besoin (faites-le plus souvent dans des conditions de conduite poussiéreuses).	
Volant	Réglez la hauteur du volant selon vos préférences. Vérifiez qu'il est correctement verrouillé en place.	
Mécanisme de maintien du frein (si équipé)	Serrez le mécanisme de maintien du frein et vérifiez s'il fonctionne correctement. Relâchez le frein de avant de déplacer le véhicule.	
Calandre avant et radiateur	Assurez-vous que la calandre avant et le radiateur sont propres.	
Sièges et ceintures de sécurité	Assurez-vous que les sièges sont bien enclenchés.	
	Contrôlez les ceintures de sécurité pour tout dommage. Bouclez les ceintures de sécurité et vérifiez qu'elles se ferment et s'ouvrent normalement.	
Filets latéraux	Vérifiez le bon état des filets latéraux. Faites remplacer les filets si vous constatez des dommages. Fixez les deux filets latéraux et vérifiez qu'ils se verrouillent correctement.	

<i>Éléments à contrôler</i>	<i>Contrôles à effectuer</i>	✓
	Utilisez la sangle de réglage pour resserrer le filet si nécessaire.	
Système d'échappement	Si ce n'est pas déjà fait, nettoyez la zone entourant le système d'échappement, surtout si lors de la dernière sortie, le véhicule a été utilisé dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.	
Soufflets d'arbre de transmission	Faites un contrôle visuel de l'état des soufflets d'arbre de transmission et les protecteurs.	
Pneus	Contrôlez la pression et l'état des pneus. Contrôlez l'étiquette <i>Pression des pneus</i> et ajustez la pression selon la charge.	
Jantes	Vérifiez si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifiez si les écrous de roue sont serrés selon les spécifications. Reportez-vous à la section JANTES ET PNEUS, page 4-76 pour connaître les couples de serrage indiqués.	
Chargement et transport	Chargement: Lors du transport d'une charge, respectez la capacité de chargement du véhicule. Reportez-vous à la section Chargement de la boîte de rangement, page 2-28 . Assurez-vous que le chargement est bien fixé à l'arrière de la boîte de rangement. Charge maximale permise : Assurez-vous que la charge totale du véhicule (incluant le conducteur, les passagers, le chargement, le timon et les accessoires ajoutés) ne dépasse pas la capacité indiquée sur la fiche technique. Reportez-vous à la section Transport de charges .	
Carrosserie cargo arrière	Vérifiez si la boîte de rangement et le hayon sont solidement fixés.	
Attelage	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : • Vérifiez l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. • Respectez la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la 6 Fiche technique, page 6-2. • Assurez-vous que la remorque est bien attelée.	

<i>Éléments à contrôler</i>	<i>Contrôles à effectuer</i>	✓
Châssis et suspension	Vérifiez sous le véhicule s'il y a des débris sur le châssis ou la suspension (bras supérieurs et inférieurs, roues, amortisseurs, ressorts) et nettoyez-les correctement	
Portes	Vérifiez que toutes les portes sont en bon état. Faites remplacer les portes si vous constatez des dommages. Fermez toutes les portes et vérifiez qu'elles sont bien verrouillées.	
Rétroviseur(s) (si équipé)	Réglez les rétroviseurs selon vos préférences.	

Avant de démarrer le moteur (avec clé D.E.S.S. installée)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Affichage numérique	Vérifiez le fonctionnement des témoins de l'affichage numérique (dans les premières secondes après avoir appuyé brièvement sur le bouton de démarrage/arrêt).	
	Vérifiez les messages affichés.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des : • Phares (feux de route et feux de croisement) • Feux arrière • Feux de freinage	
Pédale d'accélération	Appuyez sur la pédale d'accélération à quelques reprises afin de vous assurer qu'elle fonctionne librement et qu'elle retourne à sa position initiale après l'avoir relâchée.	
Pédale de frein	Appuyez sur la pédale de frein et vérifiez qu'elle n'offre aucune résistance et qu'elle retourne à sa position initiale après l'avoir relâchée.	
Niveau de carburant	Vérifiez le niveau d'essence.	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Huile moteur (contrôle à chaud)	Contrôlez le niveau d'huile; reportez-vous à la section Vérification du niveau d'huile moteur., page 4-33	
Guidon	Assurez-vous que le volant de direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche.	
Contacteur de démarreur	Démarrez le moteur, puis appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour arrêter le moteur. Redémarrez le moteur.	
Clé D.E.S.S. (fonction du contacteur d'arrêt du moteur)	Retirez la clé D.E.S.S. pour arrêter le moteur. Rebranchez la clé D.E.S.S. et redémarrez le moteur.	
Levier sélecteur	Appuyez sur le frein et bougez le levier de vitesse pour vous assurer qu'il fonctionne (positions P, R, N, H et L).	
Sélecteur 2 ou 4 roues motrices	Vérifiez le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.	
Freins	Avancez lentement sur quelques mètres, puis appliquez les freins. La pédale de frein doit être ferme lorsqu'elle est enfoncée. La pédale doit revenir à sa position initiale lorsqu'elle est relâchée. Les freins doivent répondre de manière adéquate à la demande du conducteur.	
Treuil (si équipée)	Vérifiez le fonctionnement du treuil.	
Avertisseur (si équipé)	Vérifiez le fonctionnement.	
CVC/ventilateur de chauffage (si équipé)	Vérifiez le fonctionnement du CVC/ventilateur de chauffage. Vérifiez le débit d'air de chaque évent pour sélectionner le débit (dégivrage, événements, pieds).	

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Pour contacter Transport Canada :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-
Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais: 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



<http://www.tc.gc.ca/recalls>

3 RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE – TABLE DES MATIÈRES

COMMANDES PRINCIPALES 3-3

VOLANT.....	3-3
PÉDALE D'ACCÉLÉRATION.....	3-5
PÉDALE DU FREIN.....	3-6
LEVIER D'EMBRAYAGE.....	3-7

COMMANDES SECONDAIRES 3-9

Clé RF D.E.S.S et borne RF D.E.S.S.....	3-10
BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR.....	3-11
CLAVIER.....	3-12
SÉLECTEUR DES PHARES.....	3-13
INTERRUPTEUR DU TREUIL.....	3-13
INTERRUPTEUR D'AVERTISSEUR (selon les modèles).....	3-13

ÉQUIPEMENT 3-14

PORTE-GOBELETS.....	3-14
POIGNÉES DU PASSAGER.....	3-15
Capot avant.....	3-16
COMPARTIMENTS DE RANGEMENT.....	3-18
OUTILS DE DÉPANNAGE.....	3-24
POINTS DE RÉCUPÉRATION.....	3-24
REPOSE-PIED.....	3-25
Demi-portes (selon l'équipement).....	3-25
CEINTURES DE SÉCURITÉ.....	3-26

Siège du conducteur.....	3-28
Sièges des passagers.....	3-29
BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE.....	3-30
TREUIL.....	3-30
Boîte de rangement inclinable.....	3-31
CROCHET D'ATTELAGE.....	3-36
PARE-CHOCS AVANT.....	3-37
Mécanisme de maintien des freins.....	3-37

AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO 3-39

AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	3-39
RÉGLAGES.....	3-44

CARBURANT..... 3-49

Exigences liées au carburant.....	3-49
Carburant – Indice d'octane recommandé.....	3-50
Carburant – Méthode de remplissage du véhicule.....	3-50

PÉRIODE DE RODAGE 3-52

Fonctionnement pendant le rodage.....	3-52
---------------------------------------	------

PROCÉDURES DE BASE 3-53

Démarrage du moteur.....	3-53
Fonctionnement du levier d'embrayage.....	3-53
Stationnement du véhicule et arrêt du moteur.....	3-54
Conseils pour maximiser la durée de vie des courroies de transmission.....	3-55

3 RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE – TABLE DES MATIÈRES

OPÉRATIONS SPÉCIALES..... 3-56

Moteur noyé – Mode noyé	3-56
CVT – Intrusion d'eau.....	3-56
Batterie est complètement déchargée	3-57
Renversement du véhicule.....	3-59
Immersion du véhicule	3-59

PERSONNALISER LA CONDUITE 3-60

Directives de réglage de la suspension	3-60
Réglages d'usine de la suspension	3-60
Réglage de la suspension	3-61
Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS).....	3-62

TRANSPORT DU VÉHICULE 3-63

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage	3-64
Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage.....	3-65
Immobilisation du véhicule pour le transport	3-66
Retrait du véhicule de la remorque.....	3-66

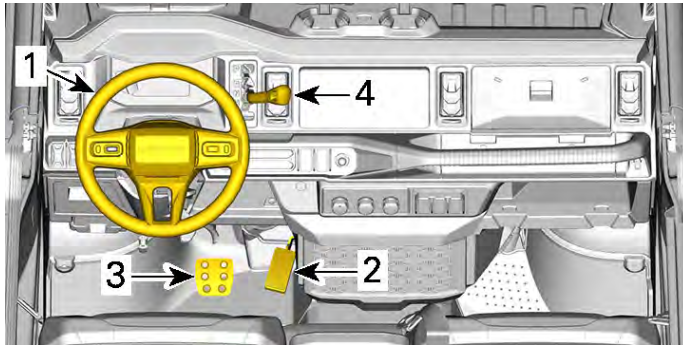
LEVAGE ET SUPPORT DU VÉHICULE 3-68

Information générale de sécurité pour le levage	3-68
---	------

COMMANDES PRINCIPALES

Il est important de connaître l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes, et d'en développer et d'en pratiquer une utilisation harmonieuse et coordonnée.

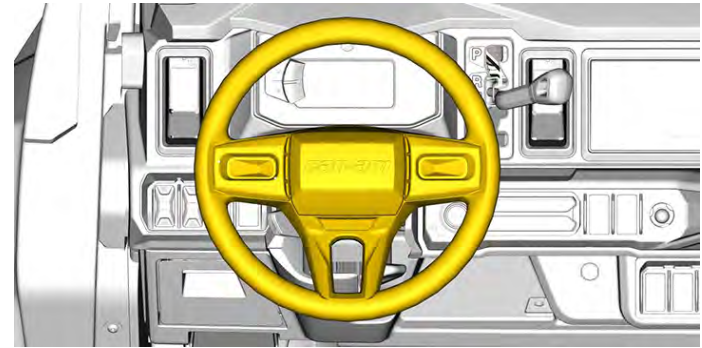
Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.



1. Volant
2. Pédale d'accélération
3. Pédale de frein
4. Levier de commande de sens de marche

VOLANT

Le volant est situé devant le siège du conducteur.



3

Le volant dirige le véhicule vers la gauche ou la droite. Tournez le volant dans la direction où vous voulez aller.

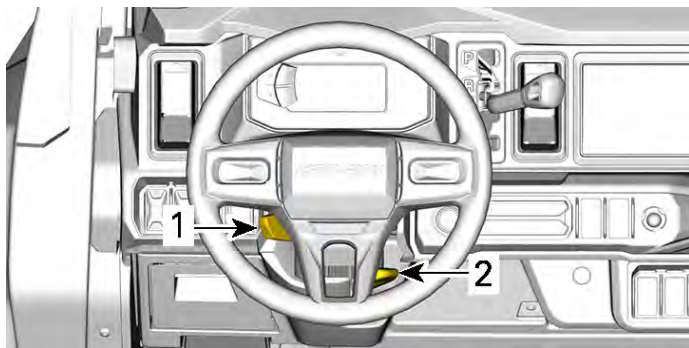
Tenez le volant fermement sans fermer complètement les poings et conduisez normalement.

ATTENTION

Sur des sentiers accidentés ou lors du franchissement d'un obstacle, le volant pourrait tourner brutalement d'un côté, causant des blessures de la main ou du poignet si les pouces sont laissés autour du volant.

Pendant la conduite, le système de direction assistée (DPS) réduit l'effort nécessaire pour tourner le volant.

Le volant inclut de nombreuses commandes.



1. Levier d'inclinaison de la colonne de direction
2. Levier de réglage de la hauteur du volant

Réglage de la hauteur du volant

AVERTISSEMENT

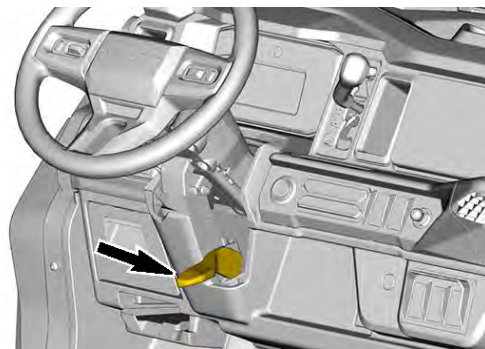
N'ajustez jamais la hauteur du volant pendant que vous conduisez. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

La hauteur du volant est réglable en fonction des préférences du conducteur.

Réglez la hauteur du volant au niveau de la poitrine, pas au niveau du visage.

Pour régler la hauteur du volant:

1. Déverrouillez le volant en poussant le levier de réglage vers le bas. Le levier est situé sur le côté droit de la colonne de direction.



2. Mettez le volant sur la position voulue.

3. Maintenez le volant dans la position souhaitée et poussez le levier de réglage vers le haut pour bloquer le volant en position.

Relever complètement la colonne de direction

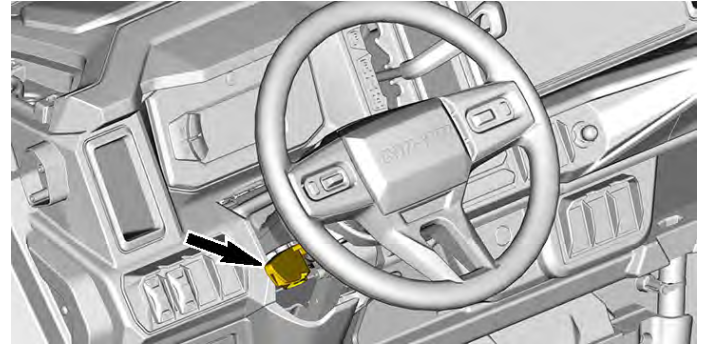
AVERTISSEMENT

Ne relevez jamais complètement la colonne de direction pendant la conduite. Vous risquez de perdre le contrôle de l'embarcation.

Ne conduisez jamais le véhicule avec la colonne de direction en position haute.

Pour faciliter la montée ou la descente du véhicule, la colonne de direction peut être relevée pour créer plus d'espace.

1. Pour sortir du véhicule, tirez le levier situé sur le côté gauche de la colonne de direction et poussez le volant vers le haut du tableau de bord.



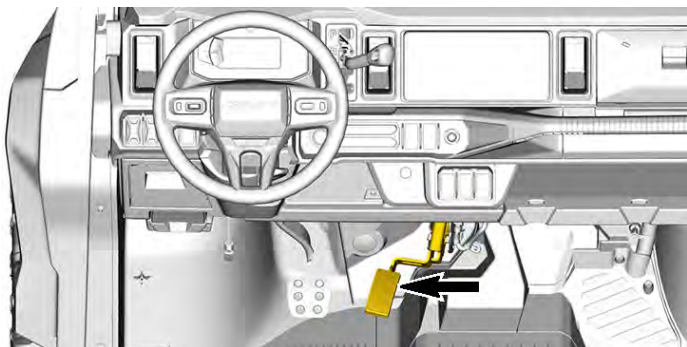
2. Une fois assis, il suffit d'abaisser le volant pour le remettre en place. Le volant revient à la hauteur réglée par le conducteur.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la colonne de direction est correctement verrouillée avant de conduire le véhicule.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATION

La pédale d'accélérateur est la pédale la plus à droite.



Elle commande la vitesse du moteur et ses accélérations.

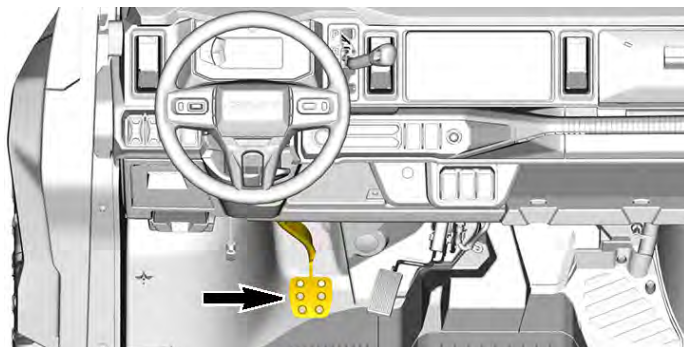
Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le pied droit.

Pour diminuer la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur.

La pédale d'accélération est montée sur un ressort et elle doit revenir à sa position de repos (ralenti) lorsqu'elle n'est pas enfoncée.

PÉDALE DU FREIN

La pédale de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.



La pédale de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

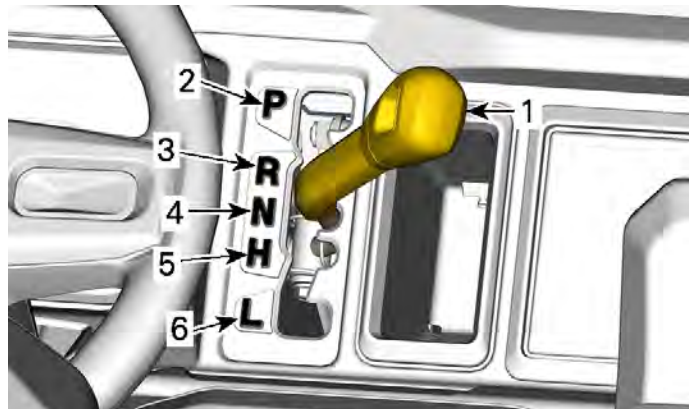
Pour diminuer la vitesse du véhicule ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec le pied droit.

La pédale de frein est montée sur un ressort et elle doit revenir à sa position de repos (libre) lorsqu'elle n'est pas enfoncée.

LEVIER D'EMBRAYAGE

Le levier sélecteur est situé sur la console supérieure à droite du volant.

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.



1. Levier sélecteur
2. Stationnement
3. Marche arrière
4. Point mort
5. Haute vitesse (marche avant)
6. Basse vitesse (marche avant)

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

Selon la configuration de votre véhicule, une alarme de recul peut être déjà installée. Elle est automatiquement activée lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Lors des manœuvres en marche arrière, le nombre de révolutions du moteur est limité de manière à limiter la vitesse du véhicule.



AVERTISSEMENT

En reculant dans une pente, la gravité peut augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

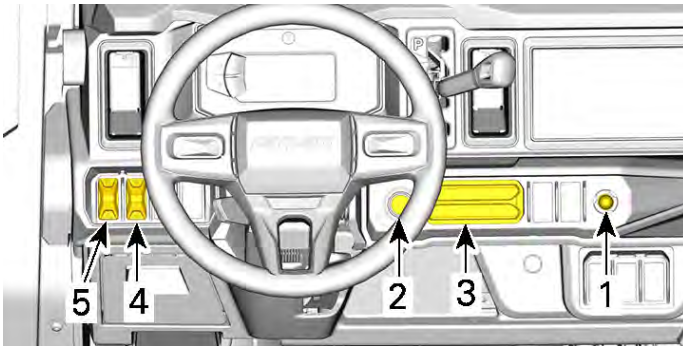
AVIS

Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque (si équipé d'un attelage), transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

COMMANDES SECONDAIRES

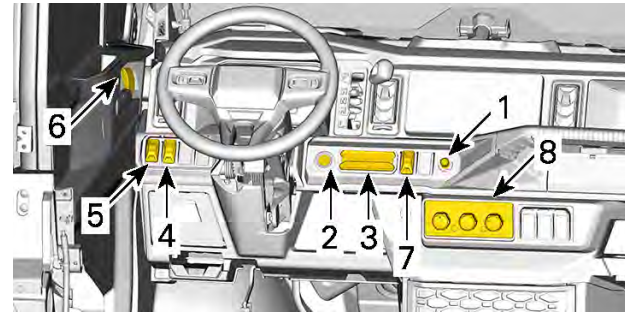
Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations.

Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.



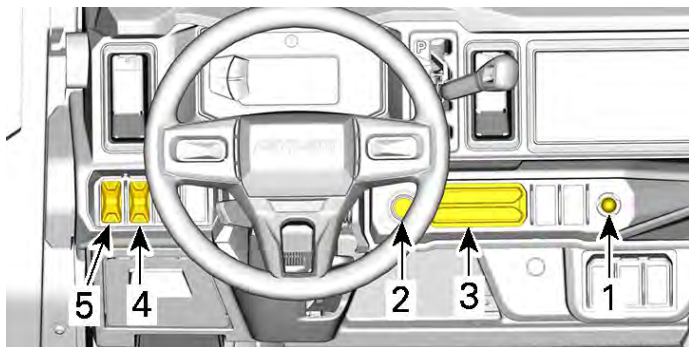
Modèles sans CAB

1. Borne D.E.S.S.
2. Bouton Marche/Arrêt
3. Clavier numérique
4. Treuil
5. Phare

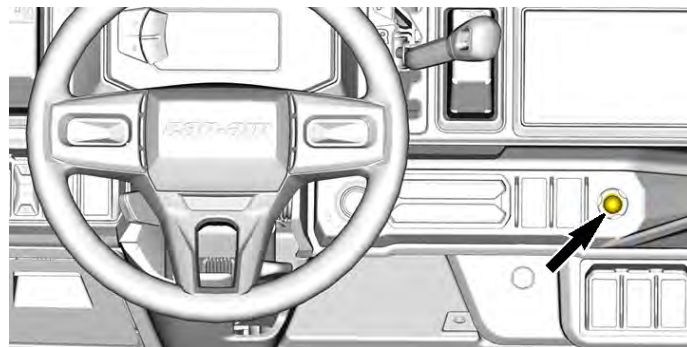


Modèles avec CAB

1. Borne D.E.S.S.
2. Bouton Marche/Arrêt
3. Clavier numérique
4. Treuil
5. Phare
6. Vitres électriques
7. Volume (selon l'équipement)
8. Commande de climatisation



1. Borne D.E.S.S.
2. Bouton Marche/Arrêt
3. Clavier numérique
4. Treuil
5. Phare



Clé RF D.E.S.S.

Pour toutes les options liées au système D.E.S.S., adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour obtenir de plus amples renseignements.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le véhicule est fourni avec une clé D.E.S.S.

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec différents types de programmation de la clé : Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

Clé RF D.E.S.S et borne RF D.E.S.S.

Borne RF D.E.S.S.

La borne D.E.S.S. est située au centre du tableau de bord, à droite du volant.



NOTE

Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.



AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Flexibilité D.E.S.S.

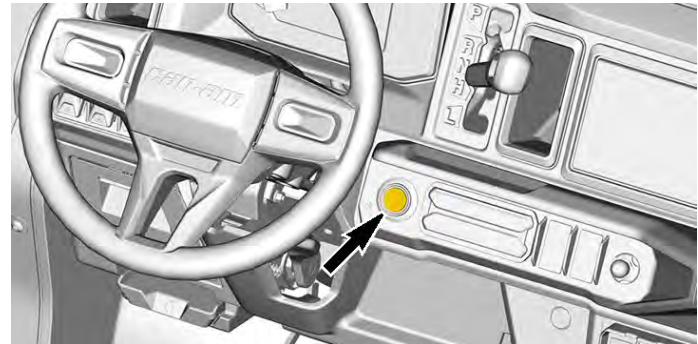
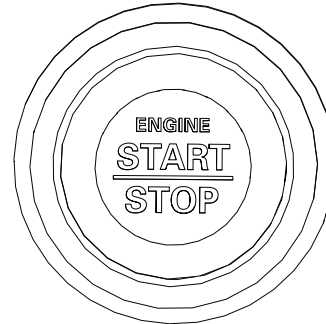
Le système D. E. S. S du véhicule peut être programmé pour reconnaître jusqu'à 8 clés différentes.

Dans ce cas, si vous êtes propriétaire de plusieurs véhicules utilisant une clé D.E.S.S., il est possible d'utiliser n'importe lequel d'entre eux avec ce véhicule.

Consultez votre concessionnaire Can-Am Hors route agréé pour programmer les autres touches D.E.S.S.

BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR

Le bouton de démarrage du moteur est situé au centre du tableau de bord, sous le levier de vitesses.



La clé D. E. S. S. étant insérée, appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le moteur démarre.

Appuyez sur ce même bouton pour arrêter le moteur.

Pour alimenter le système électrique sans démarrer le moteur, appuyez brièvement sur le bouton de démarrage du moteur.

CLAVIER

Le clavier est situé au milieu du tableau de bord, à droite du volant.

Le premier clic permet d'afficher le réglage actuel.

Pour modifier un paramètre, cliquez à nouveau jusqu'à ce que le mode souhaité soit atteint.



Icône	Utilisation	Moteur
	Sélection des différents niveaux de direction assistée*	• Min • Moy. • Max

	Passer d'un mode différentiel à l'autre	• 4RM – Boue • 4RM – Randonnée
	Activer ou désactiver le blocage du différentiel avant	• Déverrouiller • Verrouiller
	Sélection des modes moteur*	• Normal • Sport • Travail
	Bascule entre les modes 2x4 et 4x4*	• 2 roues motrices • 4RM (mode différentiel précédemment sélectionné)
	Activer ou désactiver le blocage du différentiel arrière*	• Déverrouiller • Verrouiller
* Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique <i>Réglage du véhicule</i> ,		

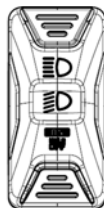
SÉLECTEUR DES PHARES

Le sélecteur des phares se situe sur le côté gauche du tableau de bord.

Ce sélecteur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route.

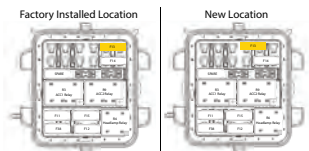
Appuyez et maintenez le bouton inférieur pour éteindre les phares.

Appuyez à nouveau sur ce même bouton pour rallumer les phares.



Lorsque le véhicule en est équipé, l'éclairage signature reste allumé même si les phares sont éteints.

En déplaçant le fusible 13 de la broche A1/A2 à A2/A3, l'éclairage signature est géré par le commutateur avec tous les autres feux.



INTERRUPTEUR DU TREUIL

Le treuil peut être contrôlé depuis l'intérieur et l'extérieur du véhicule. Sa commande est située sur le tableau de bord, à gauche du volant.

Reportez-vous à votre *guide du treuil* fourni avec votre véhicule pour la bonne utilisation du treuil.



INTERRUPTEUR D'AVERTISSEUR (selon les modèles)

Pour activer l'avertisseur, appuyez sur cet interrupteur.



ÉQUIPEMENT

Certaines caractéristiques pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.

Certaines étiquettes du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations.

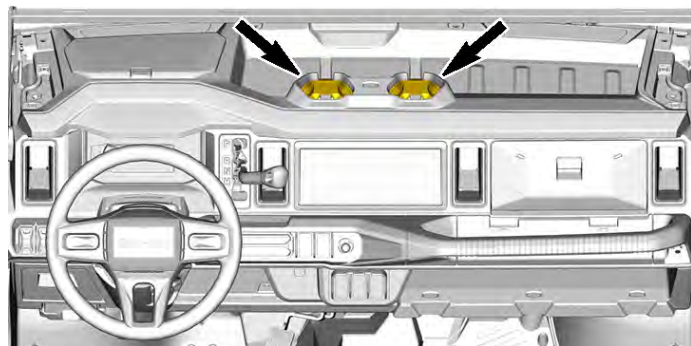
Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.

PORTE-GOBELETS



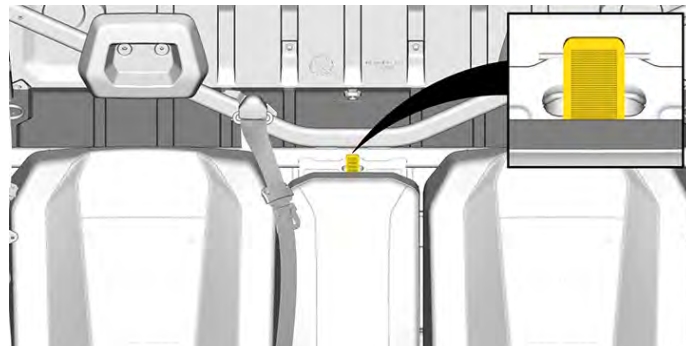
N'utilisez pas les porte-gobelets pendant la conduite dans des conditions difficiles.

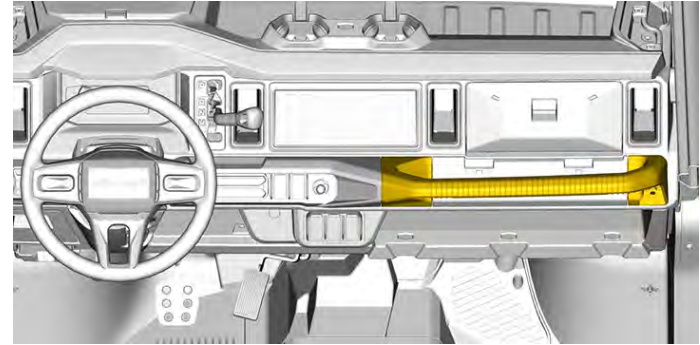
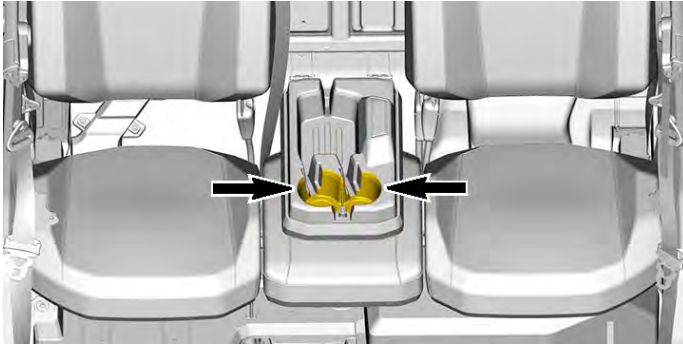
Il y a deux porte-gobelets au-dessus du tableau de bord.



Deux porte-gobelets supplémentaires sont disponibles sur le dos du dossier de chaque siège passager au centre.

Ils sont accessibles lorsque vous abaissez le dossier du siège central.





3

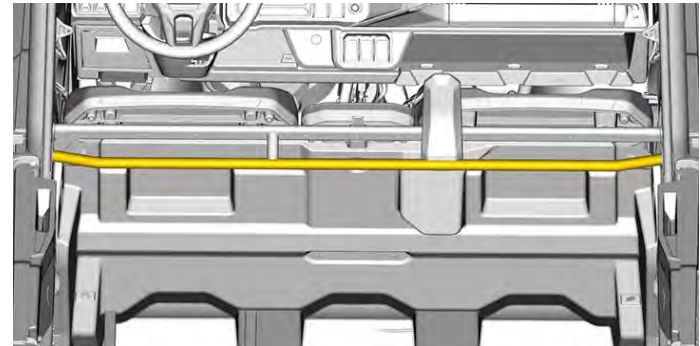
POIGNÉES DU PASSAGER

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une partie de la cage du véhicule comme poignée de maintien. Les mains peuvent être heurtées par des objets en dehors de la cabine ou écrasées lors d'un renversement.

Saisir les poignées de maintien permet aux passagers de s'accrocher pendant les mouvements du véhicule et aide à garder les mains et le corps à l'intérieur de la cabine en cas de renversement.

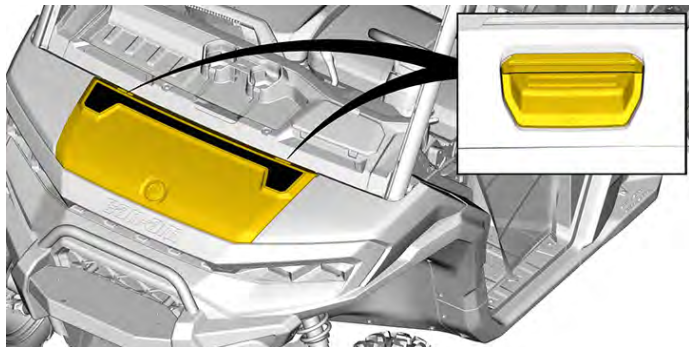
Les passagers avant ont accès à une poignée avant devant leur siège.



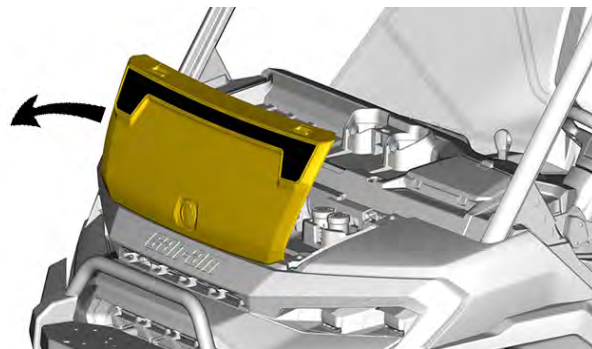
Capot avant

Ouverture du capot avant

1. Appuyez sur les deux boutons.

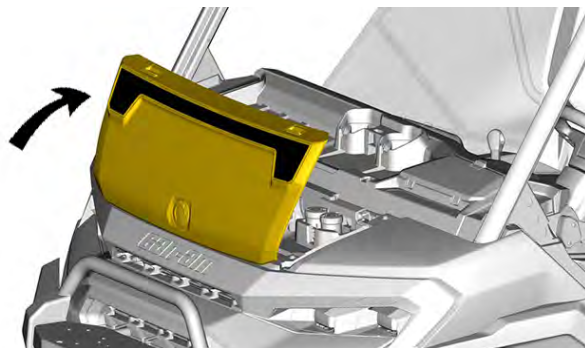


2. Levez le capot.



Fermeture du capot avant

1. Abaissez le capot en place.



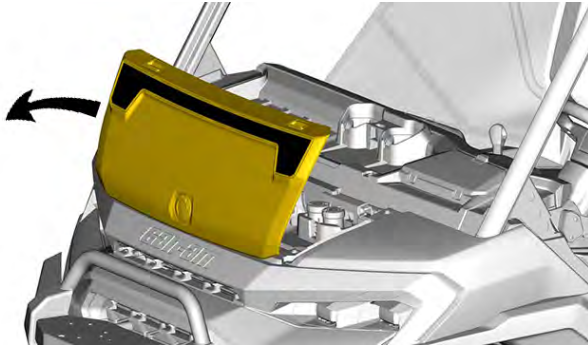
2. Fermez le capot avant.

AVIS

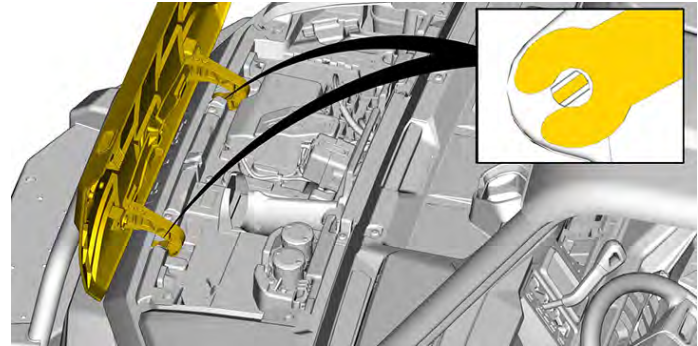
Assurez-vous que les deux loquets sont correctement fixés. Un clic retentit.

Dépose du capot avant

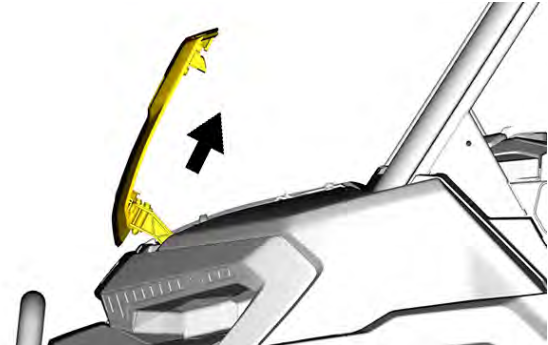
1. Ouvrez le capot jusqu'à ce qu'il soit presque complètement vertical.



2. Tirez vers le haut et l'arrière pour le retirer.

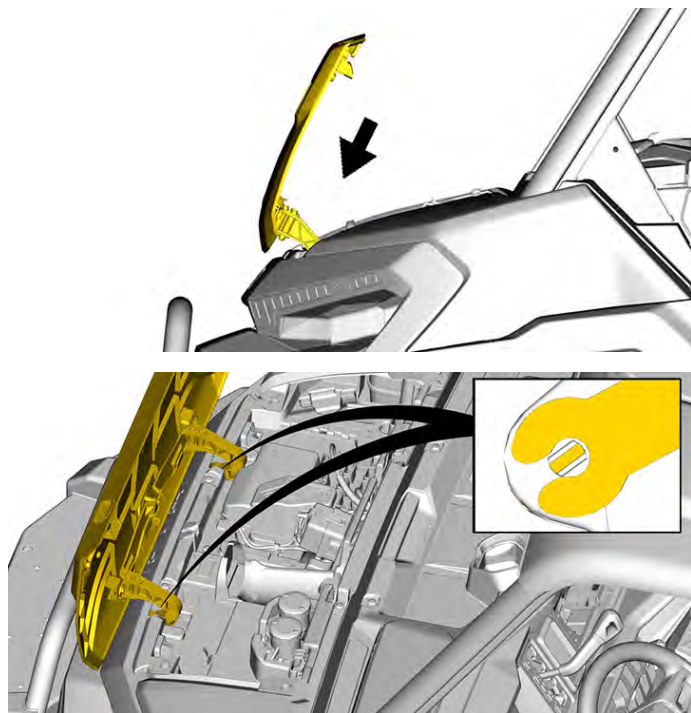


3

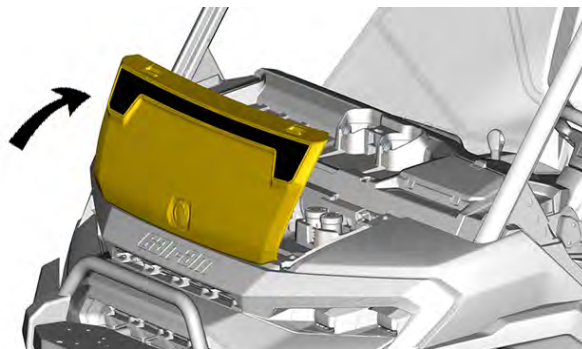


Installation du capot avant

1. Abaissez le capot en place.



2. Fermez le capot.



AVIS

Assurez-vous que les deux loquets sont correctement fixés. Un clic retentit.

COMPARTIMENTS DE RANGEMENT

Ce véhicule est équipé de plusieurs compartiments de rangement conçus pour transporter des objets légers.

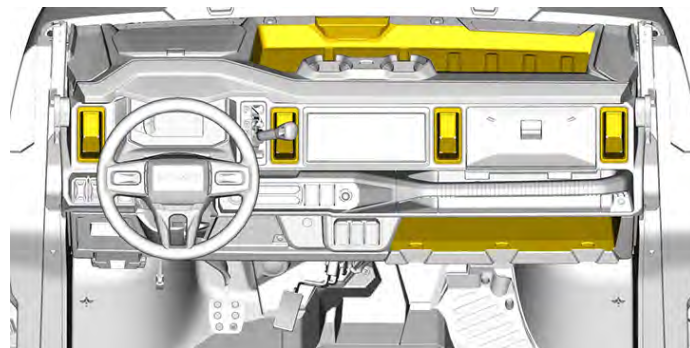
Compartiments de rangement ouverts

Plusieurs compartiments de rangement ouverts sont disponibles dans la console.

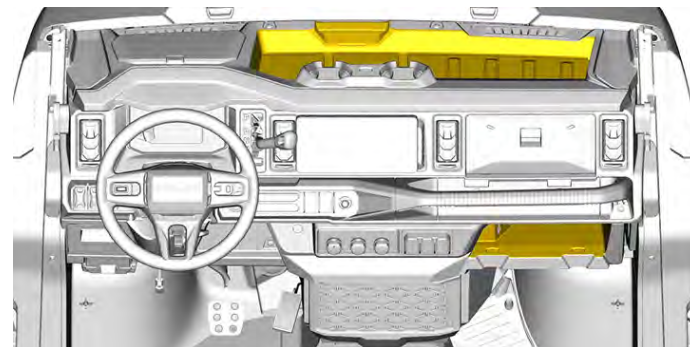


AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez un véhicule, vérifiez qu'aucun objet stocké dans un des compartiments de rangement ouverts ne puisse causer de dommages en cas de retournement.



Modèles sans CVC



Modèles avec CVC

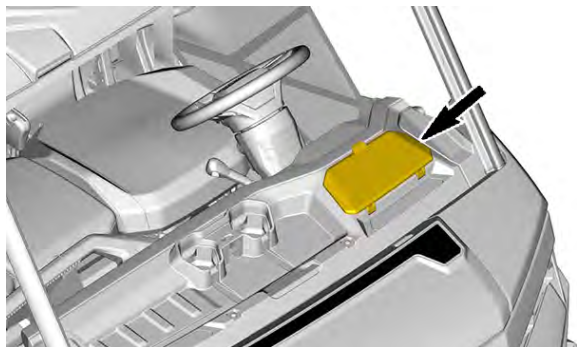
Compartiment de rangement de l'indicateur multifonction

Un compartiment de rangement est disponible au-dessus de la jauge multifonctions, comprenant un connecteur USB de type A.

AVIS

Ce compartiment de rangement peut devenir chaud en été et lorsque le véhicule circule à faible vitesse pendant une longue période.

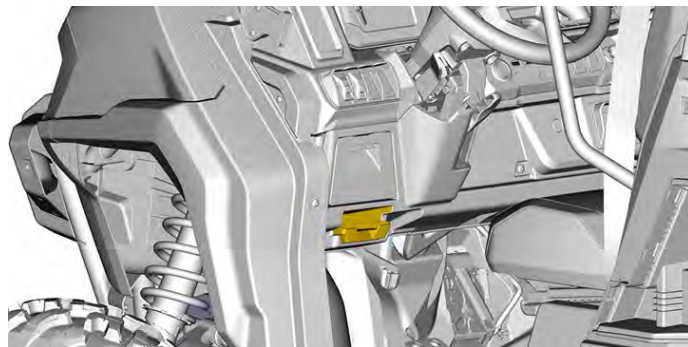
Il est donc déconseillé d'y laisser un appareil électronique, tel qu'un téléphone portable, car les températures élevées peuvent causer des dommages permanents au téléphone et à sa batterie.



Emplacement pour téléphone intelligent

Espace spécialement conçu pour transporter un téléphone intelligent.

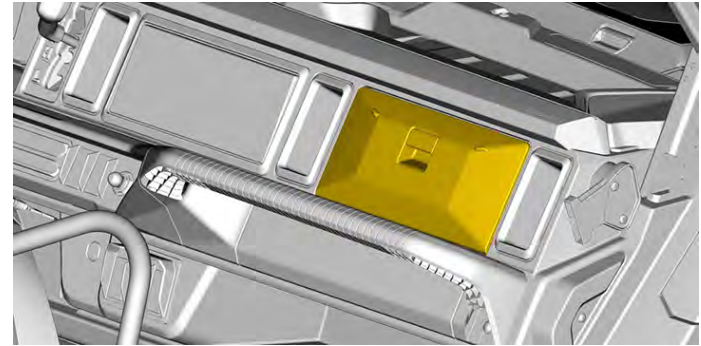
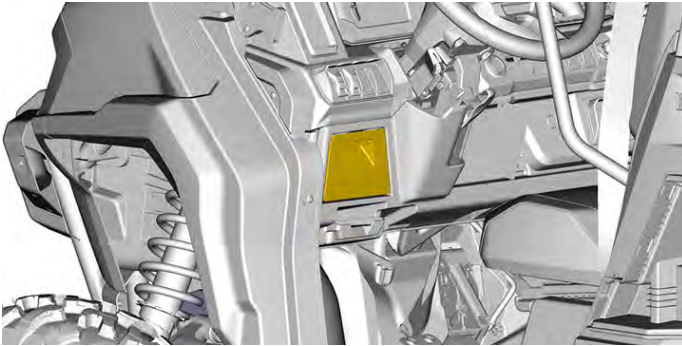
Cet espace est situé en bas à gauche de la partie inférieure du tableau de bord, sous le compartiment de rangement du lecteur.



Compartiment de rangement du conducteur

Un petit compartiment de rangement fermé est disponible sur le côté conducteur.

Tirez sur la poignée du couvercle pour l'ouvrir.



3

Boîte à gants

Le véhicule est équipé d'une boîte à gants fermée faite pour transporter des objets légers.

AVIS

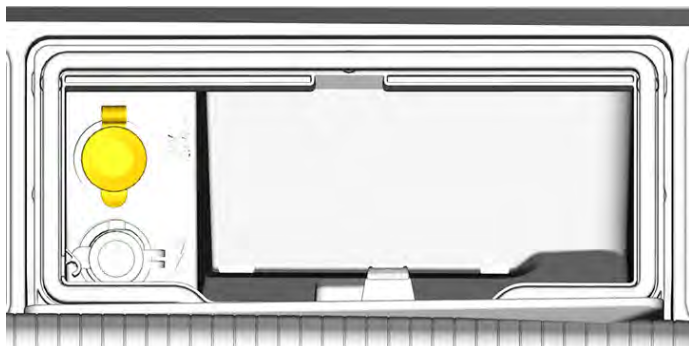
Ce compartiment de rangement peut devenir chaud en été et lorsque le véhicule circule à faible vitesse pendant une longue période.

Il est donc déconseillé d'y laisser un appareil électronique, tel qu'un téléphone portable, car les températures élevées peuvent causer des dommages permanents au téléphone et à sa batterie.

SORTIE 12 VOLTS

La prise de courant de 12 volts est située à l'intérieur de la boîte à gants.

Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.



Enlevez le capuchon de protection. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intrusions.

Port USB

Le port USB sert à recharger des appareils.

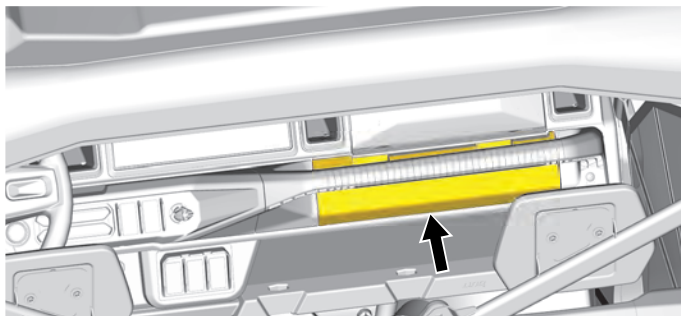


Une rallonge de câble USB peut être branchée à partir de ce compartiment et utilisée soit dans le compartiment central, soit dans les compartiments latéraux (à l'exception des modèles CVC).

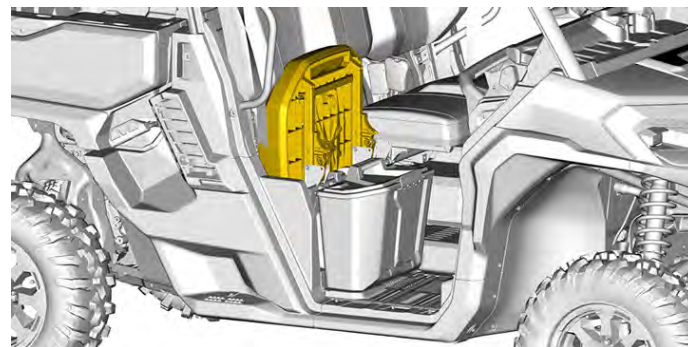
Compartiment de rangement du tableau de bord

Ce compartiment est situé sous la boîte à gants, derrière la poignée du passager.

Le guide de l'utilisateur et les outils de dépannage se trouvent dans ce compartiment.



Pour extraire la boîte de rangement sous le siège, soulevez le siège du passager droit et sortez-la en la tirant vers le haut.



3

Boîte de rangement sous le siège (selon l'équipement)

Une boîte de rangement amovible pratique est située sous le siège.



Pour la remettre en place, vérifiez qu'elle est correctement alignée avec la forme du plancher, pour qu'elle s'enclenche correctement sous le siège.

Boîte de rangement sous le siège	
Capacité maximale	6 kg (13 lb)

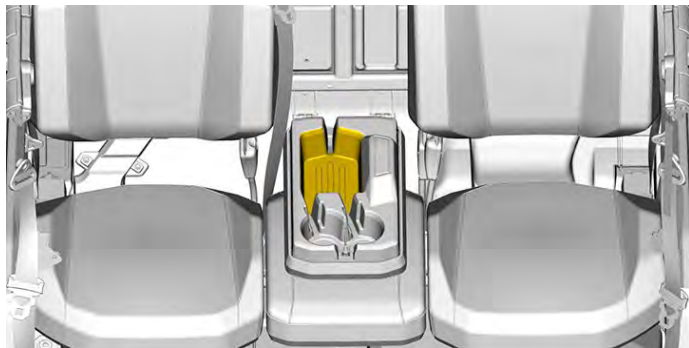
Zone de stockage dans le dossier du passager central

Lorsque le dossier du passager central est abaissé, une zone de stockage est disponible.



NOTE

Toujours vider la zone de rangement avant de relever le dossier du passager central.



Tournevis (plat et cruciforme)	
Clés ouvertes 10 et 13 mm	
Clé Torx T30	

POINTS DE RÉCUPÉRATION

Le véhicule est équipé de points de récupération avant et arrière.

Ces points de récupération doivent uniquement être utilisés pour récupérer le véhicule lorsqu'il bloqué.

AVIS

Les points de récupération sont conçus pour récupérer un véhicule bloqué.

Ils ne doivent pas être utilisés pour porter une charge ou pour fixer une poulie ou tout autre dispositif mécanique susceptible de surcharger le point d'attache.

Ne pas suivre cette consigne peut endommager le châssis du véhicule.

OUTILS DE DÉPANNAGE

Le véhicule est livré avec des outils de dépannage de base qui vous aideront dans certaines situations.

Les outils se trouvent dans le compartiment de rangement du tableau de bord.

Les outils de dépannage suivants sont fournis avec le véhicule :

REPOSE-PIED

Le véhicule est équipé de repose-pieds pour le conducteur et le passager avant droit pour leur permettre d'ancrer solidement les pieds sur le plancher du véhicule, et de maintenir une position du corps appropriée lors de la conduite.

Les repose-pieds permettent de minimiser le risque de blessure à la jambe ou au pied lorsque des chaussures appropriées sont utilisées.

Demi-portes (selon l'équipement)

Les quart-de-portes de chaque côté de l'habitacle permettent de maintenir les bras, les jambes et les épaules à l'intérieur du véhicule, réduisant ainsi les risques de blessures.

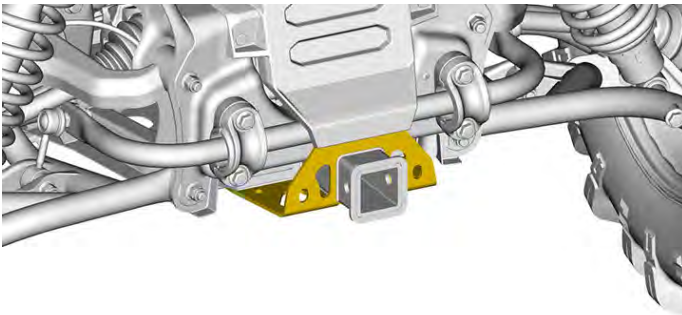
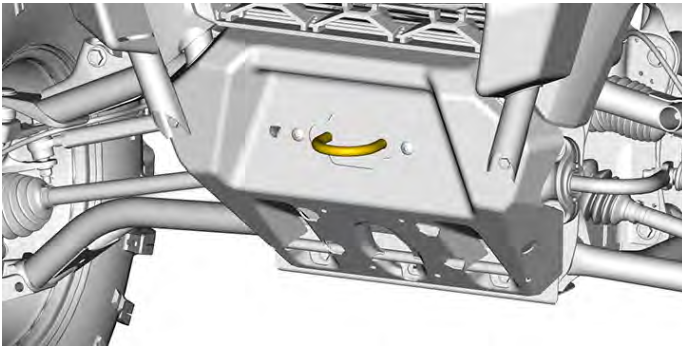
Les quart-de-portes maintiennent également les buissons ou les débris en dehors de l'habitacle.

Vous pouvez retirer les portes.

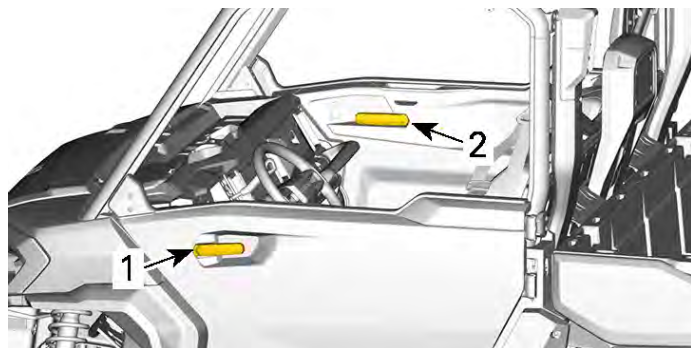


AVERTISSEMENT

Installez toujours des filets de sécurité et des barres de protection d'épaule lorsque vous retirez les portes du véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am hors route pour plus de détails sur la dépose et la pose.



Pour ouvrir la porte, tirez sur la poignée.



Typique

1. Poignée extérieur de la porte

2. Poignée intérieur de la porte

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ce véhicule est équipé de ceintures de sécurité en 3 points pour protéger le conducteur et le passager en cas de collision, de retournement ou de renversement. Les ceintures de sécurité peuvent aider les passagers à demeurer dans la cabine.



AVERTISSEMENT

Portez les ceintures de sécurité correctement en tout temps.

Les ceintures de sécurité réduisent le risque de blessures en cas d'accident et aident à garder les membres à l'intérieur de la cabine en cas de retournement ou autre accident.

Avant de prendre la route, chaque passager doit savoir comment déboucler rapidement sa ceinture de sécurité. Savoir détacher correctement votre ceinture de sécurité est une compétence essentielle qui peut vous sauver la vie dans une situation d'urgence. En cas d'accident ou de problème technique du véhicule, si vous savez détacher rapidement votre ceinture de sécurité, vous pourrez sortir du véhicule en évitant des dangers potentiels, tels que l'incendie ou le naufrage. En outre, savoir détacher rapidement votre ceinture de sécurité vous permet d'aider d'autres personnes, des enfants ou des personnes âgées.

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée :

- Le véhicule est allumé, mais le moteur n'est pas démarré :
 - Le témoin de port de la ceinture de sécurité sera allumé.
 - La jauge multifonctionnel affichera le message :
CEINTURE DE SÉCURITÉ.
- Lorsque le moteur tourne, et que le levier de vitesses est déplacé hors de la position PARK,
 - la vitesse du véhicule est limitée à un maximum d'environ 25 km/h (16 mi/h) sur terrain plat.

AVERTISSEMENT

Le véhicule peut atteindre une vitesse plus élevée ou moins élevée en fonction de la pente.

AVERTISSEMENT

Il n'y a pas de témoin ou de message pour les ceintures de sécurité des passagers.

Le conducteur est responsable de la sécurité de ses passagers. Il doit vérifier qu'ils ont tous attaché leur ceinture de sécurité.

Fixation et ajustement de la ceinture de sécurité

La ceinture de sécurité est équipée d'une patte de serrage qui bloque la ceinture abdominale lorsque la sangle est sous tension.



Typique

1. Patte de serrage

Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez la languette de verrouillage de la ceinture de sécurité dans la boucle, puis tirez sur la ceinture afin de vous assurer qu'elle est correctement attachée.

Ajustez la ceinture fermement contre votre corps et déplacez la ceinture vers le haut.



typique

⚠ AVERTISSEMENT

Portez la ceinture de sécurité correctement.
Bouclez et débouclez les ceintures de sécurité pour vérifier qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles restent correctement fermées et appuyées sur le corps.
Assurez-vous qu'elle n'est pas enroulée ou défectueuse.

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge de la boucle.

Siège du conducteur

Le siège du conducteur peut être réglé vers l'avant et vers l'arrière pour répondre aux besoins du conducteur.

Cependant, il est important que la personne qui conduit le véhicule puisse atteindre toutes les commandes et les utiliser adéquatement.

Par exemple, la pédale d'accélérateur et la pédale de frein doivent être facilement accessibles, utilisables et actionnables à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

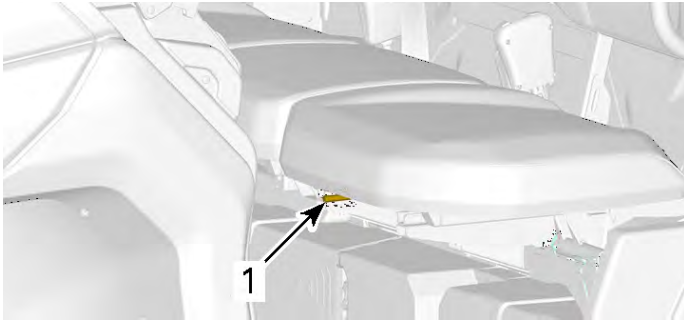
Le conducteur doit avoir un accès complet et adéquat aux commandes en tout temps.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais le siège en roulant.

Ajustement du dossier du siège conducteur

1. Déplacez le levier d'ajustement pour déverrouiller le siège.

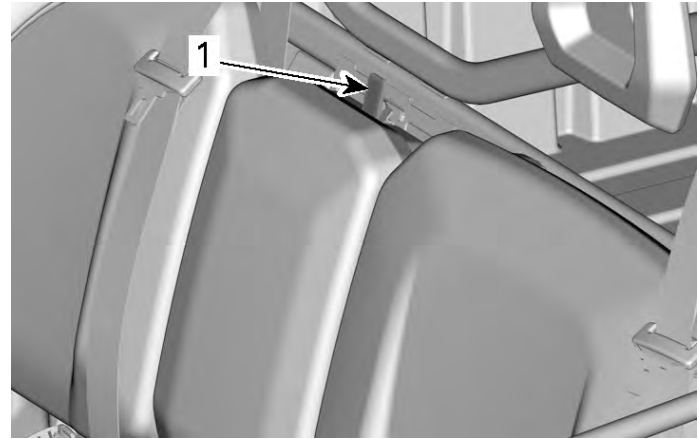


1. *Levier de réglage*
2. Déplacez le siège vers l'avant ou l'arrière pour atteindre la position souhaitée.
3. Relâchez le levier pour verrouiller le siège dans la position voulue.
4. Déplacez le siège pour vous assurer qu'il est verrouillé en place.

Sièges des passagers

Les sièges des passagers ne sont pas réglables.

Le dossier du siège passager central peut être basculé vers l'avant pour accéder aux porte-gobelets en relâchant le loquet situé sur le dessus du dossier.



Typique

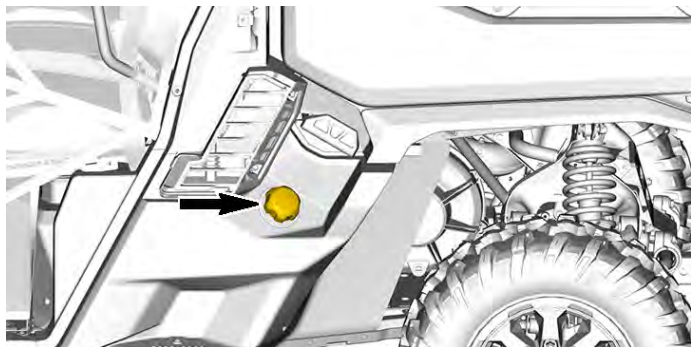
1. Mécanisme de verrouillage sur le dossier

Les sièges des passagers avant peuvent être relevés pour permettre un accès complet au plancher ou pour atteindre le coffre de rangement situé sous le siège du passager droit.

Pour soulever le siège, tirez sur l'avant du siège pour le dégager et soulevez-le jusqu'à ce qu'il se "pince" en position haute.

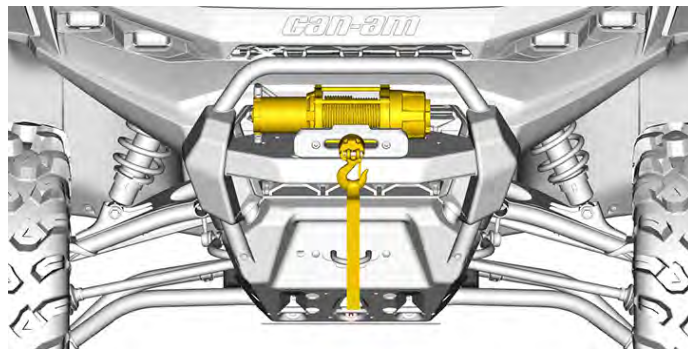
BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE

Le bouchon du réservoir de carburant est situé du côté conducteur, juste en dessous de la poignée d'ouverture de la boîte de rangement.



Reportez-vous à la section [Essence, page 3-49](#) pour connaître des informations sur le carburant approprié et la marche à suivre pour faire le plein.

TREUIL



AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/ corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.

Reportez-vous à votre guide du treuil fourni avec votre véhicule pour la bonne utilisation du treuil.

Certains véhicules sont équipés d'un treuil doté d'une fonction d'arrêt automatique. Cette fonction arrête le treuil à la fin de la traction pour éviter un enroulement excessif et des dommages au treuil ou au véhicule.

Le treuil peut être commandé de l'intérieur du véhicule avec le bouton de commande de treuil situé sur la console supérieure.

AVIS

L'usage intensif du treuil sur une durée prolongée peut décharger la batterie.

L'utilisation intensive du treuil peut causer la désactivation temporaire des disjoncteurs intégrés. Dans ce cas, attendez un moment, puis continuez le treuillage. Les disjoncteurs sont automatiquement activés lorsqu'ils refroidissent.

Les conseils suivants vous aideront à réduire les risques de décharge de la batterie:

- Dévidiez toujours manuellement: Déverrouillez le câble au moyen de la poignée, puis tirez sur la sangle du crochet pour dérouler.
- Laissez le moteur en marche lors de l'utilisation du treuil. N'arrêtez pas immédiatement le véhicule après le treuillage afin de laisser la batterie se recharger.
- De plus, lors d'un treuillage de plus de 30 secondes, il est recommandé d'augmenter le régime du moteur à environ 3 000 tr/min pour augmenter la capacité de charge de la batterie.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le véhicule est au POINT MORT (N) ou en STATIONNEMENT (P) avant d'augmenter le régime du moteur.

Boîte de rangement inclinable

La boîte de rangement inclinable permet de transporter une grande variété de charges.



AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de perte de contrôle ou de perte de charge, n'utilisez la boîte de chargement que conformément à *Transport de charges* dans la section *Informations de sécurité*.



AVERTISSEMENT

Fermez toujours la boîte de chargement avant de déplacer le véhicule.

Le chargement ne doit jamais dépasser le hayon lorsqu'il est ouvert.

Dans ce cas, le centre de gravité du véhicule change et le comportement du véhicule est modifié.

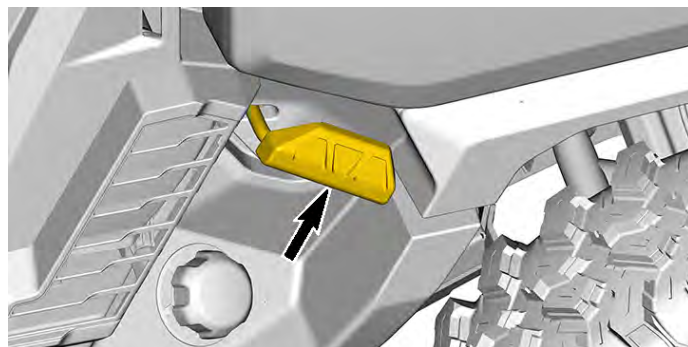
Poignées de dégagement de la boîte de rangement inclinable

AVERTISSEMENT

- Vérifiez que personne ne se tient derrière la boîte de chargement avant d'actionner la poignée de dégagement.
- Le poids du chargement peut nuire aux mouvements de la carrosserie cargo (inclinaison ou descente).
- Certains accessoires montés dans la boîte de chargement peuvent perturber son ouverture et sa fermeture. Faites toujours attention pendant cette opération.

Le mécanisme de verrouillage de la boîte de rangement peut être actionné des deux côtés du véhicule par une poignée de dégagement.

Saisissez la poignée par le dessous pour la soulever et évitez de vous frapper les articulations.



Côté gauche

Pour faciliter l'ouverture de la boîte de rangement, appuyez sur le coin de la boîte tout en déplaçant la poignée de déverrouillage vers le haut.

Soyez prudents lorsque vous manipulez le hayon et la boîte de rangement, car le chargement pourrait s'être déplacé lors du transport.

Pour abaisser la boîte de rangement, il suffit de la pousser en position.

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous abaissez la boîte de chargement, vous devez (et toute autre personne) vous tenir à distance de la boîte de chargement et de sa connexion au châssis du véhicule.
- Vérifiez que la boîte de chargement et le hayon sont correctement verrouillés avant de démarrer.
- Vérifiez qu'il ne reste aucun objet entre la boîte de chargement soulevée et le châssis du véhicule pour assurer un verrouillage correct de la boîte.

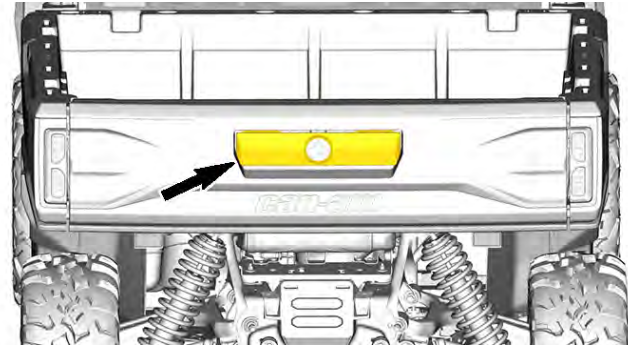
Hayon

AVIS

Ne pas mettre plus de 113 kg (250 lb) sur le hayon pendant le chargement ou le déchargement. Le hayon doit toujours être fermé pour réduire les risques de perdre une partie de votre charge pendant les mouvements du véhicule.

Ouverture du hayon

1. Pour ouvrir le hayon, soulevez la poignée du hayon.

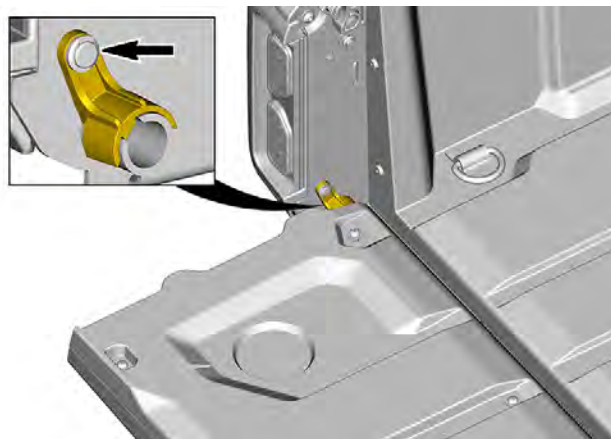


3

Démontage du hayon

1. Ouvrez le hayon.

2. Retirez le rivet en plastique et le clip sur le côté gauche.



3. Faites glisser sans forcer le clip à ressort derrière la tête de vis de chaque côté.



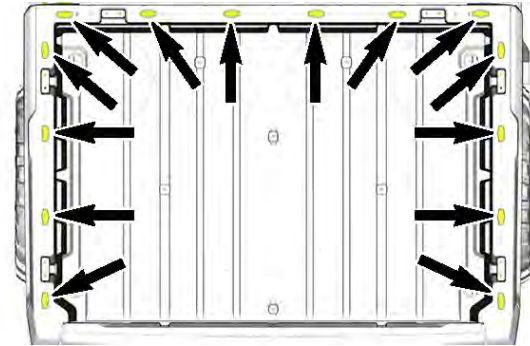
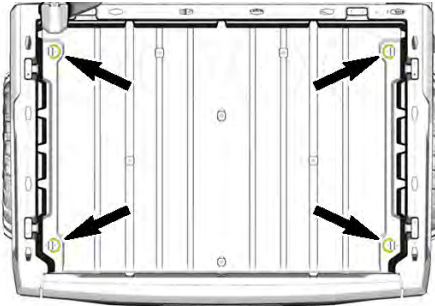
4. Levez le hayon à 45°.
5. Sortez le côté gauche de sa charnière.
6. Retirez le hayon en le faisant glisser vers la gauche.
7. Pour l'installation, inversez les étapes du retrait.

Crochets d'ancrage en D

Afin de sécuriser le chargement à l'intérieur de la boîte de rangement, 4 crochets en D d'ancrage sont situés sur le plancher de la boîte de chargement.

AVIS

N'essayez JAMAIS de soulever l'arrière du véhicule à l'aide de ces crochets en D.



3

Points d'attache LinQ

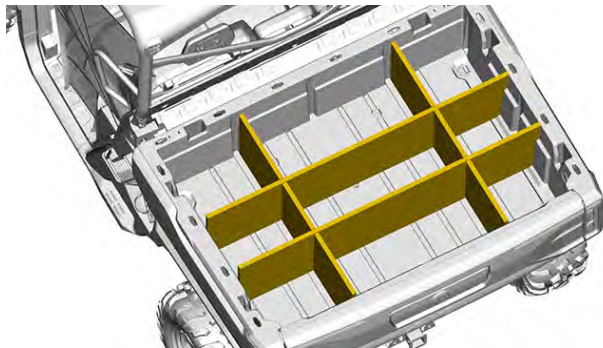
De nombreux points d'attache LinQ ont été placés sur le dessus des parois de la boîte de rangement pour installer les accessoires LinQ de BRP.

AVIS

N'utilisez pas ces points pour attacher des marchandises à l'intérieur de la boîte de rangement; utilisez les crochets en D.

Séparations de la boîte de rangement

La boîte de rangement peut être facilement séparée en compartiments de rangement plus petits afin d'éviter que les charges ne se mélangent ou bougent.



Exemple de séparations de la boîte de rangement

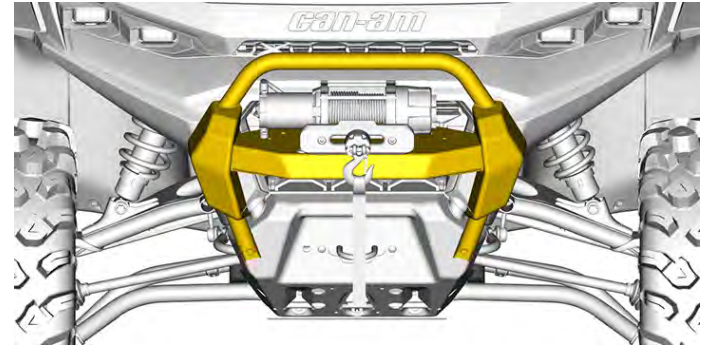
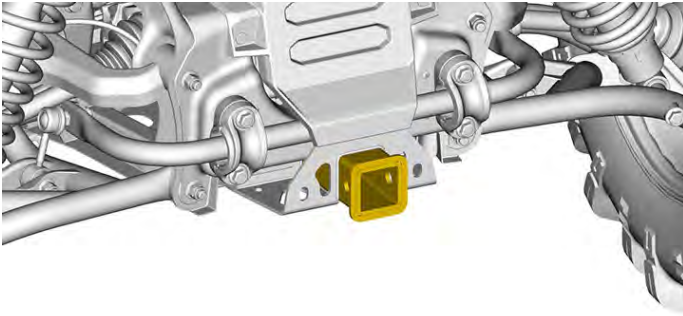
Prise 12 V (si installée)

Certains modèles sont équipés d'une prise 12 V située sur le côté droit de la boîte de rangement.



CROCHET D'ATTELAGE

Le véhicule est équipé d'un attelage récepteur standard de 50,8 x 50,8 mm (2 x 2 po).



3

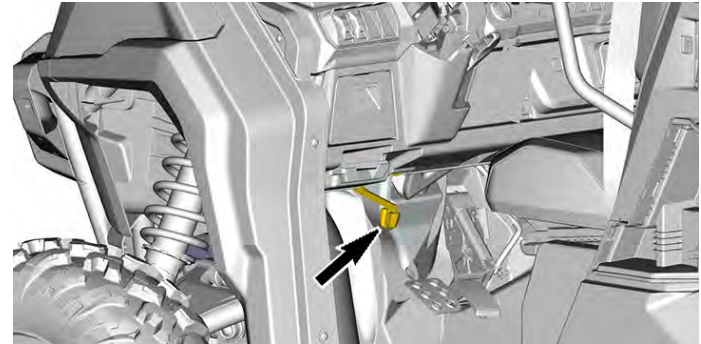
Pour utiliser correctement l'attelage pour remorque, reportez-vous à la rubrique [Transport de charges et travail](#), page 2-25.

AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de perte de contrôle ou de perte de charge, respectez toujours la capacité maximale de traction.

Mécanisme de maintien des freins

Le levier du mécanisme de maintien des freins est situé sous le tableau de bord, en dessous de la colonne de direction.



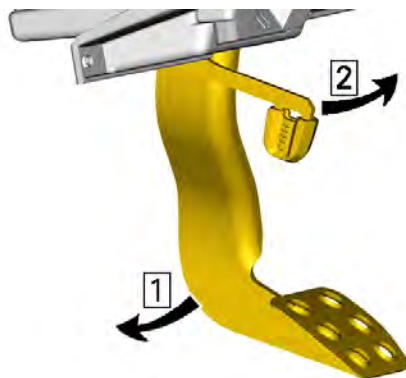
PARE-CHOC AVANT

Pare-chocs en acier pour renforcer la protection avant de la carrosserie.

Ce mécanisme maintient le frein serré sur les quatre roues lorsque le levier sélecteur est sur la position P.

Pour activer le mécanisme de maintien du frein, suivez les instructions ci-dessous:

1. Immobilisez le véhicule.
2. Appuyez et maintenez la pédale de frein.
3. Placez le levier sélecteur sur **Park** (stationnement).
4. Pendant que vous maintenez la pédale de frein, soulevez le levier vers le volant.
5. Retirez le pied de la pédale de frein qui doit alors rester abaissée.



1. Appuyez et maintenez la pédale de frein.
2. Soulevez le levier.

NOTE

Le levier du mécanisme de maintien du frein peut être réglée sur différentes positions.

AVERTISSEMENT

Lorsque ce mécanisme est activé, vérifiez que le véhicule reste immobilisé.

Mettez toujours le levier de vitesses en position Park (STATIONNEMENT) lorsque vous utilisez le mécanisme de maintien des freins.

Pour relâcher le mécanisme de maintien du frein, appuyez et maintenez la pédale de frein, placez le levier sur une autre position et relâchez la pédale de frein. Lorsque la pédale est relâchée, elle doit remonter en position normale.

Pour que le mécanisme de maintien du frein fonctionne normalement, le levier sélecteur doit être mis sur la position P. Il n'est pas recommandé d'utiliser le mécanisme de retenue du frein seul.

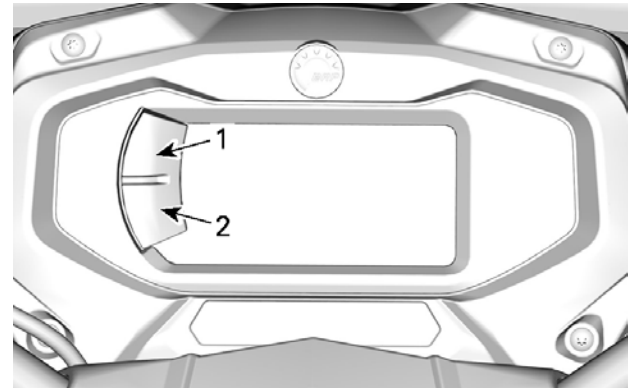
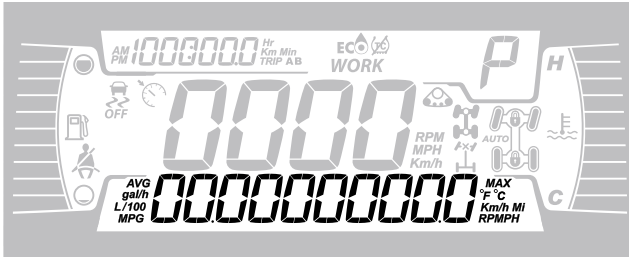
AVERTISSEMENT

Vérifiez que le mécanisme de maintien du frein est desserré avant de démarrer le véhicule. Si le mécanisme de maintien du frein est activé lorsque le véhicule avance, le système de freinage peut être endommagé. Les risques incluent la perte de la puissance de freinage et/ou un incendie.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO

AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

Affichage inférieur



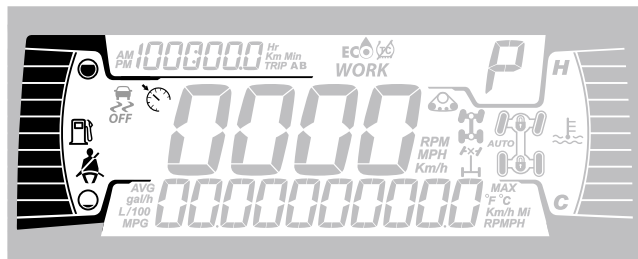
1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Peut afficher les éléments suivants :

- RÉGIME DU MOTEUR
- Statistiques de vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Paramètres
- Messages

Utilisez le bouton BAS pour changer les informations affichées.

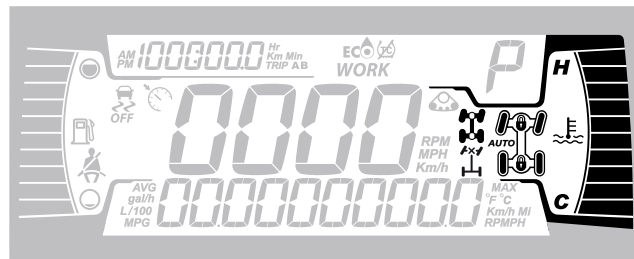
Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Icône de la ceinture de sécurité
- Limiteur de vitesse (si équipé)

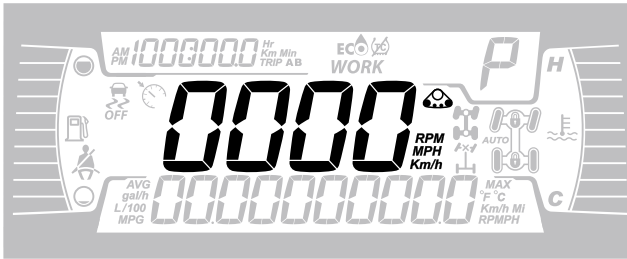
Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- Verrouillage du différentiel avant 2X4/4X4 roues motrices
- Verrouillage du diff. arrière
- Quick-4Lok

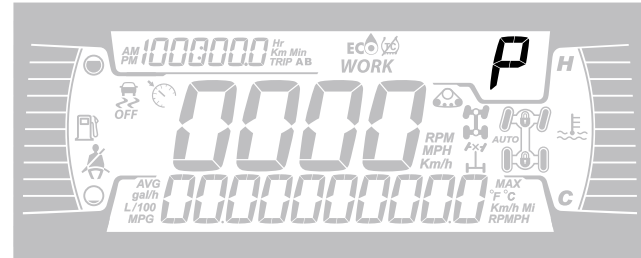
Affichage central



L'affichage central inclut :

- Vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h, ou le régime en tr/mn.
- Trousse de suivi active (si équipé)

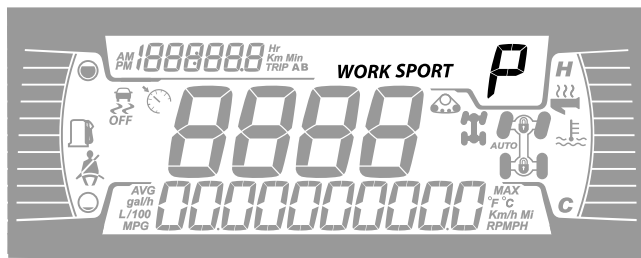
Position du sélecteur de transmission



Cet indicateur affiche le rapport engagé de la boîte de vitesse:

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Plage Haute)
- L (Plage Basse)
- – (plage invalide)

Affichage du mode de conduite

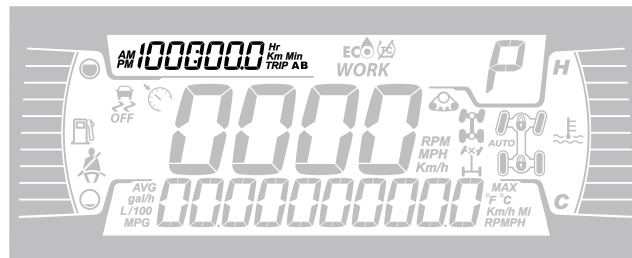


L'affichage du mode de conduite indique le mode de fonctionnement sélectionné :

Pour changer le mode, appuyez sur le bouton MODE MOTEUR du clavier et faites défiler les modes disponibles.

Mode Moteur	Message affiché à l'activation
Normal	MODE NORMAL
Sport	MODE SPORT
Travail	Mode TRAVAIL

Affichage du compteur journalier



Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B
- Compteur Heures du véhicule
- Horloge

Utilisez le bouton HAUT pour changer les informations affichées.

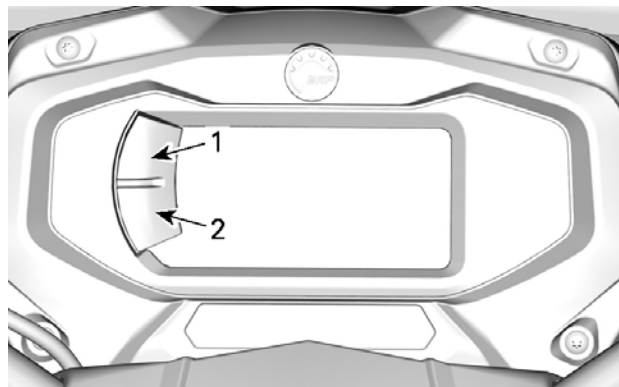
Maintenez le bouton SUPÉRIEUR pour réinitialiser les odomètres A/B.

Voyants

Avertissement et témoins lumineux



Avertissement et témoins lumineux	
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feu de route
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	VERT - Neutre
	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

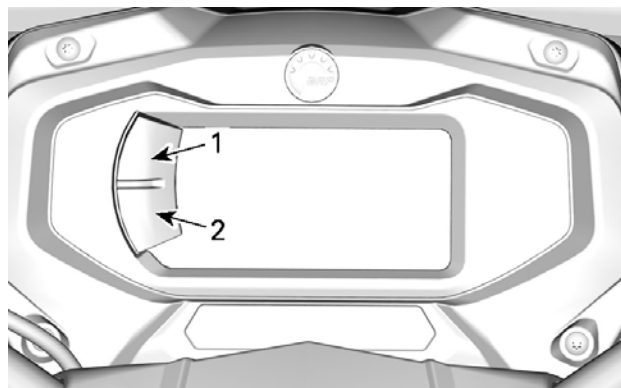
Avertissement et témoins lumineux	
	ORANGE - Bas niveau d'essence
	ORANGE Activer: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et témoins lumineux

Icônes et témoins lumineux	
<i>SPORT</i>	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
<i>WORK</i>	Avertit que le mode Travail est sélectionné.
	Il est allumé lorsque la ceinture de sécurité n'est pas attachée alors que le véhicule est arrêté. Il clignote lorsque le véhicule se déplace.
	Trousse de suivi active (si équipée).
	Indique que le verrouillage du différentiel avant est activé. Lorsque cette option est disponible.

RÉGLAGES

Les boutons de navigation dans les menus sont situés sur le côté gauche de l'affichage LCD.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Configuration

1. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **PARAMÈTRES** et maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.

Réinitialiser Entretien



NOTE

Uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

1. Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **REI ENTR** et maintenez pour réinitialiser l'entretien.

Codes d'erreurs

Disponible uniquement lorsqu'au moins un code est activé.

1. Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **CODES** et maintenez pour afficher les codes d'erreur actifs. Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

1. Appuyez sur le bouton BAS, sélectionnez **RÉINITIALISER STATISTIQUES** et maintenez pour lancer la réinitialisation.

Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

1. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **UNITÉS** et maintenez pour changer les unités de mesure.

Réglage de l'horloge

Toutes les actions suivantes doivent être effectuées à l'aide du bouton INFÉRIEUR.

1. Sélectionnez **HORLOGE** et maintenez pour changer l'heure.
2. Appuyez sur le bouton pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
3. Appuyez et maintenez le bouton pendant une seconde.
4. Appuyez sur le bouton pour sélectionner le mode horaire 12:00 (AM PM) ou 24:00.

5. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
6. Appuyez sur le bouton pour changer le nombre d'heures (qui clignote).
7. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
8. Appuyez sur le bouton pour passer au réglage des minutes (qui clignote).
9. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pour confirmer la sélection des minutes.

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage.

Consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour connaître les langues disponibles et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

1. Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **LUMINOSITÉ** et maintenez pour choisir un niveau de luminosité.
2. Avec le bouton INFÉRIEUR, réglez la luminosité, puis maintenez le bouton pour confirmer la sélection.

Mode Limiteur de vitesse utilitaire (si disponible)

Le mode Limiteur de vitesse permet de choisir une vitesse maximale.

L'opérateur pourra l'utiliser pour maintenir une vitesse sélectionnée pour travailler sur un terrain, dans le champ et/ou avec ou sans remorque.

Pour une utilisation normale de cette fonction, utilisez le mode TRAVAIL du moteur et la vitesse BASSE, surtout avec une remorque.



NOTE

Cette fonction peut être utilisée en vitesse haute, et/ou dans les autres modes moteur, mais elle est destinée en priorité aux usages utilitaires du véhicule. Pour circuler à faible vitesse constante pendant des périodes prolongées reportez-vous à [Bonne vitesse \(basse ou haute\), page 3-53](#).

Le conducteur doit maintenir l'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Lorsqu'une vitesse maximale est définie, le conducteur peut varier la vitesse du véhicule entre le ralenti et la vitesse maximale choisie.

Lorsque vous roulez à une vitesse constante, soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour de vous.

Il suffit de relâcher l'accélérateur pour ralentir.

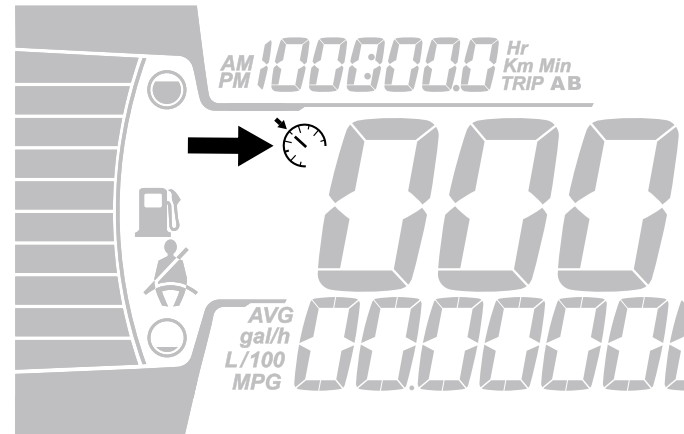
Activation du mode Limiteur de vitesse Utilitaire

1. Ouvrez le menu **PARAMÈTRES**.
2. Sélectionnez **Limiteur de vitesse**, puis choisissez une valeur en :

Unité de mesure	Information affichée
Métrique (km/h)	• -- (illimité) • Entre 8 km/h et 30 km/h, par incrément de 2 km/h.
Imperial (MPH)	• -- (illimité) • Entre 5 MPH et 20 MPH par incrément de 1 MPH.

3. Maintenez le bouton Menu pour confirmer la vitesse limite sélectionnée.

L'indicateur du Limiteur de vitesse Utilitaire  s'allume.



3

L'activation du mode Limiteur de vitesse définit uniquement la vitesse maximale accessible en appuyant sur l'accélérateur.

L'accélérateur doit être maintenu pour maintenir la vitesse.

L'accélérateur permet de choisir la vitesse entre le régime du ralenti et la vitesse maximale définie par le limiteur de vitesse, s'il est activé.

Désactivation du mode Limiteur de vitesse Utilitaire

1. Pour désactiver le limiteur de vitesse, allez dans **Paramètres**, sélectionnez **Limiteur de vitesse**, puis sélectionnez la vitesse maximale souhaitée (illimitée).

CARBURANT

Exigences liées au carburant

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Carburant – Indice d'octane recommandé

Le moteur peut fonctionner avec de l'essence sans plomb ordinaire, mais pour des performances optimales, il est recommandé d'utiliser de l'essence super sans plomb.

Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	87 AKI (R+M)/2
	Ailleurs qu'en Amérique du Nord	91 RON
Indice d'octane recommandé	Amérique du Nord	91 AKI (R+M)/2
	Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Carburant – Méthode de remplissage du véhicule

AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le ravitaillement.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez le levier de vitesses en position PARK.
3. Arrêtez le moteur.

AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

4. Les occupants doivent sortir du véhicule.

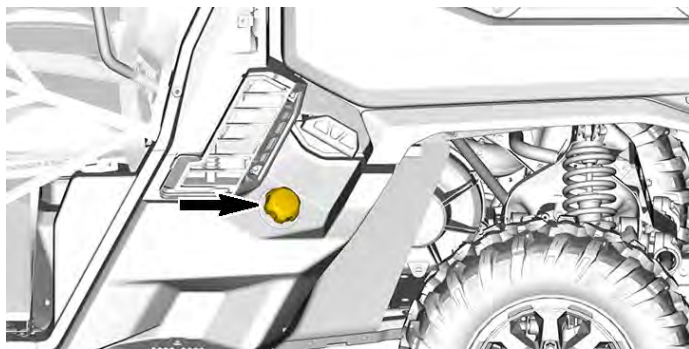
! AVERTISSEMENT

Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

5. Dévissez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.

! AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.



6. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.

7. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.

8. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

! AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

9. Serrez complètement le bouchon du réservoir d'essence jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

AVIS

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 10 heures de fonctionnement ou 300 km (200 mi) est nécessaire avec le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime.
- Évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins



AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.

Appliquez une force de freinage modérée pendant les 40 à 50 premiers freinages.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 mi).

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement.
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

1. Assurez-vous que le levier de changement de vitesse est placé sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT) et appuyez sur la pédale de frein.
2. Posez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.
3. Appuyez sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.

N'enfoncez pas la pédale d'accélération. Si la pédale de frein est enfoncée à plus de 50%, le moteur ne redémarrera pas.

4. Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur tourne.

AVIS

Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, ne retenez pas la clé sur la position Démarrer pendant plus de 10 secondes. Voir la section *Diagnostic*.

Fonctionnement du levier d'embrayage

AVIS

Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. La boîte de vitesses risque d'être endommagée.

1. Actionnez les freins, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

2. Relâchez les freins.

Sélection de la bonne vitesse (Basse ou Haute)

Il est important d'éviter des situations connues qui entraînent un glissement excessif de la courroie de transmission. La raison principale est que la courroie de transmission glissera si la boîte de vitesses est en mode Haute vitesse quand elle devrait être sur la Basse vitesse.

Faites attention aux éléments suivants :

Gamme Basses vitesses

La Basse vitesse devrait être utilisée dans les conditions suivantes :

- Tractage
- Pousser
- Transport d'une charge
- Applications 4 roues motrices
- Trous de boue
- Trous d'eau
- Traverse d'obstacles
- Monter sur une remorque
- Monter une côte

Il est également recommandé d'utiliser la Basse vitesse pour les conduites pendant des périodes prolongées à des vitesses de moins de 24 km/h (15 MPH).

Reportez-vous à la rubrique [Période de rodage, page 3-52](#) pour obtenir des informations sur le rodage de la courroie.

Gamme haute

Le mode Haute vitesse est la position par défaut.

Protection électronique de la courroie de transmission (si disponible et activée sur votre modèle)

Sur certains véhicules, la fonction de protection électronique de la courroie de transmission est activée. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour vérifier la disponibilité et les possibilités d'activation.

Cette fonction est activée lorsque la conduite est trop lente pour la **haute vitesse**, au lieu d'utiliser la **basse vitesse**.

Dans ce cas, la protection électronique de la courroie de transmission protégera la courroie de transmission CVT contre des dommages en activant le limiteur de couple du moteur. L'indicateur fera également défiler un message BASSE VITESSE, suggérant au conducteur d'immobiliser le véhicule et de sélectionner la BASSE VITESSE.

Lorsque la protection électronique de la courroie de transmission est activée, il est **IMPÉRATIF** de changer au rapport INFÉRIEUR.

Stationnement du véhicule et arrêt du moteur



AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule dans une pente abrupte. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

1. Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.
2. Relâchez la pédale d'accélération et immobilisez le véhicule au moyen des freins.
3. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT). En position de stationnement, le différentiel arrière se bloque automatiquement.



AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule est arrêté ou garé, placez toujours le levier sélecteur sur la position de stationnement.

Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente.

En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

4. Appuyez sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur s'arrête.
5. Retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.

Conseils pour maximiser la durée de vie des courroies de transmission

Le style de conduite et les conditions ont un impact direct sur la longévité de la courroie de transmission.

Ce véhicule dispose d'une conception du système CVT qui est optimisé pour offrir les meilleures performances.

La transmission CVT et la courroie de transmission ont subi avec succès des milliers de kilomètres de tests de durabilité.

Toutefois, afin de maximiser la longévité de la courroie de transmission et de prévenir les défaillances prématurées, il est important que le conducteur comprenne les limites d'une transmission par courroie CVT et qu'il adapte son style de conduite et la vitesse en conséquence.

Ne maintenez jamais l'accélérateur complètement enfoncé pendant plus de cinq (5) minutes lorsque vous roulez dans les conditions suivantes :

- Hautes températures extérieures (au-dessus de 30 °C (86 °F))
- Chargements lourds : Passagers/chargement lourd
- Traînée lourde : Sable mou/monter une côte/boue/utilisation d'un ensemble de chenilles.

Veillez à sélectionner la gamme appropriée. Consultez la section [Sélection correcte de la gamme \(basse ou haute\), page 3-53](#).

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Les défaillances des composants résultant de ces événements ne sont pas couvertes par les garanties.

Moteur noyé – Mode noyé

Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer le mode Noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez comme suit:

1. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
2. Posez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.
3. Appuyez sur la pédale d'accélération à fond et MAINTENEZ-LA dans cette position.
4. Appuyez sur le bouton de démarrage et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes.
5. Relâchez le bouton de démarrage.
6. Relâchez complètement la pédale d'accélérateur.
7. Appuyez à nouveau sur le bouton de démarrage pour permettre un démarrage normal du moteur.

Si cela fonctionne pas :

1. Enlevez les bougies; consultez la section [Retrait des bougies, page 4-63](#) sous [Procédures d'entretien, page 4-63](#).
2. Faites tourner le moteur plusieurs fois.
3. Installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies retirées.

Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la [GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS \(EPA, É.-U.\)](#), page 8-9 du présent document.

CVT – Intrusion d'eau

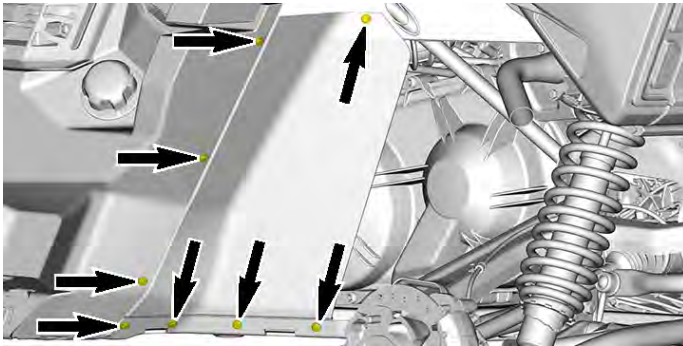
En cas de présence d'eau dans la transmission CVT, le moteur accélérera, mais le véhicule restera immobile.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Arrêtez le moteur dès que possible.
3. Inclinez la boîte de rangement.

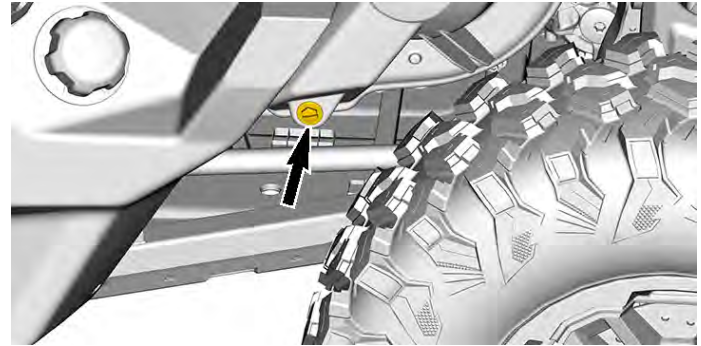
4. Déposez le déflecteur arrière gauche en retirant les rivets en plastique.



Cette étape n'est pas obligatoire, mais peut être effectuée afin de créer davantage d'espace de travail.



5. Vidangez le boîtier de la CVT en retirant le bouchon de vidange de la CVT.

**3**

6. Réinstallez toutes les pièces retirées et faites inspecter et nettoyer la CVT par un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou la personne de votre choix.

Batterie est complètement déchargée

Si la batterie est à plat ou trop faible pour lancer le moteur, on peut la survolter à l'aide d'une batterie.

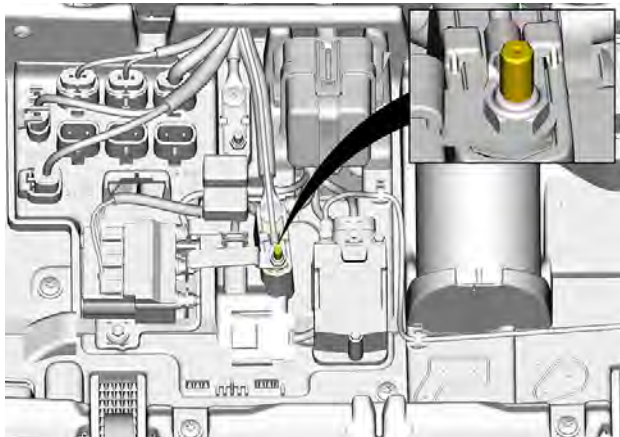


AVERTISSEMENT

Connectez les câbles de démarrage comme indiqué dans la procédure de démarrage.

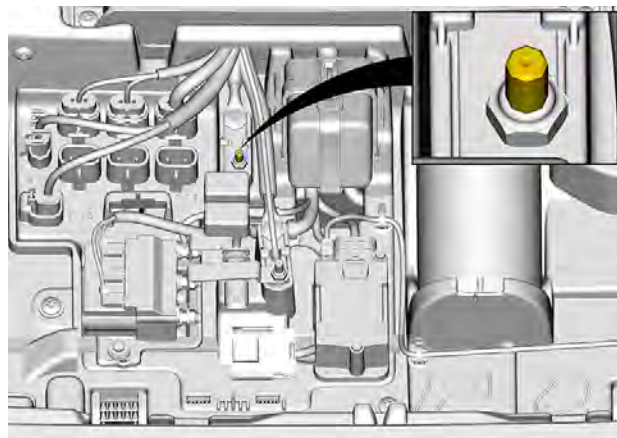
1. Immobilisez le véhicule de secours devant votre véhicule.

2. Ouvrez le capot avant.
3. Enlevez le couvercle de la borne du véhicule de secours.
4. Connectez d'abord l'extrémité du câble ROUGE à la borne positive (+) de la batterie à plat.



5. Branchez l'autre extrémité du câble ROUGE (+) à la borne POSITIVE (+) de la batterie de secours.

6. Connectez une extrémité du câble NOIR à la borne négative (-) de la batterie à plat.



7. Branchez l'autre extrémité du câble NOIR (-) à la borne négative (-) de la batterie de secours.
8. Démarrez le moteur du véhicule portant la batterie de secours et laissez tourner au ralenti.
9. Démarrez votre véhicule comme d'habitude. Si le moteur ne démarre pas, attendez quelques minutes avant de recommencer pour protéger le démarreur et la batterie du véhicule de secours.

Si le moteur ne démarre toujours pas, il se peut que le démarreur soit en panne.

Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique [Transport du véhicule, page 3-63](#)) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am Hors route le plus proche pour le faire réparer.

10. Lorsque votre moteur a démarré, laissez les deux véhicules tourner au ralenti pendant quelques minutes avant de débrancher les câbles de démarrage.

11. Retirez les câbles dans l'ordre inverse de connexion.

Si le moteur s'arrête peu après son démarrage, ou lorsqu'on débranche les câbles de démarrage, cela peut indiquer un problème au niveau du système de charge. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique [Transport du véhicule, page 3-63](#)) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am Hors route le plus proche pour le faire réparer.

12. Dès que possible, rechargez complètement la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie ou faites-la recharger par un concessionnaire Can-Am hors route agréé ou une station-service qualifiée.

13. Après avoir rechargé la batterie, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire autorisé Can-Am Hors route.

Renversement du véhicule

Les manœuvres brusques, les virages serrés, la conduite à flanc de montagne ou un accident peuvent entraîner le renversement du véhicule.

NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!

1. Si le véhicule s'est renversé, il faudra le transporter le plus tôt possible chez un concessionnaire autorisé Can-Am hors route pour l'inspecter.
2. Vérifiez au moins ce qui suit :
 - Cage et points de fixation
 - Système de direction
 - Suspension et points de fixation
 - La contamination dans le boîtier de filtre à air et le filtre à air
 - Niveaux de tous les liquides.
 - Ceintures de sécurité, y compris les rétracteurs, les boucles et les pattes de serrage
3. Réparez ou remplacez les pièces avant de reprendre la route.

Immersion du véhicule

NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!

AVIS

Ne faites jamais démarrer le moteur. Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

1. Faites transporter le véhicule chez un concessionnaire Can-Am hors route agréé dès que possible.

PERSONNALISER LA CONDUITE

Directives de réglage de la suspension



AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule après tout réglage de la suspension.

La maniabilité et le confort du véhicule sont directement liés aux réglages de la suspension.

Les choix de réglage de la suspension varient en fonction de la charge du véhicule, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste se baser les réglages d'usine, puis à personnaliser chacun des réglages, un à la fois.

Les réglages avant et arrière sont liés. Par exemple, il est possible que vous ayez à régler de nouveau les amortisseurs arrière après avoir réglé les amortisseurs avant.

Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions de terrain, vitesse, charge, etc. Modifiez un réglage et refaites le test. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

Réglages d'usine de la suspension

Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions.

Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

Suspension avant

Précharge du ressort

Position de came 1 (souple)

Suspension arrière

Précharge du ressort

Position de came 1 (souple)

Réglage de la suspension

Réglage de la précharge à ressort

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

La précharge du ressort d'amortisseur affecte la garde au sol du véhicule.

Raccourcissez le ressort pour avoir une conduite plus ferme, pour rouler sur des terrains difficiles, pour tracter une charge ou une remorque.

Allongez le ressort pour une conduite plus douce et des conditions de conduite douces.



Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

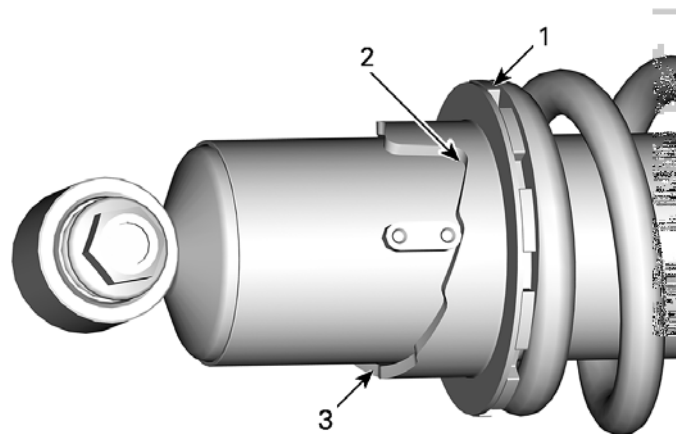


Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position.

Ne réglez jamais un seul amortisseur.

Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

2. À l'aide d'un outil de réglage de la suspension, tournez la came de réglage pour ajuster la précharge du ressort.



1. Tournez la came de réglage
2. Réglage souple
3. Réglage ferme

1. Soulevez le véhicule pour régler la précharge des ressorts.

Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS)

Le mode DPS ne peut pas être modifié si le levier de vitesses est placé sur la position MARCHE ARRIÈRE.

Le système de servodirection dynamique (DPS) trimode offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Vous pouvez choisir entre trois modes d'assistance : Minimum, Moyen et Maximum. Chaque mode s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule et aux besoins du conducteur. Il n'est pas nécessaire de modifier le mode pendant la conduite. Ces modes sont utilisés pour régler le niveau d'assistance selon les préférences de chaque conducteur.

Les modes DPS suivants sont préréglés sur le véhicule.

MODE DPS	
DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

Pour changer le mode DPS à l'aide du commutateur multifonction, le moteur doit être en marche. Il ne suffit pas de réveiller le système électrique pour effectuer cette procédure.

Pour changer le mode DPS :

- Appuyez brièvement (1 seconde) sur le bouton DPS pour voir quel mode DPS est activé.
- Appuyez plus longtemps (2 secondes) sur le bouton DPS pour sélectionner un autre mode DPS. Répétez l'opération jusqu'à ce que le mode souhaité soit activé.

NOTE :

Il est également possible de changer le mode DPS en effectuant une pression longue sur le bouton INFÉRIEUR du tableau de bord ou sur le bouton Compteur/ Menu (selon votre modèle). Pour ce faire, il n'est pas nécessaire que le moteur tourne, mais le système électrique doit être sous tension.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS

Ne remorquez pas ce véhicule — cela peut sérieusement endommager la transmission du véhicule.

AVIS

Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule— Elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.



AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/ corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.



AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.



AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils ne tombent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veuillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

- Équipement de transport :

Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.

- Véhicule de remorquage

Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.

- Visibilité

Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.

- Terrain

Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent.

- Rampes

Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.

- Personnes à proximité

Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.

- Accessoires et chargement

Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils n'échouent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :

1. Portez des vêtements de protection.
2. Attachez votre ceinture de sécurité.
3. N'utilisez que la basse vitesse.
4. Utilisez la 4RM.
5. Lorsque le véhicule est en mouvement, vous devez toujours rester assis.
6. Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.

7. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.
8. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.
9. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
10. Faites rouler avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.
11. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
12. Une fois le véhicule monté, placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Appliquez le mécanisme de verrouillage des freins (si installé).

ATTENTION

Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.

Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

Lorsque le véhicule ne peut pas monter par lui-même, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

NOTE

Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuillage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Placez le levier sélecteur au point mort (N).
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :

1. Attachez la sangle à l'ancrage inférieur du pare-chocs avant.
2. Attachez les sangles au câble du treuil du véhicule de remorquage.
3. Tirez le véhicule sur la remorque à l'aide du treuil.
4. Placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Appliquez le mécanisme de verrouillage des freins (si installé).

Immobilisation du véhicule pour le transport



AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/ corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.

1. Retirez la clé du véhicule.
2. Fixez l'avant du véhicule à l'aide de l'une des méthodes suivantes :
 - Fixez les pneus avant à l'aide de sangles de remorquage de pneus ou

- Arrimez le véhicule par les points d'arrimage avant à l'aide de sangles à cliquet rétractables.
3. Arrimez l'autre extrémité des sangles ou des attaches aux points d'arrimage latéraux avant de la remorque.
 4. Fixez l'arrière du véhicule en utilisant l'une des méthodes suivantes.
 - Placez des sangles de remorquage autour des pneus arrière ou
 - Arrimez le véhicule par les points d'arrimage arrière, de chaque côté de l'attelage pour remorque, à l'aide de sangles à cliquet rétractables.
 5. Arrimez l'autre extrémité des sangles ou des attaches aux points d'arrimage latéraux arrière de la remorque.
 6. Assurez-vous que le véhicule est fermement arrimé à la remorque.

Retrait du véhicule de la remorque



AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.



AVERTISSEMENT

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veiller à ce que les alentours soient sécurisés.

LEVAGE ET SUPPORT DU VÉHICULE

Information générale de sécurité pour le levage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne soulevez jamais l'avant ET l'arrière du véhicule sans sécuriser les points d'appui.
Ne soulevez jamais le véhicule uniquement par les points d'appui.

1. Activez le mode à 4 roues motrices.
2. Placez le véhicule sur une surface plane et non glissante.
3. Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
4. Soulevez le véhicule à l'aide d'un dispositif de levage adapté et les zones appropriées.

⚠ AVERTISSEMENT

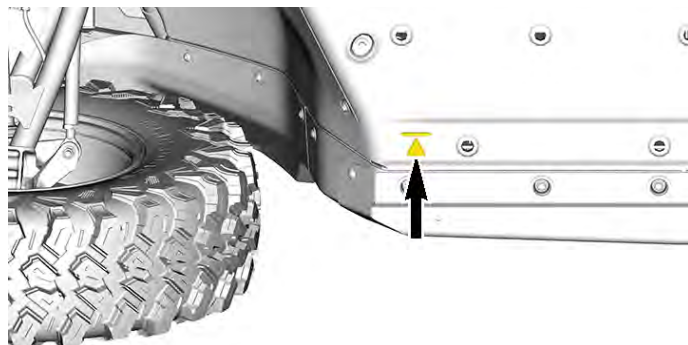
S'assurer que les roues sont bloquées avant de soulever le véhicule.
Ne pas dépasser la capacité maximale de l'appareil de levage.
Utiliser uniquement un appareil approuvé pour soulever ce véhicule.
Ne pas déplacer le véhicule à l'aide d'un appareil de levage. Se reporter aux avertissements et aux instructions avant l'utilisation.

5. Soutenez le véhicule avec des supports sur les points d'appui recommandés.

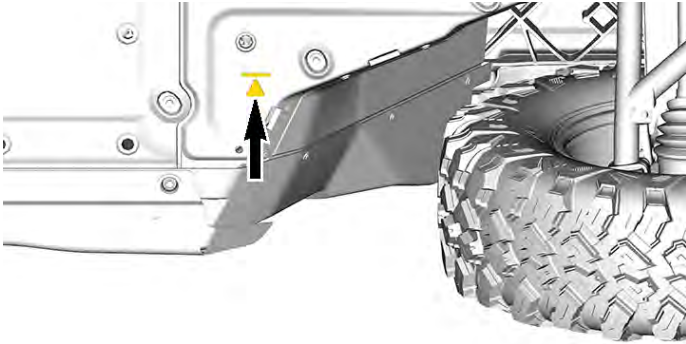
✎ NOTE

Il est recommandé d'utiliser des crics à tête plate car le châssis est recouvert par la plaque de protection.

L'icône suivante  est estampillée sur la plaque de protection pour indiquer l'emplacement des points d'appui recommandés.



Côté avant gauche



Côté arrière gauche

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slight shadow on its right side, suggesting it's resting on a surface.

4 ENTRETIEN – TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME D'ENTRETIEN 4-2

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)	4-3
Instructions d'entretien du filtre à air	4-3
Utilisation intensive	4-4
Eau/ boue profonde	4-5
Calendrier d'entretien	4-7
Dossiers d'entretien	4-13

PROCÉDURES D'ENTRETIEN..... 4-27

FILTRE À AIR DU MOTEUR	4-27
PRÉFILTRE DU SYSTÈME DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION (si équipé)	4-30
HUILE MOTEUR	4-32
FILTRE À HUILE MOTEUR	4-37
RADIATEUR.....	4-41
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	4-42
FILTRES DE CLIMATISATION (si le véhicule en est équipé).....	4-48
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT	4-51
BOÎTE DE VITESSES	4-52
DIFFÉRENTIEL AVANT	4-55
COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC	4-57
COURROIE DE DISTRIBUTION	4-60
POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉES	4-62
BOUGIES.....	4-63

BATTERIE	4-66
Fusibles et éléments fusibles	4-68
LUMIÈRES.....	4-73
SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION.....	4-75
ROULEMENT DE ROUE	4-75
JANTES ET PNEUS	4-76
SUSPENSION	4-78
FREINS	4-79
CEINTURES DE SÉCURITÉ	4-81
FILETS LATÉRAUX (si équipés)	4-81
CAGE.....	4-82

SOINS DU VÉHICULE 4-84

Nettoyage et protection du véhicule	4-84
---	------

REMISAGE ET PRÉPARATION

PRÉSAISONNIÈRE..... 4-87

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est indispensable pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié (e).

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon [l'EPA DES É.-U.](#), [page 8-9](#) dans la section portant sur la [8 garantie](#), [page 8-2](#).

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Instructions d'entretien du filtre à air

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée lorsque vous roulez sur de la neige, du sable sec, de la terre, du gravier ou des conditions similaires qui présentent une forte dispersion de poussière ou de particules.

La conduite en groupe dans de telles conditions exige un entretien du filtre à air plus fréquent.



NOTE

Des filtres et pré-filtres accessoires sont disponibles pour de telles conditions. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route agréé pour plus de détails.

Utilisation intensive

Une utilisation supérieure à la moyenne nécessite un remplacement plus fréquent des fluides et des composants d'usure qu'une utilisation sur piste, récréative ou utilitaire occasionnelle.

En cas d'utilisation intensive du véhicule l'entretien doit être effectué à 50 % des intervalles habituels.

- Véhicules commerciaux/de travail et de location.
- Le transport répété de charges à plus de 75 % de la capacité maximale.
 - L'augmentation de la charge de travail appliquée au système d'entraînement accélère la durée de vie des différentiels, de la boîte de vitesses/transmission et de l'huile moteur. Cela réduit la longévité des composants internes s'ils ne sont pas remplacés plus fréquemment.
- Conduire à des vitesses excessives pendant une période prolongée.

Températures extrêmement basses

Lorsqu'un moteur fonctionne fréquemment à une température ambiante égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la fréquence des procédures indiquées dans le calendrier d'entretien doit être augmentée.

Tout moteur à combustion fonctionnant à ces basses températures ambiantes accumulera une quantité accrue de condensation à chaque démarrage/réchauffement.

Comme le moteur n'atteint pas sa température de fonctionnement normale pendant de longues périodes, l'huile commence à être fortement diluée par des résidus de gaz et d'eau (teneur en eau accrue).

Un moteur doit atteindre sa température de fonctionnement pour que le condensat puisse se séparer de l'huile et s'évaporer.

Si l'utilisation quotidienne (cycle de conduite professionnel ou privé/ loisirs) est similaire aux conditions ci-dessous, BRP recommande fortement de changer l'huile au moins une fois par mois.

Paramètres d'augmentation des opérations d'entretien et du calendrier de maintenance :

- Le moteur n'atteint pas la température de fonctionnement appropriée lors d'une utilisation quotidienne normale.
- Démarrages et arrêts multiples sans atteindre la température de fonctionnement
- Plusieurs périodes de ralenti courtes
- Cycle de conduite à bas régime sur de courtes distances sans atteindre la température de fonctionnement.

**NOTE**

BRP recommande fortement d'installer un chauffe-moteur pour réchauffer les liquides, ce qui contribuera également à prolonger la durée de vie de l'huile.

Eau/ boue profonde

Que votre véhicule soit un modèle X mr ou qu'il ait été accessoirisé pour une utilisation dans la boue profonde ou dans l'eau, ce type d'utilisation nécessite des inspections et un entretien plus fréquents pour vérifier que des débris ne se sont pas infiltrés dans les composants mécaniques.

En cas d'utilisation intensive du véhicule (boue profonde, l'eau ou le sable, remorquage, utilisation par temps froid, escalade de rochers, etc.), l'entretien doit être effectué à 50 % des intervalles habituels.

Après chaque utilisation, effectuez les [opérations d'entretien après utilisation dans un environnement de boue profonde ou d'eau, page 4-6](#).

Procédures d'entretien pour les environnements de boue/ eau profonde

- Rincez le véhicule et ses composants à l'eau douce
 - Nettoyez les filtres à air de la transmission CVT (si équipé).
 - Drainez le boîtier CVT et nettoyez toutes les traces de boue/ eau.
 - Inspectez et nettoyez les filtres à air du moteur et le boîtier du filtre à air du moteur.
 - Nettoyez les débris autour du tuyau d'échappement, du silencieux et du pare-étincelles.
 - Nettoyez le radiateur.
- Vérifiez s'il y a une accumulation d'eau dans les tuyaux de ventilation (réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant, etc.). Si vous trouvez de l'eau, demandez à votre concessionnaire Can-Am le plus proche de réaliser une inspection et l'entretien des composants principaux des événements.
 - Nettoyez les amortisseurs avant et arrière pour empêcher la détérioration des joints par la poussière ou la saleté.
 - Nettoyez les soufflets des arbres de transmission et des arbres d'hélice.
 - Vérifiez et nettoyez les arcades de l'arbre d'hélice.

Calendrier d'entretien

IMPORTANT

En cas d'utilisation intensive du véhicule (immersion dans la boue, l'eau ou le sable, remorquage, utilisation par temps froid, escalade de rochers, etc.), l'entretien doit être effectué à 50 % des intervalles habituels.

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Les intervalles des tableaux d'entretien sont basés sur 3 facteurs :

- Durée au calendrier
- Compteur horaire du véhicule
- Lecture du kilométrage.

Tenir compte de la première éventualité pour déterminer le seuil de maintenance.

Vos habitudes de conduite déterminent les facteurs auxquels vous devrez adhérer. Par exemple :

- Quelqu'un qui utilise son véhicule un week-end sur deux pour faire des randonnées avec des amis suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise son véhicule rarement au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (chasse, camping) suivra très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou toutes les semaines pendant de longues périodes, par exemple dans le cadre de l'agriculture ou du travail, suivra probablement les **heures de fonctionnement du véhicule** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

PREMIER 3 000 km (1 900 mi)

Huile de différentiel avant	• Remplacez l'huile.
Huile de boîte de vitesses	• Remplacez l'huile.

Chaque année ou 200 heures ou 3 000 km (1 900 mi)

Composants d'alimentation en air*	• Contrôlez et nettoyez; remplacez le filtre à air si nécessaire. • Contrôlez et nettoyez le boîtier du filtre à air, le carter de papillon, les conduits et les colliers.
Batterie	• Contrôlez l'état et fixez les connexions; nettoyez au besoin.
Composants et fonctions Freinage*	• Contrôlez le niveau de liquide, les plaquettes de frein, les disques de frein, les étriers, les tuyaux et le maître-cylindre. • Nettoyez et lubrifiez les composants.
Boulons de fixation de la cage	• Vérifiez que les fixations ne sont pas desserrées.
Composants de la transmission à variation continue (CVT)	• Contrôlez et nettoyez le filtre à air, la poulie d'entraînement et la poulie entraînée, la courroie d'entraînement, les galets de la poulie d'entraînement et les roulements du moyeu. • Lubrifiez le roulement du moyeu de la poulie d'entraînement. • Lubrifiez les roulements à aiguilles des galets (pDrive uniquement).
Composants et fonctions Transmission*	• Contrôlez les pièces desserrées ou usées. • Vérifiez qu'il n'y a pas de fuites d'huile au niveau du différentiel et de la transmission.

Chaque année ou 200 heures ou 3 000 km (1 900 mi)

Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)	• Connectez le véhicule à la toute dernière du logiciel de diagnostic de BRP (B.U.D.S.). • Recherchez les codes d'erreur et prenez les mesures nécessaires pour résoudre le problème. • Vérifiez si des mises à jour sont disponibles.
Composants du système de refroidissement*	• Contrôlez la concentration du liquide de refroidissement, le niveau du liquide de refroidissement, l'état des tuyaux, les colliers de serrage et les fuites. • Parfaire le niveau du liquide de refroidissement au besoin.
Huile à moteur et filtre à huile	• Remplacez l'huile moteur et le filtre. • Contrôlez la présence de fuites d'huile.
Composants du système d'échappement*	• Contrôlez les joints, les tuyaux, l'état du silencieux, les fuites. • Contrôlez et nettoyez le pare-flammes du silencieux.
Composants et fonctions Carburant*	• Pressurisez le système d'alimentation en carburant en tournant la clé de contact ou en appuyant sur le bouton Start/Stop. Tournez ou appuyez 3 à 4 fois. • Contrôlez le bouchon du réservoir, le réservoir, les tuyaux, les colliers de serrage, les fuites.
Reniflard du réservoir de carburant (modèle non EVAP)	• Remplacer.

Chaque année ou 200 heures ou 3 000 km (1 900 mi)

Lubrification générale	• Lubrifiez les loquets de porte, les charnières et les barilletts de clé (le cas échéant). • Graissez le roulement sphérique du vérin du système électrique pour boîte de chargement basculante (si le véhicule en est équipé) et les bagues graissables. • Réglage de la direction et mécanisme d'inclinaison vers le haut.
Filtre à air CVC et composants de la climatisation	• Contrôlez et nettoyez. • Remplacez le filtre si nécessaire.
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage	• Contrôlez et nettoyez. • Testez la fonction de verrouillage des rétracteurs.
Composants et fonctions Direction*	• Contrôlez les pièces desserrées ou usées.
Composants de la suspension*	• Contrôlez les roulements de roue, les coussinets de suspension et les joints à rotule pour détecter les pièces desserrées ou usées; remplacez-les si nécessaire. • Contrôlez les amortisseurs pour vérifier qu'ils ne présentent pas de fuites ou de dommages.
* Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.	

INTERVALLES D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES

400 heures ou 6 000 km (3 700 mi) (sans tenir compte du temps calendaire)	Bougies	• Remplacer.
Tous les 2 ans (sans tenir compte des heures et du kilométrage)	Liquide de frein	• Remplacer.
Tous les 2 ans/400 heures/6 000 km (3 700 mi)	Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles CARB)	• Remplacer.
	Unité de déconnexion (si équipé)	• Remplacez l'huile.
	Huile de différentiel avant	• Remplacez l'huile.
	Huile de boîte de vitesses	• Remplacez l'huile.
	Jeu des soupapes (moteurs monocylindres)	• Vérifiez et ajustez selon les besoins.
Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi) (sans tenir compte du temps calendaire)	Fluide de refroidissement	• Remplacer.
* Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire local.		

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

<i>Prélivraison</i>	
Numéro de série :	Signature :
Kilométrage/Mileage :	
Heures :	
Date :	
Numéro du concessionnaire :	
Remarques :	
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

Première inspection

Kilométrage/Mileage :

Heures :

Date :

Numéro du
concessionnaire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage/Mileage :

Heures :

Date :

Numéro du
concessionnaire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage/Mileage :

Heures :

Date :

Numéro du
concessionnaire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage/Mileage : Heures : Date : Numéro du concessionnaire : Remarques :	Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

Étant donné la complexité de certaines procédures d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises. Si vous n'avez pas la compétence mécanique requise pour effectuer ces procédures, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire agréé Hors Route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, mettez toujours la clé de contact sur la position OFF avant d'entreprendre toute opération entretien. Retirez ensuite la clé.

AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

AVIS

Ne modifiez jamais le système d'admission d'air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

Directives de remplacement du filtre à air du moteur

L'inspection et le remplacement du filtre à air doivent être effectués selon les conditions d'utilisation. Ceci est essentiel pour assurer de bonnes performances du moteur et sa durée de vie.

L'inspection et la fréquence de remplacement du filtre à air du moteur doit être augmentée pour les conditions de conduite difficiles suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.
- Conduite dans des zones à forte concentration de graines ou cosses de récolte.
- Conduite dans des conditions hivernales difficiles.

AVIS

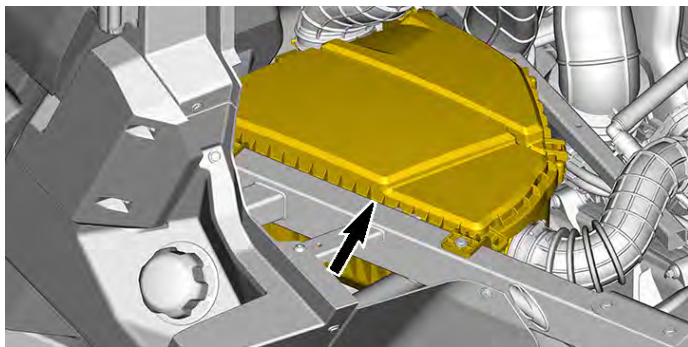
Dans des conditions poussiéreuses ou sableuses, le filtre à air doit être nettoyé avant chaque randonnée.

NOTE

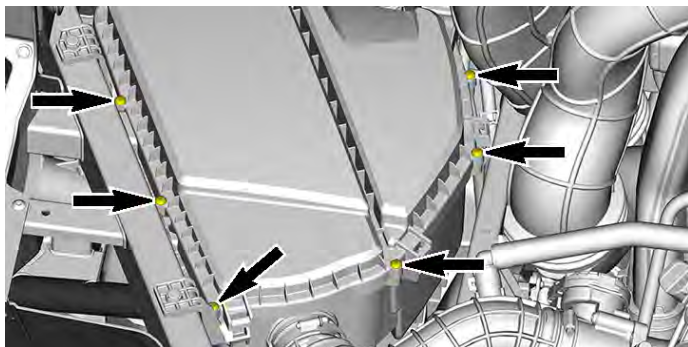
La conduite en groupe dans de telles conditions exige une augmentation de la fréquence d'entretien du filtre à air.

Retrait du filtre à air du moteur

1. Inclinez la boîte de rangement pour accéder au filtre à air du moteur.



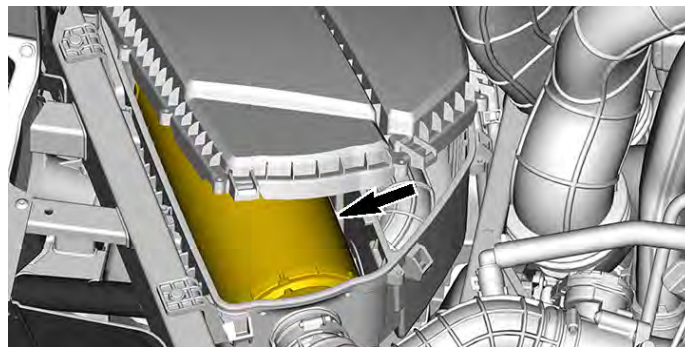
2. Retirez les vis suivantes :



3. Enlevez le filtre à air.

 **NOTE**

Éviter les heurts entre le filtre et le boîtier.



Nettoyage du filtre à air du moteur

1. Contrôlez le filtre pour rechercher des traces de fuites. Une ligne de poussière sur le côté propre du filtre est un signe évident. Remplacez le filtre s'il n'est pas en bon état. Éliminez toutes les sources de fuite d'air avant d'installer un nouveau filtre.

2. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde. Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air du moteur est trop sale et ne peut être nettoyé en suivant la procédure recommandée, il devrait être remplacé.

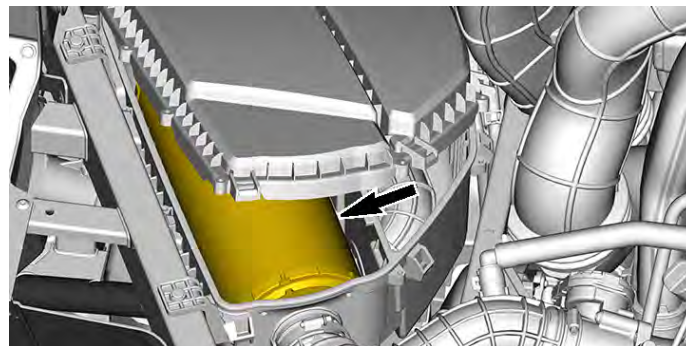
3. Inspectez le boîtier du filtre à air pour confirmer qu'il est propre. Nettoyez si nécessaire.
4. Utilisez un chiffon propre et humide pour essuyer la surface d'étanchéité du filtre et l'intérieur du tube d'admission. Assurez-vous que la zone d'étanchéité du tube d'admission n'est pas endommagée.

Installation du filtre à air du moteur

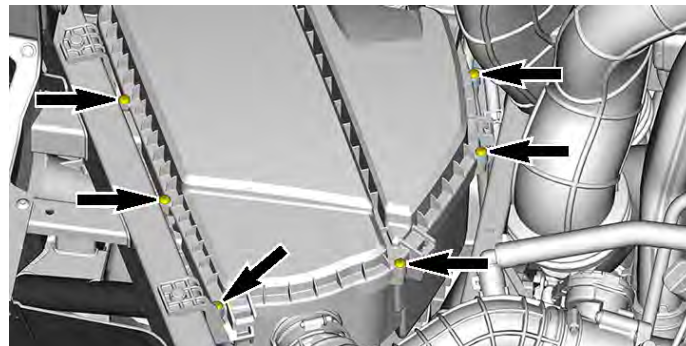
1. Installez le filtre à air dans le boîtier.



Éviter les heurts entre le filtre et le boîtier.



2. Fixez le couvercle du du filtre à air.



3. Serrez au couple recommandé.

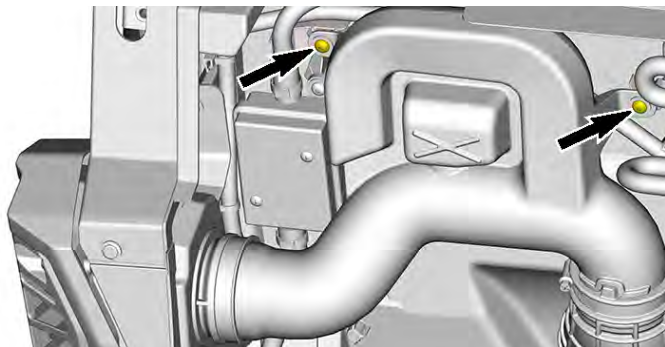
<i>Couple de serrage</i>	
Vis du couvercle de filtre à air moteur	$5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($44 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

4. Inclinez la boîte de rangement et mettez-la en place.

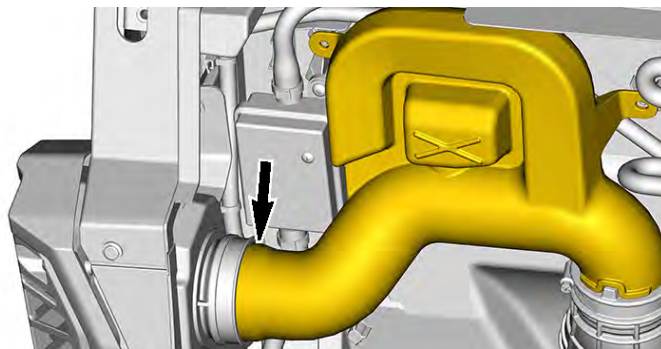
PRÉFILTRE DU SYSTÈME DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION (si équipé)

Remplacement du préfiltre du système des émissions par évaporation

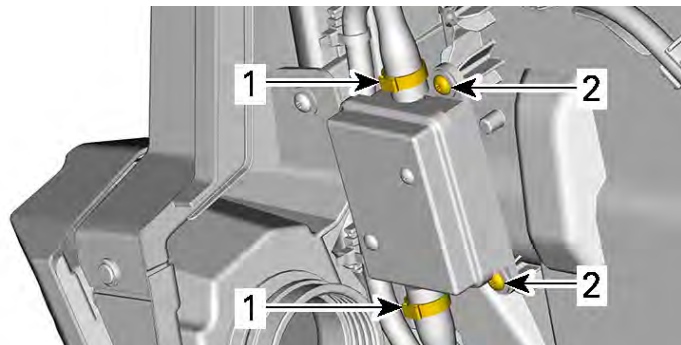
1. Inclinez la boîte de rangement.
2. Enlevez les attaches suivantes.



3. Débranchez le côté d'admission d'air du résonateur. Mettez le résonateur de côté.



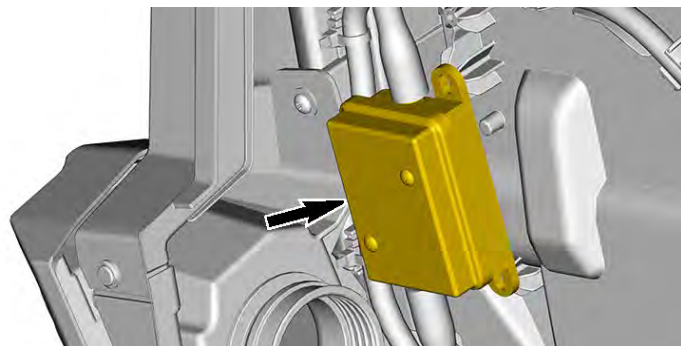
4. Enlevez les attaches suivantes.



1. Collier de fixation Oetiker (à jeter)

2. Vis Torx K50 x 20

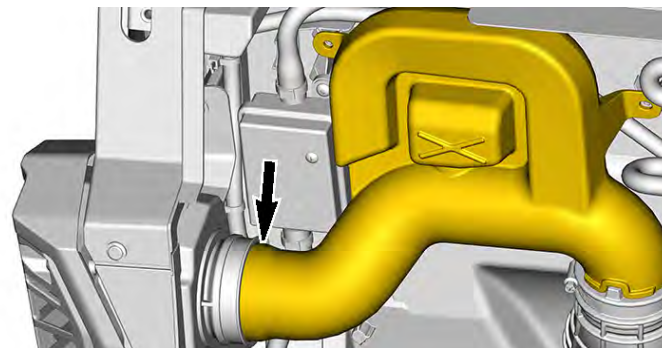
5. Remplacez et fixez l'unité du préfiltre. Installez les colliers Oetiker neufs.



6. Serrez au couple recommandé.

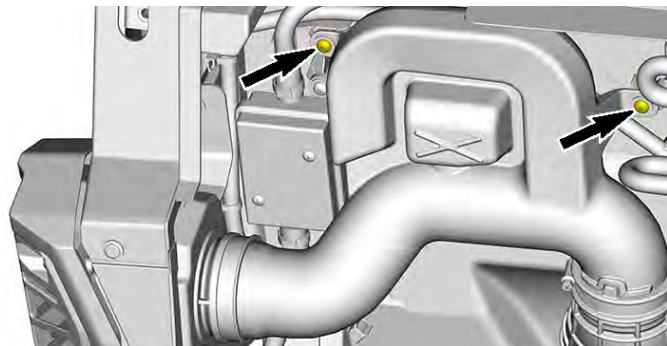
Couple de serrage	
Vis de fixation du préfiltre.	$2,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($22 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

7. Fixez le côté d'admission d'air du résonateur.



4

8. Fixez le résonateur.



9. Serrez au couple recommandé.

<i>Couple de serrage</i>	
Vis du résonateur	$2,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($22 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

10. Inclinez la boîte de rangement et mettez-la en place.

HUILE MOTEUR

Type d'huile du moteur recommandé

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés avec de l'huile XPS®.

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente.

Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS	
Usage général	Huile synthétique 5W40
Basse température	Huile synthétique 0W40
Haute température	Huile synthétique 10W50

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

- Utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants.
- Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile afin de vous assurer qu'elle comporte au moins l'une des classes ci-dessus.
 - **Classification de service API : SN, ou**
 - **JASO MA2**

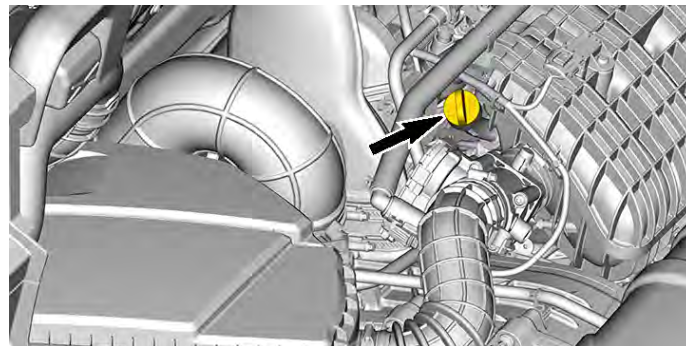
Contrôle du niveau d'huile du moteur

AVIS

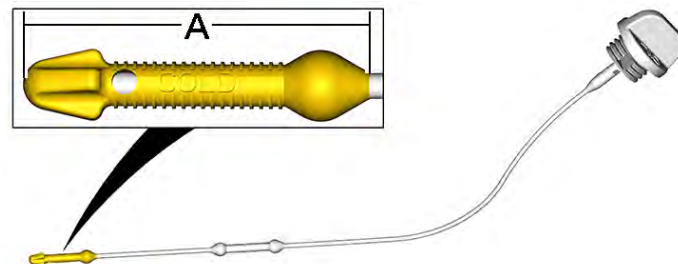
Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Inclinez la boîte de rangement.

3. Dévissez et retirez la jauge de niveau d'huile.



4. Vérifiez si de l'huile est visible dans la plage de fonctionnement « FROID ».



A. Plage de de fonctionnement à froid

AVIS

La plage de fonctionnement à « FROID » n'est utilisée que comme indicateur de la présence d'une quantité suffisante d'huile dans le moteur pour permettre un démarrage en toute sécurité.

5. Si de l'huile est visible dans la plage de fonctionnement « FROID », le moteur peut être démarré sans aucune restriction. Allez à l'ÉTAPE 7.

AVIS

Dans certains cas, le niveau d'huile peut également dépasser la plage de fonctionnement à « FROID ». Veuillez noter que cette lecture n'indique pas le niveau d'huile à des températures de fonctionnement normales.

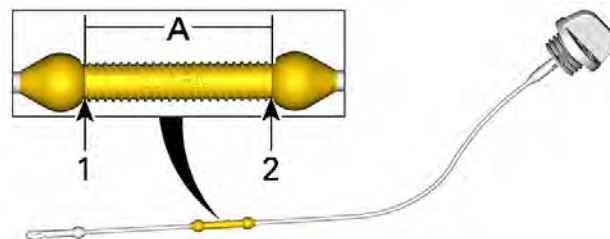
6. Si aucune trace d'huile n'est visible sur la jauge, ajoutez une petite quantité d'huile recommandée et vérifiez à nouveau le niveau d'huile (voir ÉTAPE 5).

Répétez cette étape jusqu'à ce qu'un maximum de 2 l (2,11 pintes [liq., É.-U.]) ait été ajouté.

Si, après avoir ajouté 2 l (2,11 pintes [liq., É.-U.]), de l'huile n'est pas visible sur la jauge, procéder à une vidange.

7. Faites démarrer le moteur et laissez-le tourner jusqu'à sa température normale de fonctionnement. La température normale de fonctionnement est atteinte lorsque le ventilateur se met en marche.

8. Lorsque la température de fonctionnement est atteinte, laissez le moteur tourner au ralenti pendant 20 secondes.
9. Arrêtez le moteur et attendez 60 secondes.
10. Dévissez, puis sortez la jauge de niveau d'huile et essuyez-la.
11. Remettez la jauge de niveau d'huile et vissez-la à fond.
12. Retirez-la de nouveau et lisez le niveau d'huile. Il doit se situer entre les indicateurs MIN et MAX de la plage de fonctionnement à CHAUD.



1. MIN

2. MAX.

A. Plage de de fonctionnement à chaud

13. Pour ajouter de l'huile, retirez la jauge. Placez un entonnoir dans le tube de jauge.
14. Ajoutez une petite quantité d'huile recommandée et vérifiez à nouveau le niveau d'huile.

15. Répétez les procédures ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile se situe entre les indicateurs MIN et MAX de la plage de fonctionnement à CHAUD.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif. Essuyez tout fluide renversé.

16. Vissez la jauge correctement.

Vidange de l'huile moteur

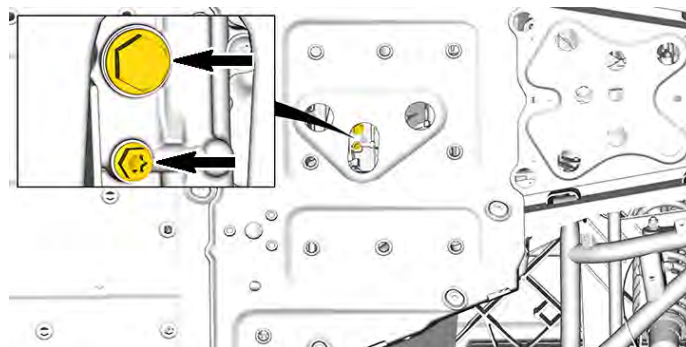
⚠ ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

AVIS

L'huile moteur et le filtre à huile peuvent être remplacés simultanément.

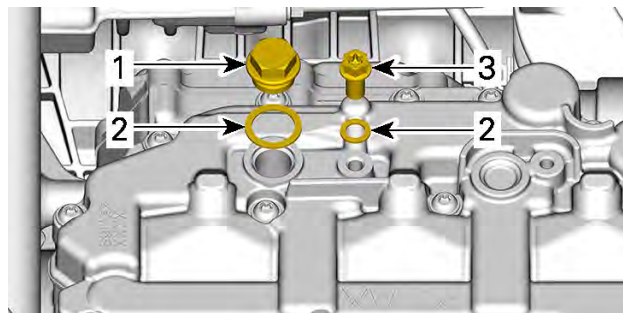
6. Placez un bac de vidange sous la zone du bouchon de vidange du moteur.



7. Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Faites démarrer le moteur et laissez-le atteindre sa température normale de fonctionnement (environ 90 °C (32 ° F)).
3. Arrêtez le moteur.
4. Inclinez la boîte de rangement.
5. Dévissez et retirez la jauge de niveau d'huile.

8. Dévissez les bouchons de vidange et jetez les joints d'étanchéité.



1. Bouchon magnétique de vidange
2. Joint d'étanchéité
3. Bouchon de vidange secondaire

9. Laissez l'huile s'écouler jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une goutte d'huile par seconde qui s'échappe du moteur.
10. Remplacez le filtre à huile. Reportez-vous à la section [Remplacement du filtre à huile moteur, page 4-37](#).
11. Nettoyez le bouchon de vidange magnétique afin de retirer toute rognure de métal et tout résidu. La présence de débris donne une indication de dommage interne au moteur.

12. Installez un joint d'étanchéité **NEUF** sur le bouchon de vidange.

AVIS

N'utilisez jamais le joint d'étanchéité une seconde fois.
Remplacez cette pièce par une **NEUVE**.

13. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange secondaire	$15 \pm 2 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($133 \pm 18 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)
Bouchon magnétique de vidange	$30 \pm 3 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($22 \pm 2 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

14. Effectuez le remplissage avec l'huile moteur recommandée.

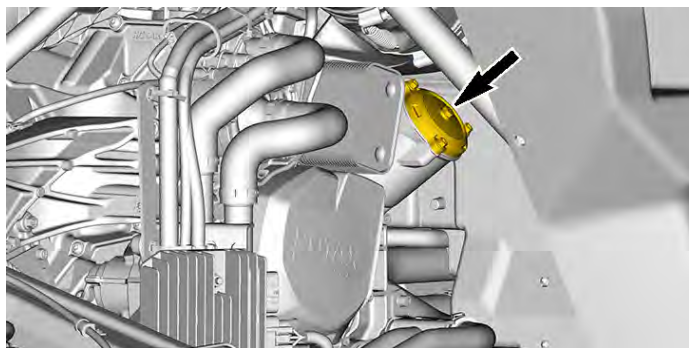
Contenance d'huile moteur	
Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile	3,4 l (3,6 pintes [liq. É.-U.]) (modèles CVC)
	3,2 l (3,4 pintes (liq. É.U.))

15. Après le remplissage, contrôlez le niveau d'huile moteur; reportez-vous à la section [Vérification du niveau d'huile moteur, page 4-33](#).
16. Mettez au rebut l'huile et le filtre conformément aux réglementations locales en matière d'environnement.

FILTRE À HUILE MOTEUR

Emplacement du filtre à huile du moteur

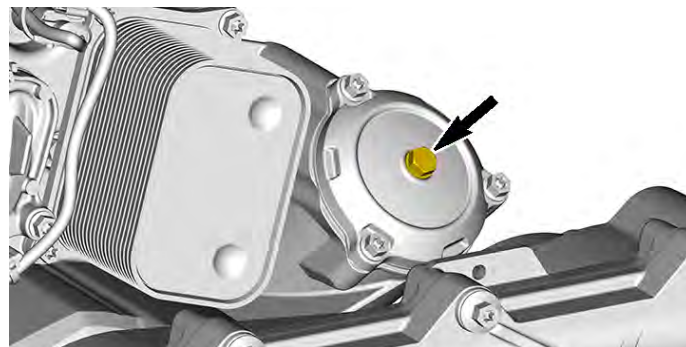
Le filtre à huile du moteur est situé à l'avant du côté droit du moteur.



Dépose du filtre à huile du moteur

1. Nettoyez la zone du filtre à huile à moteur.
2. Nettoyez le couvercle du filtre à huile du moteur.

3. Retirez la vis d'évacuation située sur la partie supérieure du couvercle.
4. Mettez au rebut le joint d'étanchéité.



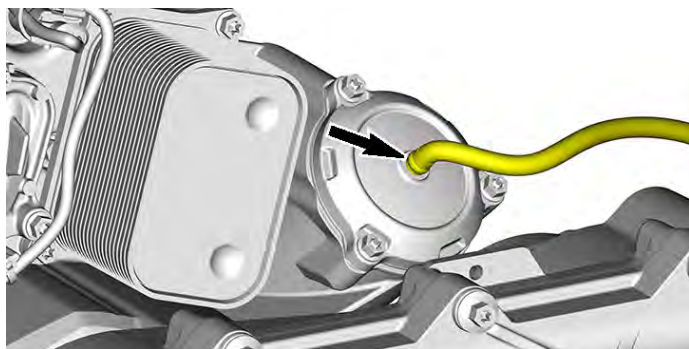
5. Videz le boîtier du filtre à huile en actionnant la pompe à dépression/pression en mode pression 10 à 15 fois.

AVIS

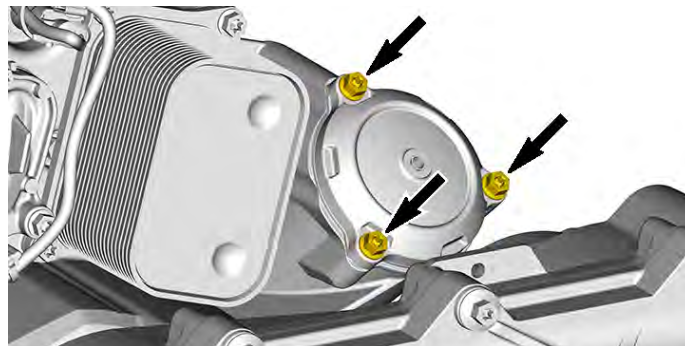
Si cette étape n'est pas réalisée avant la dépose du couvercle, des fuites importantes d'huile moteur se produiront derrière le carter de la courroie CVC. Le nettoyage de cette zone est très difficile.

Pompe à dépression/pression

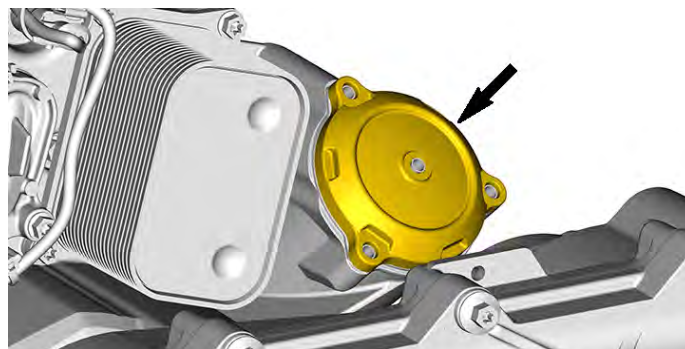
(Réf. 529021800)



6. Enlevez les attaches suivantes.



7. Retirez le couvercle du filtre à huile.



8. Retirez et mettez au rebut le filtre d'huile moteur.

Installation du filtre à huile du moteur

1. Vérifiez si les zones d'entrée et de sortie du filtre à huile présentent des saletés ou d'autres contaminants, et nettoyez au besoin.

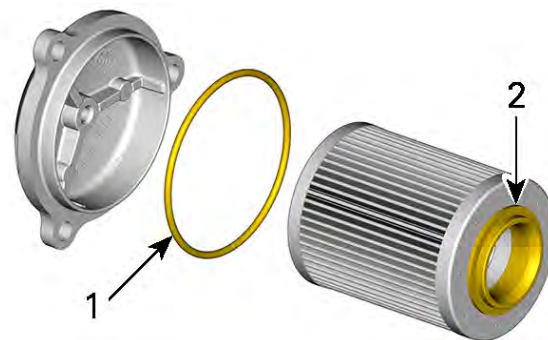


1. Orifice de sortie allant au système d'approvisionnement en huile du moteur
2. Orifice d'admission allant de la pompe à huile au filtre à huile

2. Lubrifiez un joint torique **NEUF** avec de l'huile moteur. Glissez-le sur le couvercle du filtre à huile.

3. Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.

4. Appliquez de l'huile moteur sur le joint à l'extrémité ouverte du filtre à huile.

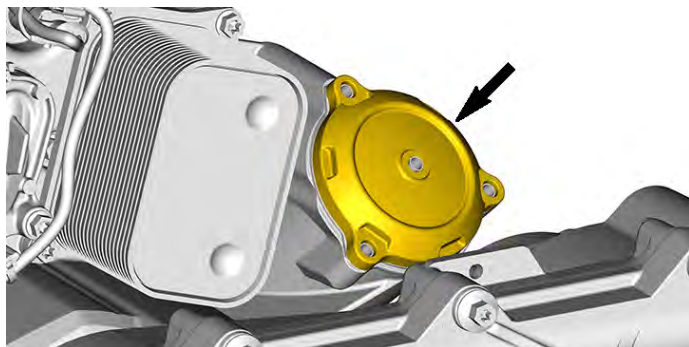


1. Joint d'étanchéité
2. Joint

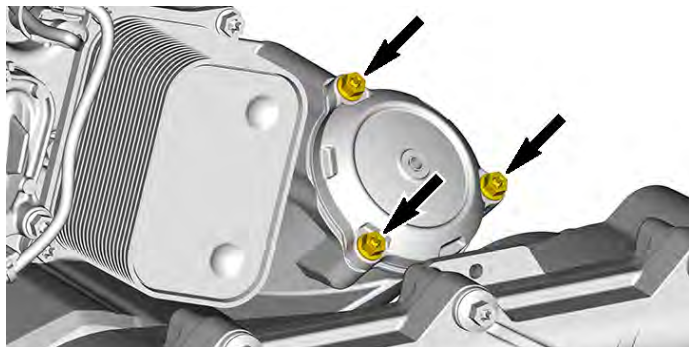
5. Placez le couvercle avec le nouveau filtre sur le boîtier du filtre.

AVIS

Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

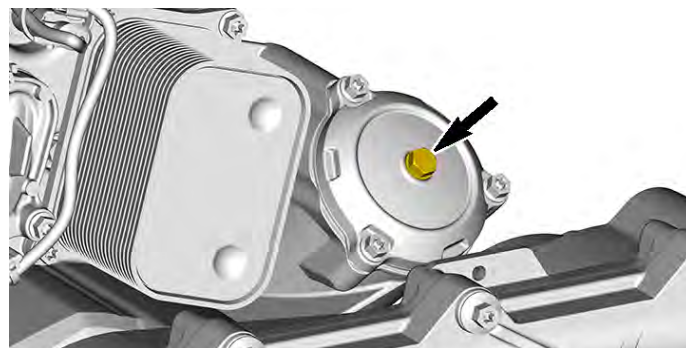


6. Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple spécifié.



Couple de serrage	
Vis du couvercle de filtre à huile	$9 \pm 1 \text{ Nm}$ ($80 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

7. Installez un joint d'étanchéité **NEUF** sur la vis de vidange.
8. Installez et serrez la vis de vidange au couple recommandé.



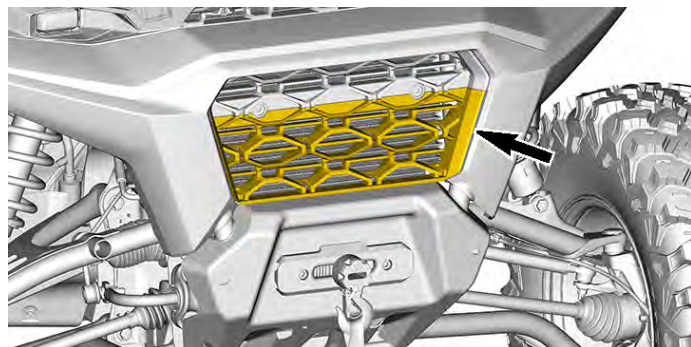
Couple de serrage	
Vis de vidange	$6 \pm 0,7 \text{ Nm}$ ($53 \pm 6 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

9. Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

RADIATEUR

Nettoyage et inspection du radiateur

1. Par les passages de roue, vérifiez que le radiateur et ses tuyaux ne présentent pas de fuites ou d'autres dommages.
2. Enlevez la boue, la saleté, les feuilles ou tout autre dépôt de la zone du ventilateur du radiateur et du condensateur CVC (si le véhicule en est équipé).
3. Tirez sur le bas et le haut de la grille avant pour la retirer.



4. Inspectez visuellement les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le passage de l'air et le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

5. Rincez les ailettes du radiateur à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

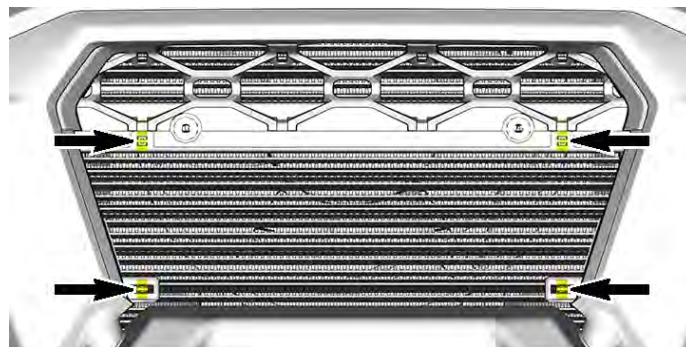
⚠ ATTENTION

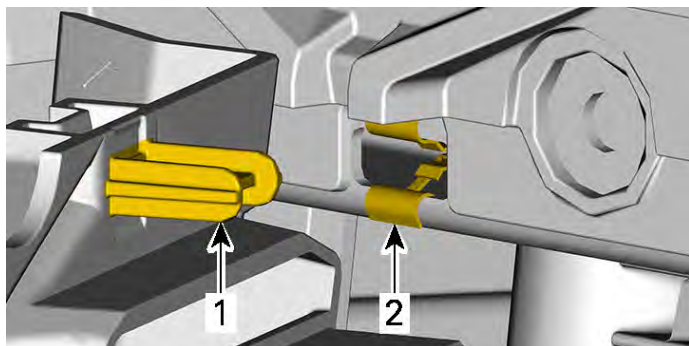
Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS

Faites attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Si vous utilisez un tuyau d'arrosage, assurez-vous que la pression est faible. N'utilisez jamais un nettoyeur HAUTE PRESSION.

6. Une fois le nettoyage terminé, installez la grille. Alignez les quatre languettes avec les clips métalliques et poussez-les pour fixer la grille.





1. Onglet
2. Clip

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Type de liquide de refroidissement du moteur recommandé

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son liquide de refroidissement XPS ou d'un liquide équivalent.

Les dommages causés par l'utilisation d'un liquide qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Liquide de refroidissement recommandé XPS

Liquide de refroidissement prémélangé XPS à durée de vie prolongée

Si le liquide de refroidissement de moteur XPS recommandé n'est pas disponible :

- Utilisez un mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

AVIS

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Contrôle du niveau du liquide de refroidissement du moteur

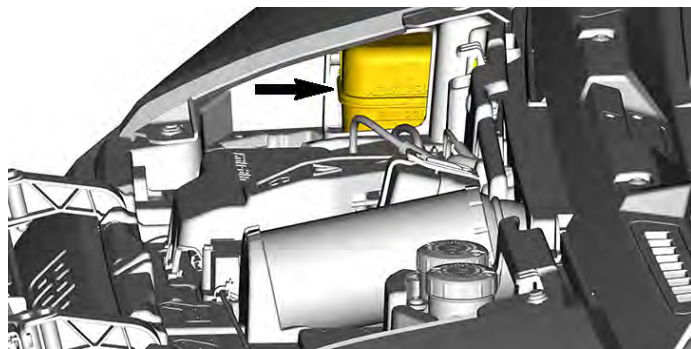
AVIS

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid.

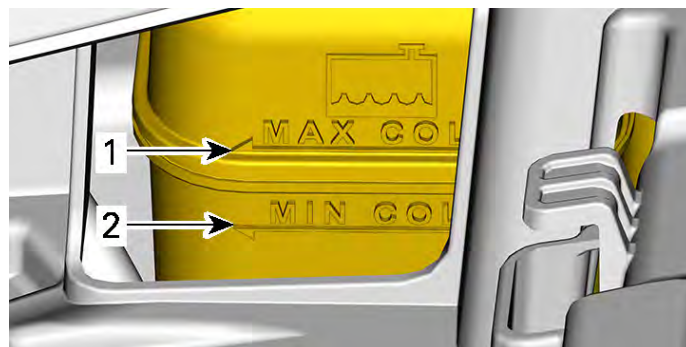
AVIS

Si le niveau du liquide de refroidissement doit être souvent complété, cela signifie qu'il y a au moins une fuite pouvant créer des problèmes de moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrez le capot avant et localisez le réservoir de liquide de refroidissement.



3. Assurez-vous que le système de refroidissement est rempli jusqu'à la ligne de capacité maximale.



1. MAX.

2. MIN

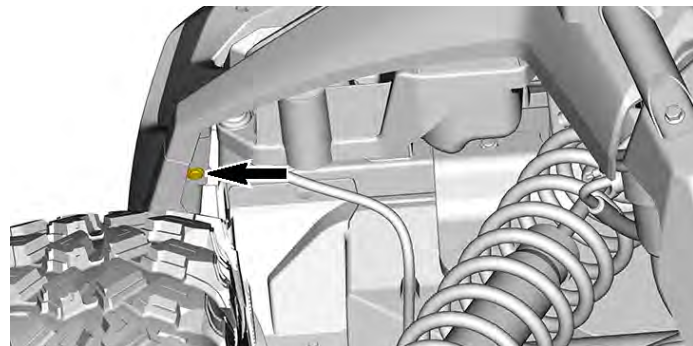
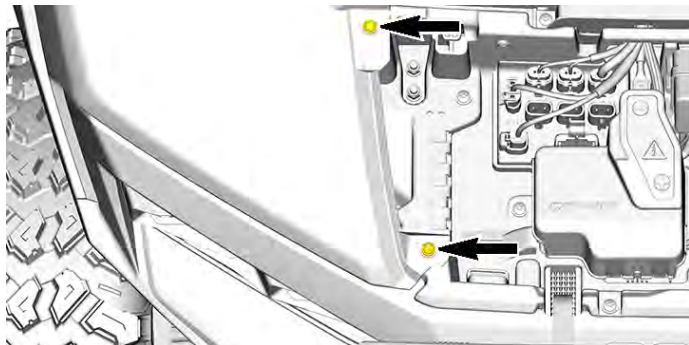
4. Si le niveau est proche ou inférieur au repère « MIN », ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère « MAX ».

Remplissage du liquide de refroidissement du moteur

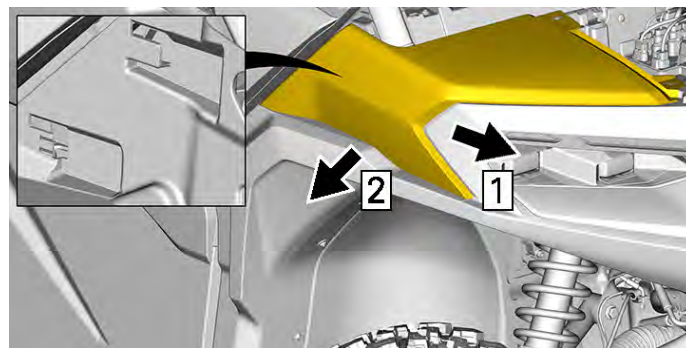
AVIS

Si le niveau du liquide de refroidissement doit être souvent complété, cela signifie qu'il y a au moins une fuite pouvant créer des problèmes de moteur.

1. Enlevez les attaches suivantes.



2. Déposez l'aile avant droite.



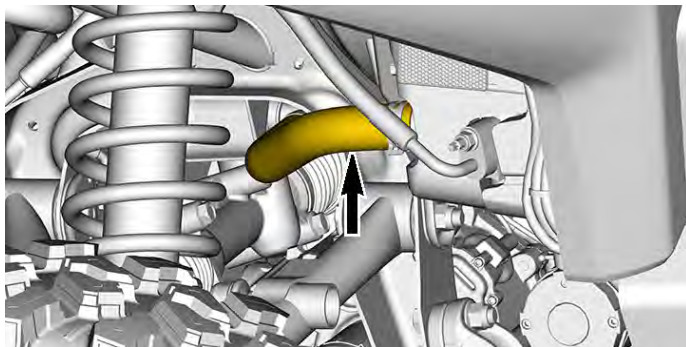
1. Glissez vers l'avant

2. Déposez l'aile

3. Retirez le bouchon pressurisé du réservoir du liquide de refroidissement.
4. En utilisant un entonnoir pour éviter tout débordement, ajoutez du liquide de refroidissement dans le système si nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif.**
5. Réinstallez le bouchon de pression sur le réservoir de refroidissement.
6. Installez l'aile avant.
7. Fermez le capot avant.

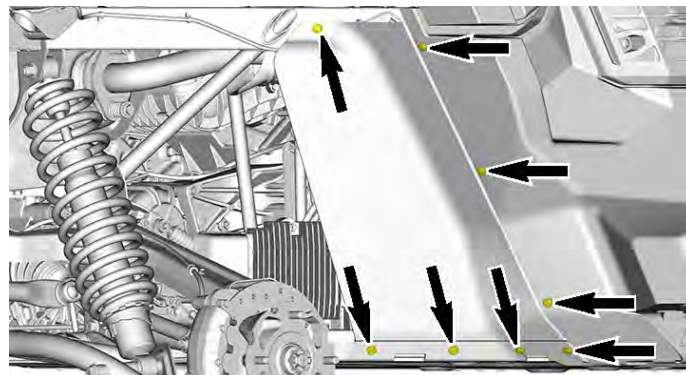
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Levage et support du véhicule
3. Placez un bac de vidange sous le côté droit du radiateur.
4. Déposez le tuyau de refroidissement inférieur du radiateur. Conservez l'étrier de ressort pour l'installation.

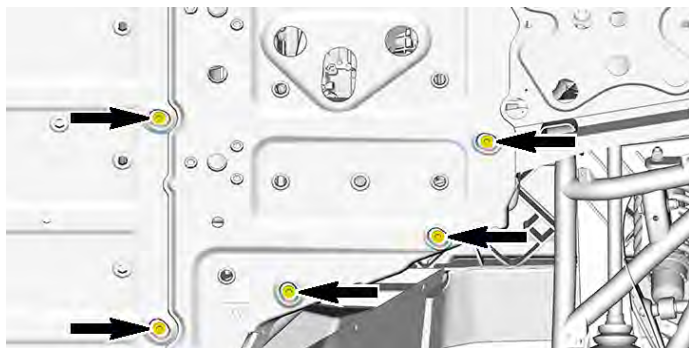


5. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
6. Après la vidange, réinstallez le tuyau de refroidissement à l'aide de l'étrier de ressort précédemment retiré.
7. Nettoyez les pièces du véhicule.

8. Déposez le déflecteur arrière droit en retirant les fixations suivantes.



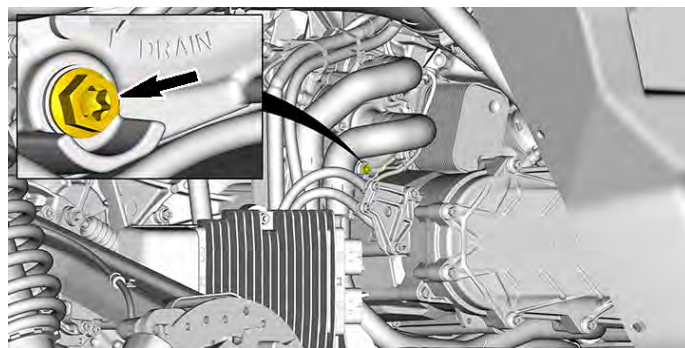
9. Déposez la plaque de protection arrière en retirant les fixations suivantes des deux côtés.



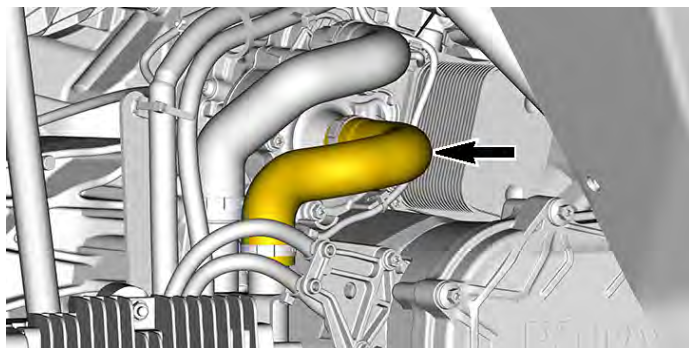
Côté gauche

10. Placez un bac de vidange sous le côté droit du moteur, aligné avec le refroidisseur d'huile moteur.

11. Dévissez le bouchon de vidange du liquide de refroidissement sur le moteur.



12. Après la vidange, pressez plusieurs fois le tuyau de liquide de refroidissement juste au-dessus du bouchon de vidange pour évacuer davantage de liquide de refroidissement.



13. Retirez le bouchon de vidange du liquide de refroidissement et jetez la bague d'étanchéité.

14. Réinstallez le bouchon de vidange avec un joint d'étanchéité **NEUF**.

15. Serrez au couple recommandé.

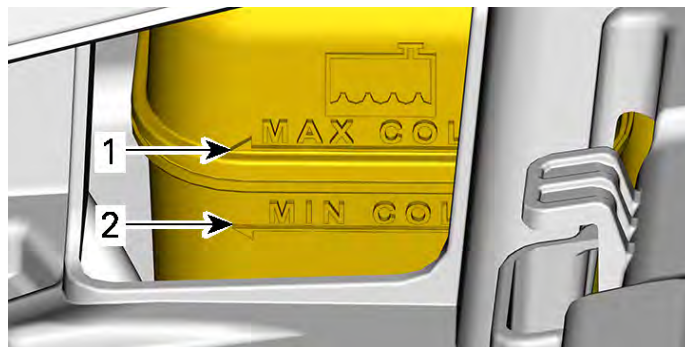
Couple de serrage	
Bouchon de vidange du liquide de refroidissement	$9 \pm 1 \text{ Nm}$ ($80 \pm 9 \text{ lbf-po}$)

16. Descendez le véhicule au sol.

17. Remplissez et purgez le système de refroidissement.

Purge du liquide de refroidissement du moteur

1. Si ce n'est pas déjà fait, retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
2. Remplissez le système de refroidissement jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne MAX sur le réservoir du liquide de refroidissement.



1. MAX.

2. MIN

3. Remettez en place le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
4. Faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement démarre une deuxième fois.

5. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon de pression quand le moteur est chaud.

6. Lorsque le moteur est froid, vérifiez et ajoutez du liquide de refroidissement si nécessaire.
7. Remettez en place toutes les pièces précédemment enlevées.
8. Faites un tour et vérifiez à nouveau le niveau du liquide de refroidissement. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

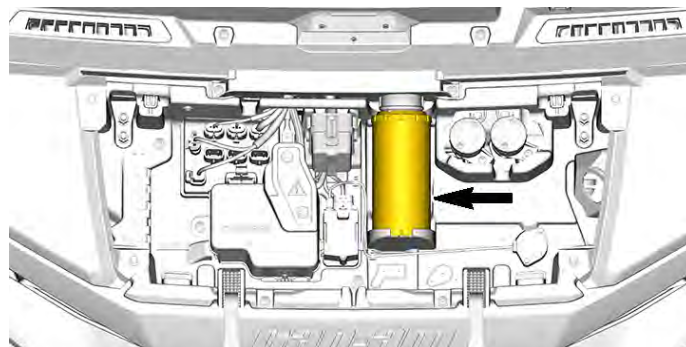
FILTRES DE CLIMATISATION (si le véhicule en est équipé)

AVIS

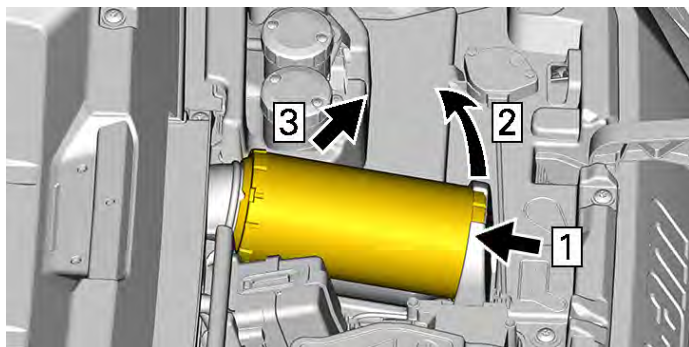
Le nettoyage des filtres doit être effectué plus souvent qu'il n'est recommandé lorsque vous roulez dans des conditions poussiéreuses ou sur du sable.

Remplacement du filtre de climatisation (entrée d'air externe)

1. Ouvrez le capot avant et accédez au filtre.



2. Faites-le glisser vers l'arrière, puis soulevez et faites-le glisser vers l'avant pour le retirer.



1. Glissez vers l'arrière
 2. Soulevez
 3. Glissez vers l'avant
3. Contrôlez le filtre pour rechercher des traces de fuites. Une ligne de poussière sur le côté propre du filtre est un signe évident. Remplacez le filtre s'il n'est pas en bon état. Éliminez toutes les sources de fuite d'air avant d'installer un nouveau filtre.

4. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde. Cela dégage la saleté et la poussière du filtre en papier.

AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air est trop sale et ne peut pas être nettoyé avec la procédure indiquée, il doit être remplacé.

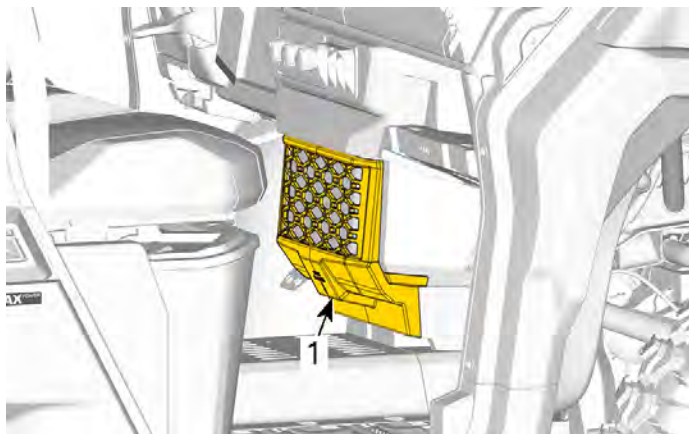
4

5. Utilisez un chiffon propre et humide pour essuyer la surface d'étanchéité du filtre et l'intérieur du tube de sortie. Vérifiez que la zone d'étanchéité du tube de sortie n'est pas endommagée.
6. Vaporisez une petite quantité de solution savonneuse sur les surfaces en caoutchouc pour faciliter l'installation.
7. Réinstallez le filtre ou installez-en un nouveau.
8. Fermez le capot avant.

Remplacement du filtre de climatisation (cabine)

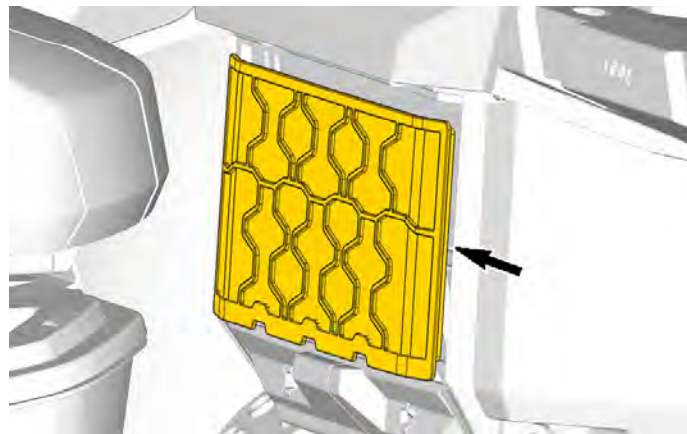
Ce filtre est situé à l'intérieur de l'unité de climatisation.

1. Tirez sur la grille avant en utilisant l'ouverture inférieure.



1. Saisir la grille avant ici pour la retirer

2. Tirez sur le filtre à air pour le retirer.



3. Installez un nouveau filtre à air et la grille.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Nettoyage de la zone environnante du système d'échappement

AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

De même, vérifiez régulièrement que les boucliers thermiques des pots d'échappement ne sont pas endommagés et remplacez-les si nécessaire.

ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

1. En commençant depuis l'arrière du véhicule, nettoyez les zones autour du silencieux.

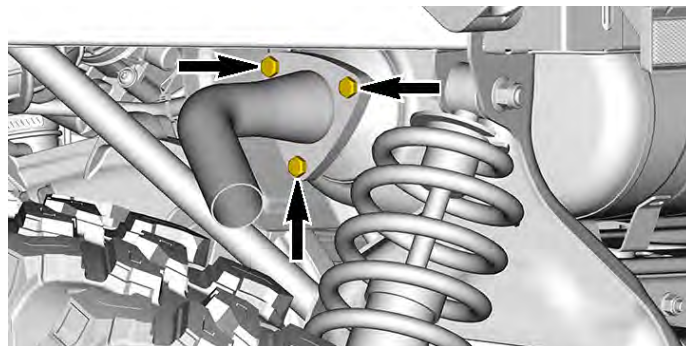
2. Nettoyez les zones autour du tuyau d'échappement et du collecteur d'échappement.
3. Nettoyez aussi sous les pare-chaleur.

Inspection et nettoyage du pare-étincelles du silencieux

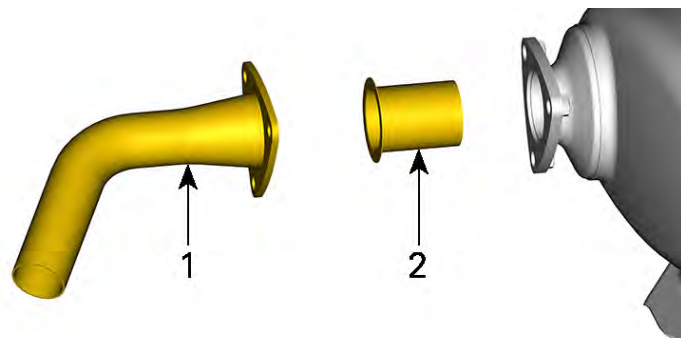
ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est brûlant.

1. Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



2. Déposez le tuyau d'échappement arrière et le pare-étincelles.



1. Tuyau d'échappement arrière
2. Pare-étincelles

3. Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

AVIS

Utilisez une brosse souple et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

4. Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.
5. Contrôlez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Retirez tous les débris.
6. Réinstallez le pare-étincelles du silencieux et le tuyau d'échappement arrière.

7. Serrez les vis du tuyau d'échappement arrière selon les spécifications.

Couple de serrage	
Vis du tuyau d'échappement	$31,5 \pm 3,5 \text{ Nm}$ ($23 \pm 3 \text{ lbf-pi}$)

BOÎTE DE VITESSES

Type d'huile de boîte de vitesses recommandé

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile de boîte de vitesses XPS ou d'une huile équivalente.

Huile de boîte de vitesses XPS recommandée

Huile synthétique pour engrenage 75W140

Si l'huile de boîte de vitesses XPS recommandée n'est pas disponible, utilisez ce qui suit :

- Huile synthétique pour engrenages 75W140 API GL-5

Contrôle du niveau d'huile de la boîte de vitesses

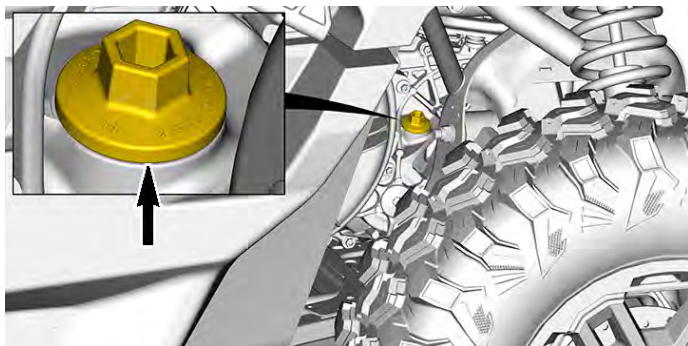
AVIS

Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau. Mettez le sélecteur sur position de stationnement « P ».
2. Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses à la température ambiante, en retirant le bouchon de niveau d'huile se trouvant à l'arrière du côté gauche du véhicule.

AVIS

Faites attention de ne pas perdre le joint torique du bouchon de niveau d'huile.



3. Nettoyez-le.
4. Réinstallez le bouchon en le vissant complètement.

5. Retirez le bouchon de nouveau et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. MIN
2. CHARGE MAX.
3. Plage de fonctionnement

6. Si nécessaire, placez un entonnoir dans le trou du bouchon de niveau d'huile et ajoutez une petite quantité d'huile recommandée.
7. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile
8. Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge

NOTE

Évitez tout remplissage excessif. Essuyez tout fluide renversé.

9. Réinstallez le bouchon vis et serrez-le au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon du niveau d'huile de boîte de vitesses	$6 \pm 0,4 \text{ Nm}\cdot\text{m}$ ($53 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

Remplacement de l'huile de la boîte de vitesses

La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

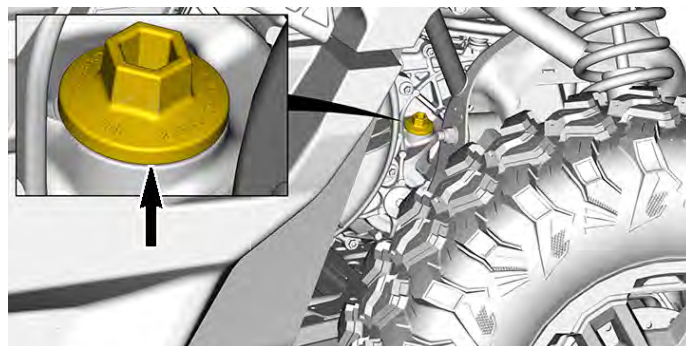
⚠ ATTENTION

L'huile de la boîte de vitesses peut être brûlante.

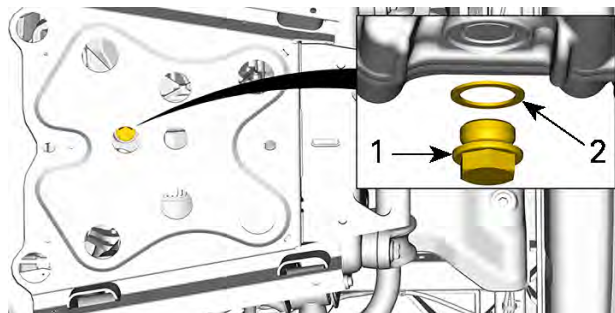
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.
3. Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.
4. D'en dessous du véhicule, placez un bac de vidange sous la zone du bouchon de vidange magnétique.
5. Retirez le bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses (jauge).

AVIS

Faites attention de ne pas perdre le joint torique du bouchon de niveau d'huile.



6. Retirez le bouchon de vidange magnétique et jetez la bague d'étanchéité.



1. Bouchon de vidange

2. Anneau d'étanchéité

7. Laissez l'huile s'écouler complètement de la boîte de vitesses.

8. Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.
9. Remettez en place le bouchon de vidange magnétique avec un joint d'étanchéité **NEUF**.
10. Serrez le bouchon de vidange comme indiqué.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange magnétique d'huile de boîte de vitesses	30 ± 3 Nm (22 ± 2 lbf-pi)

11. Remplissez la boîte de vitesses avec l'huile recommandée. Consultez la [Fiche technique](#).
12. Vérifiez le niveau d'huile; reportez-vous à la section [Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses, page 4-52](#).
13. Éliminez l'huile usagée de la boîte de vitesses conformément aux réglementations environnementales locales.

DIFFÉRENTIEL AVANT

Type recommandé d'huile du différentiel avant

BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile de différentiel XPS ou d'une huile équivalente.

<i>Huile à différentiel recommandée XPS</i>
Huile synthétique pour engrenage 75W90

4

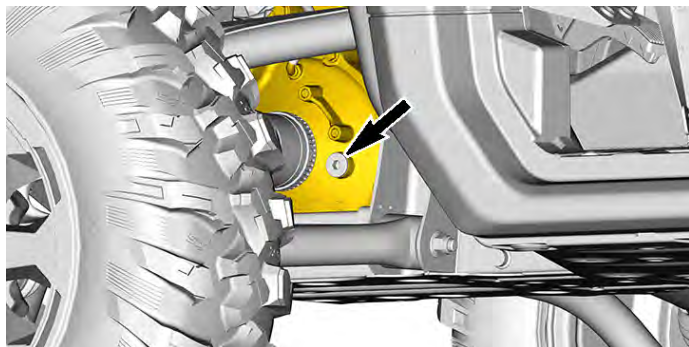
Si l'huile de différentiel XPS recommandée n'est pas disponible, utilisez ce qui suit :

- Huile synthétique pour engrenages 75W90 API GL-5

Vérification du niveau d'huile du différentiel avant

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez le levier sélecteur sur la position Park (P).
3. Nettoyez la zone du bouchon de remplissage depuis le côté gauche du véhicule.

4. Dévissez le bouchon de remplissage.



Typique

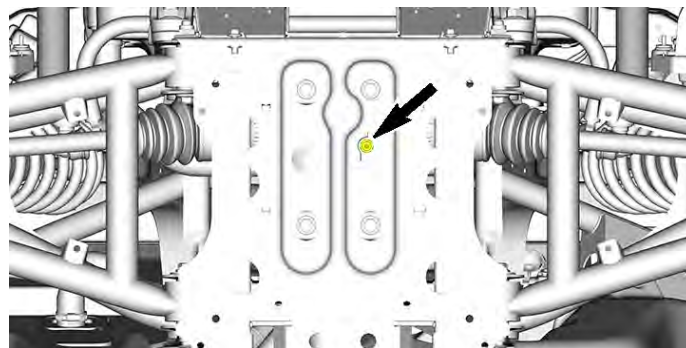
5. Vérifiez le niveau d'huile. L'huile doit atteindre le bord inférieur du trou fileté.
6. Ajoutez de l'huile recommandée de différentiel si nécessaire.
7. Réinstallez le bouchon de vidange et serrez au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissage	$16,5 \pm 2,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($146 \pm 22 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

Remplacement de l'huile du différentiel avant

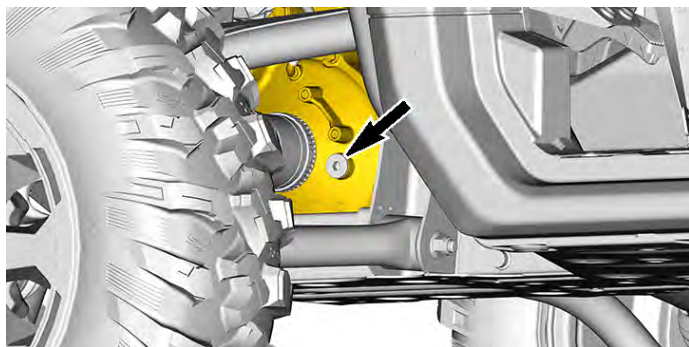
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

2. Placez le levier sélecteur sur la position Park (P).
3. Sous l'avant du véhicule, nettoyez la zone du bouchon de vidange.



4. Placez un bac de vidange sous le bouchon de vidange magnétique du différentiel avant.
5. Enlevez le bouchon de vidange.

6. Dévissez le bouchon de remplissage.



7. Attendez que la vidange soit terminée.
8. Installez le bouchon de vidange et serrez-le au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange	$2,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($24 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

9. Remplissez le différentiel avec l'huile recommandée jusqu'à ce que le niveau atteigne les filets inférieurs de l'orifice du bouchon de remplissage.

Le différentiel avant nécessite environ 350 ml (11,83 oz liq. [É.-U.]) pour Quick-4Lok et 475 ml (16 oz liq. [É.-U.]) pour tous les autres.

10. Réinstallez le bouchon de vidange et serrez au couple spécifié.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissage	$16,5 \pm 2,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($146 \pm 22 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

COUVERCLE DE LA TRANSMISSION VC

Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche.

Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

⚠ ATTENTION

Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle.

AVIS

Cette CVT n'a pas besoin de lubrification.

Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

Accès au couvercle de la transmission CVT

1. Ouvrez la boîte de rangement.
2. Déposez le déflecteur arrière gauche.



Jante enlevée uniquement pour des raisons de clarté

3. La roue arrière gauche peut également être retirée pour gagner de la place.

Dépose du couvercle de la transmission CVT

AVIS

N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrez la boîte de rangement.

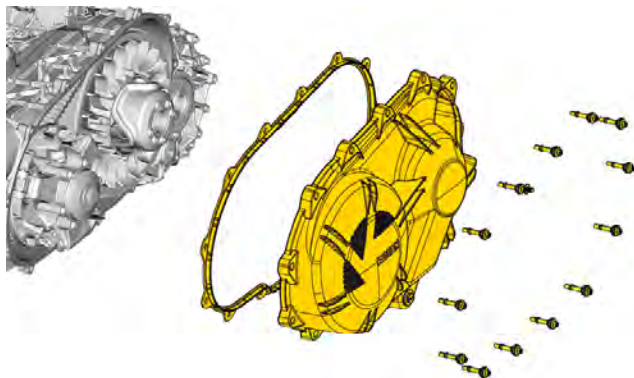
3. Déposez le déflecteur arrière gauche.



Jante enlevée uniquement pour des raisons de clarté

4. Déposez la grille d'entrée d'air. Cette étape n'est pas nécessaire, mais la dépose du boîtier d'admission d'air permettra de dégager de l'espace pour faciliter la dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT.
5. Retirez toutes les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT en terminant par la vis centrale supérieure.

6. Retirez le couvercle de la transmission CVT et son joint.

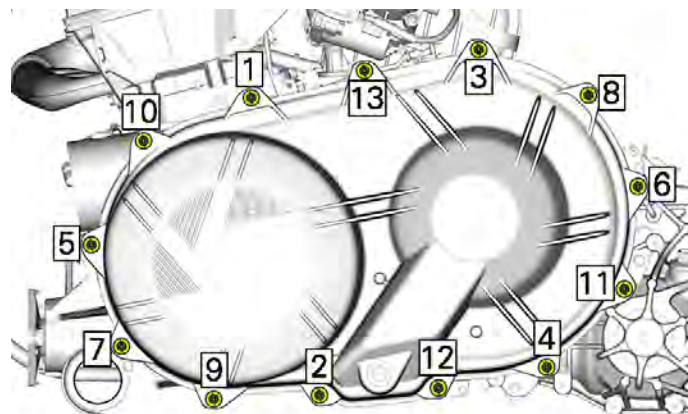


7. Vérifiez le boyau de sortie de la boîte CVT pour vous assurer qu'il n'y a aucun débris à l'intérieur.

Installation du couvercle de la transmission CVT

1. Installez la vis supérieure centrale en premier

2. Serrez les vis du couvercle de la transmission CVT dans la séquence suivante.



Couple de serrage	
Vis du couvercle de la transmission VC	$7 \pm 0,8 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($62 \pm 7 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

3. Remettre en place toutes les autres pièces enlevées.

COURROIE DE DISTRIBUTION

Veuillez vous référer à la section [Durabilité des courroies d'entraînement – Conseils pour maximiser l'efficacité de la courroie](#), page 3-55 pour obtenir des informations importantes.

Dépose de la courroie de transmission

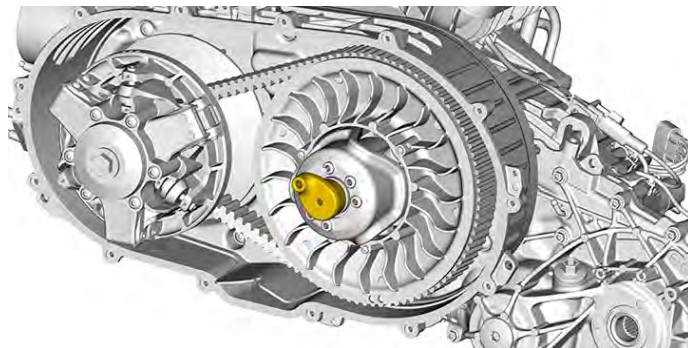
AVIS

En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, le carter de la CVT, le couvercle, la sortie d'air et le bouclier thermique du collecteur d'échappement doivent être nettoyés.

1. Retirez le couvercle de la transmission VC.
2. Vissez l'adaptateur de la poulie entraînée dans le trou fileté de la poulie entraînée.

Adaptateur de la poulie entraînée

(Réf. 708200720)



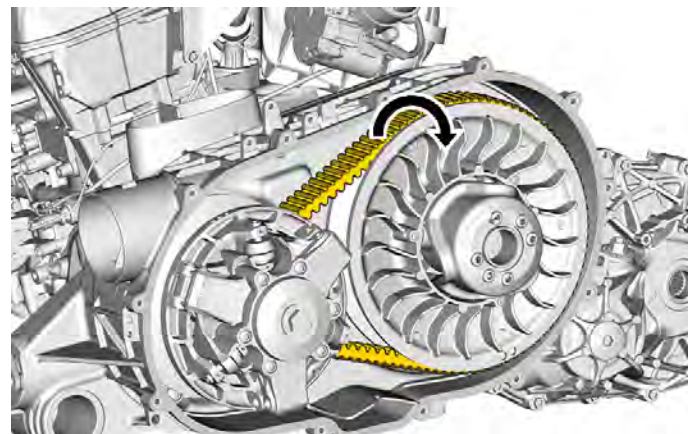
3. Installez l'outil d'extraction/de blocage dans le trou fileté de l'adaptateur de la poulie entraînée. Serrez l'outil extracteur/de blocage pour ouvrir complètement la poulie.

Outil extracteur/de blocage

(Réf. 529000088)



4. Pour retirer la courroie, faites-la glisser sur le bord supérieur de la poulie fixe.



4

Installation de la courroie de transmission

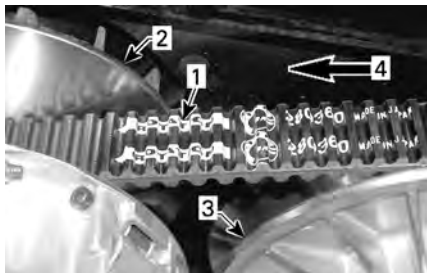
AVIS

La durée de vie maximale de la courroie de transmission est obtenue lorsque la rotation de la courroie de transmission est dans le bon sens.

Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.

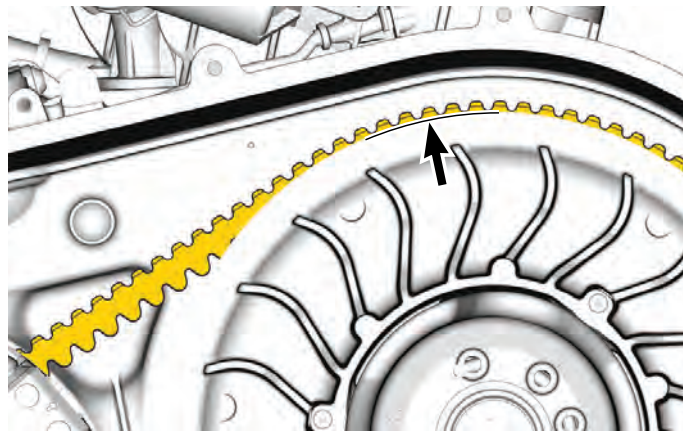
1. Faites glisser la courroie de transmission dans la poulie d'entraînement.

2. Insérez la courroie de transmission dans la partie inférieure de la poulie entraînée.
3. Glissez la courroie de transmission sur le bord supérieur de la flasque fixe de la poulie entraînée.



1. Flèche imprimée sur la courroie
 2. Poulie d'entraînement (avant)
 3. Poulie entraînée (arrière)
 4. Sens de rotation
4. Dévissez et retirez l'outil d'extraction/ blocage.

5. Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie de transmission soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



6. Remettez en place le couvercle de la boîte CVT et toutes les autres pièces déposées.

POULIES D'ENTRAÎNEMENT ET ENTRAÎNÉES

L'entretien, l'inspection et la réparation des poulies CVT doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Inspection de la poulie d'entraînement

1. Contrôlez les bagues de la poulie coulissante, tous les rouleaux de la poulie d'entraînement et remplacez les pièces usées.

Inspection de la poulie entraînée

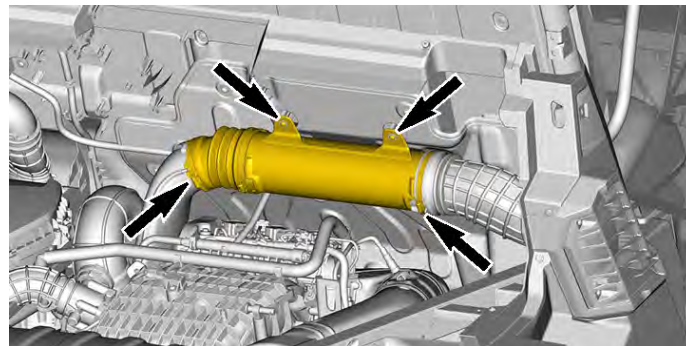
1. Inspectez les paliers de la came et de la poulie coulissante de la poulie entraînée. Remplacez les pièces usées.

BOUGIES

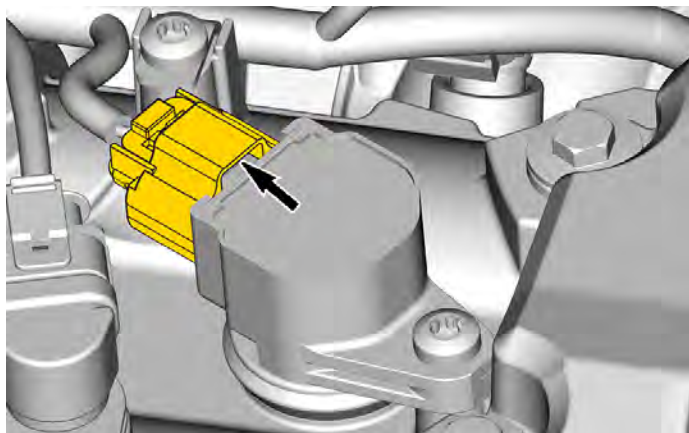
Retrait des bougies

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrez la boîte de rangement.

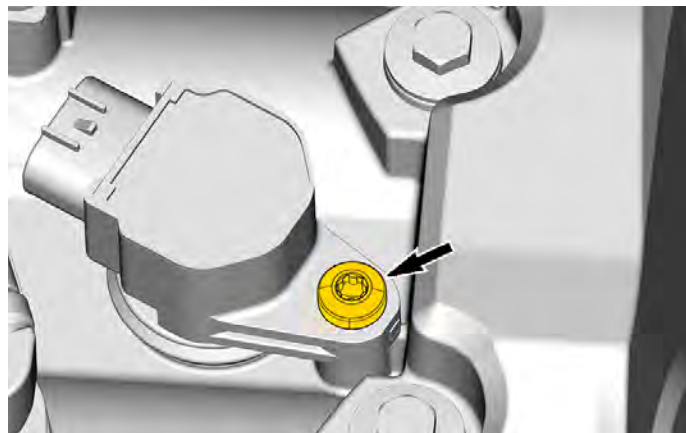
3. Si vous avez besoin de plus d'espace de travail, retirez le conduit de refroidissement de la CVT avec l'adaptateur gauche.



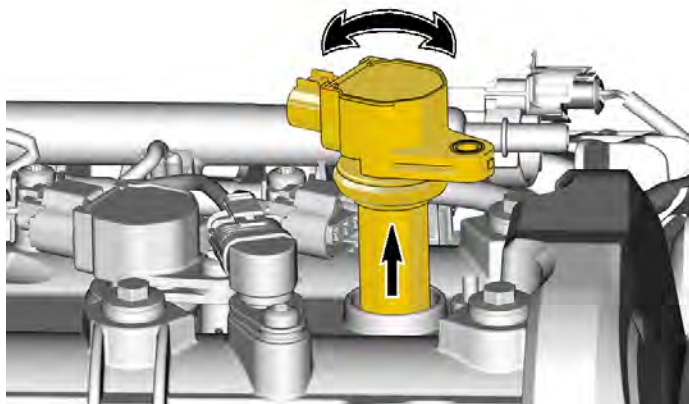
4. Débranchez le connecteur de la bobine d'allumage.



5. Retirez les vis des bobines d'allumage.



6. Tirez et tordez les bobines d'allumage des deux côtés pour les retirer avec leurs joints.



7. Soufflez les trous de bougie et le couvre-culasse avec de l'air comprimé.
8. À l'aide d'une douille magnétique pivotante de 14 mm, dévissez et retirez les bougies d'allumage.

Pose des bougies

1. Avant l'installation, vérifiez si la surface de contact de la culasse et de la bougie n'est pas sale.

2. Vérifiez l'entrefer des bougies. L'entrefer n'est pas réglable.

Entrefer des bougies
(non réglable)

0,7 à 0,8 mm
(0,028 à 0,031 po)

3. Vissez la bougie à la main dans la culasse, puis serrez avec une clé dynamométrique au couple approprié.

AVIS

Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

Couple de serrage

Bougie

11 ± 1 m
(97 ± 9 lbf-po)

4. Installez les bobines sur les bougies.
5. Alignez l'orifice de la vis de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvre-culasse.
6. Poussez la bobine entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvre-culasse.

7. Fixez la bobine avec les vis retirées précédemment.

Couple de serrage	
Vis de la bobine d'allumage	$9 \pm 1 \text{ Nm}$ ($80 \pm 9 \text{ lbf-po}$)

8. Si vous l'avez retiré, réinstallez le conduit de refroidissement de la boîte CVC.
9. Fermez la boîte de rangement.

BATTERIE

Entretien de la batterie

AVIS

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

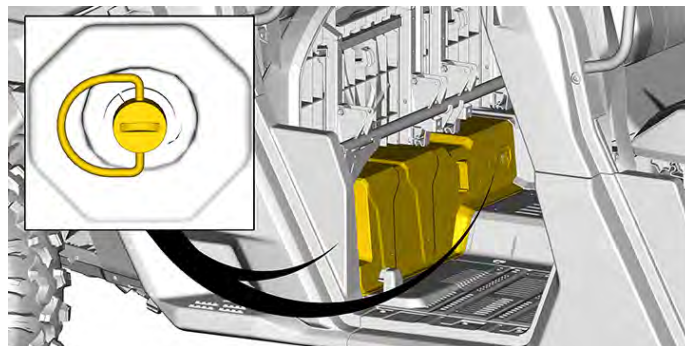
AVIS

Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Retrait de la batterie

La batterie se trouve sous le siège du passager arrière droit.

1. Sortez le couvercle de la batterie en dévissant les deux fixations à quart de tour.

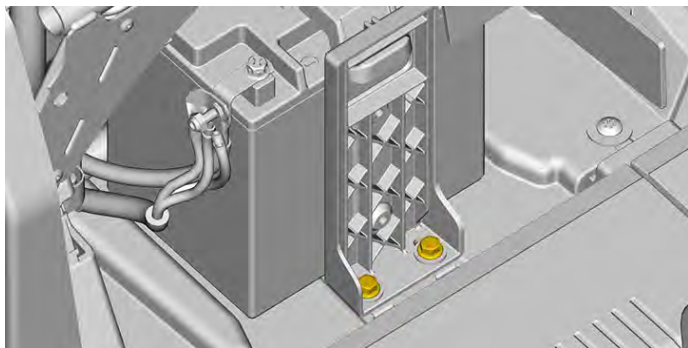


2. Débranchez le câble négatif NOIR (–) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

AVIS

Respectez toujours cette séquence de démontage; débranchez d'abord le câble négatif NOIR (–).

3. Retirez les vis du support de la batterie.

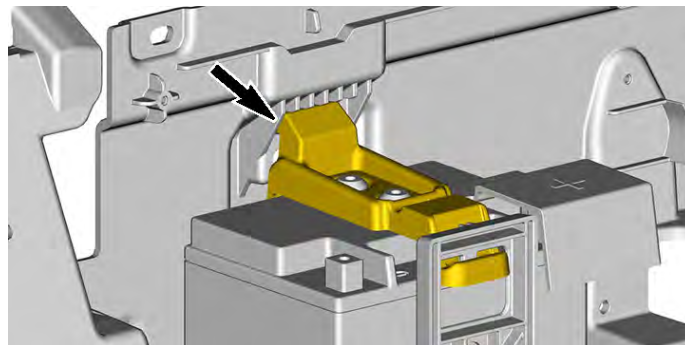


4. Retirez le support de la batterie.
5. Retirez la batterie.

Installation de la batterie

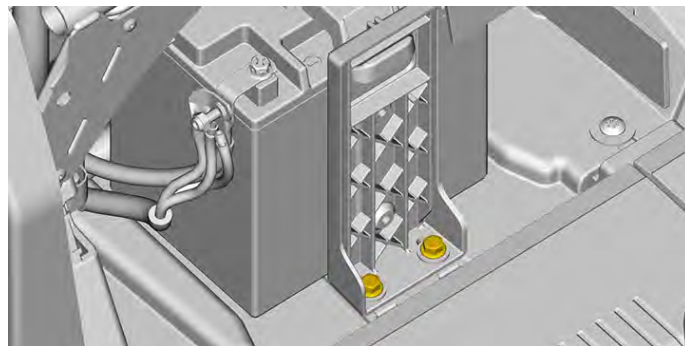
1. Installez la batterie.

2. Installez le support de la batterie. Assurez-vous que la partie supérieure du support est correctement engagée dans son emplacement.



4

3. Installez les vis de fixation du support de la batterie.



4. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Vis du support de batterie	$5 \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($44 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

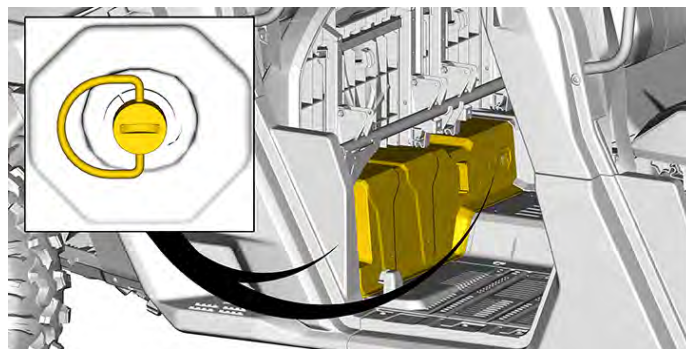
5. Branchez le câble positif ROUGE (+) en premier, puis le câble négatif NOIR (-).

AVIS
Respectez toujours cet ordre de montage : Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) en premier.

6. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Vis des bornes de la batterie	$5,0 \pm 0,5 \text{ Nm}\cdot\text{m}$ ($44 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

7. Installez le couvercle de la batterie. Fixez en vissant les deux attaches 1/4 de tour.



Fusibles et éléments fusibles

Remplacement des fusibles

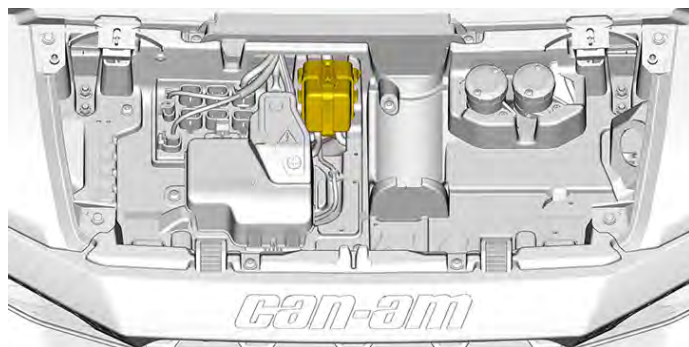
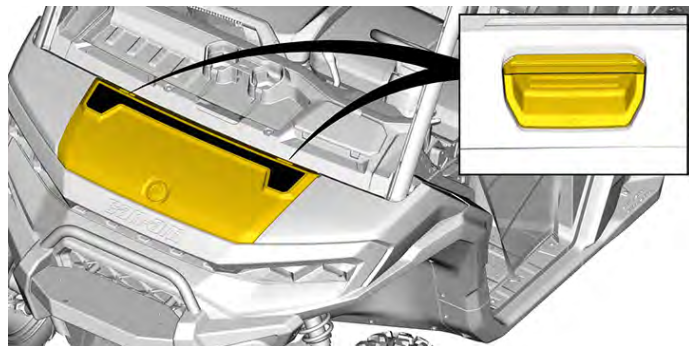
AVIS
N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

1. Si un fusible est grillé, remplacez-le par un autre de même calibre.

Emplacement de la boîte à fusibles

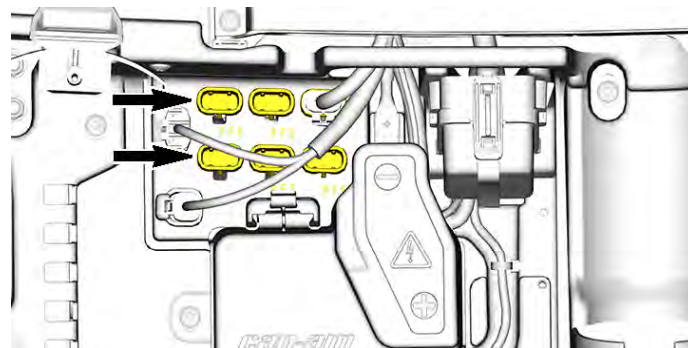
Boîte à fusibles avant

La boîte de fusibles avant est située sous le capot avant.



Porte-fusibles

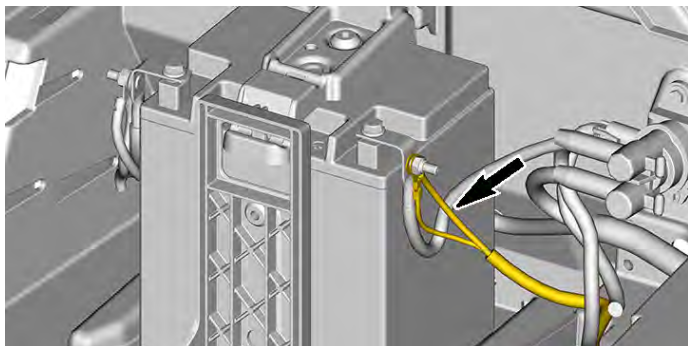
Les porte-fusibles sont également situés sous le capot avant, à côté de la boîte à fusibles avant.



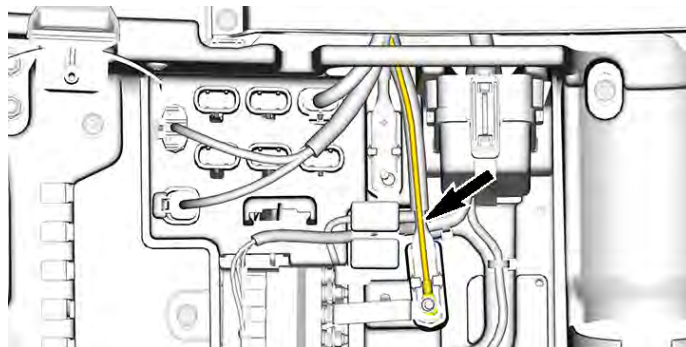
4

Éléments fusibles

Le véhicule comporte trois éléments fusibles. Deux d'entre eux sont fixés à la borne POS (+) de la batterie.



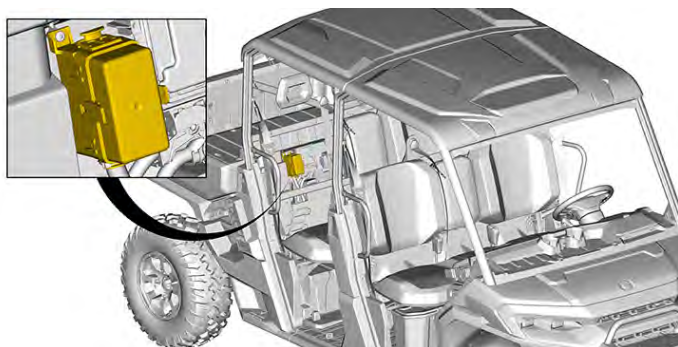
L'autre est situé sous le capot avant, fixé à la borne POS (+).



En cas de rupture d'un fusible, consultez votre concessionnaire Can-Am hors route.

Boîte à fusibles arrière

La boîte à fusibles arrière est située sur le panneau supérieur arrière de la cabine, derrière le siège du passager arrière droit.



Porte-fusible d'alimentation

Un fusible supplémentaire de 50A destiné à protéger le régulateur de tension est situé à l'intérieur du faisceau d'alimentation entre le régulateur de tension et la batterie.

Si ce fusible brûle, consultez votre concessionnaire Can-Am hors route.

Boîte à fusibles – Description des fusibles

Fusibles – Sous le capot

Le numéro de la boîte à fusibles est moulé dans le support sous le capot.

<i>Sous le capot</i>		
<i>No</i>	<i>Description</i>	<i>Calibre</i>
PF1	Boîte à fusibles principale	—
PF3	DPS	40 A
PF5	Climatisation (si équipé)	20 A
PF6	Pompe ABS (si installée)	40 A
PF7	Soupapes ABS (si installées)	25 A

Boîte à fusibles principale (PF1) – sous le capot

Boîte à fusibles principale		
No	Description	Calibre
F11	Phares	15 A
F12	prise c.c.	10 A
F13	Signature	5 A
F14	Prise USB	10 A
F38	Borne du tableau de bord	30 A
R3	Relais Acc1	—
R4	Relais des phares	—
R5	Relais d'arrêt automatique du treuil	—
R9	Relais Acc2	—

Boîte de fusibles secondaire (PF2) – sous le siège passager droit

Boîte à fusibles secondaire		
No	Description	Calibre
F4	Groupes/relais	10 A
F5	Allumage/Injection/Pompe à essence	10 A
F6	Module de commande du moteur (MCM)	10 A
F7	Actionneur de 2x4 roues motrices	10 A
F8	Interrupteur à clé/Horloge	10 A
F16	Feux arrière	10 A
F19	Rangement	15 A
F34	Alimentation du capteur principal	10 A
F36	Borne de toit de la batterie	50 A
F37	Borne ACC du toit	30 A
F40	Ventilateur	40 A

LUMIÈRES

Lampe à DEL

Le véhicule est équipé de feux DEL (diodes électroluminescentes). Cette technologie a prouvé sa fiabilité.

Dans le cas peu probable où une DEL ne fonctionnerait pas, faites-la vérifier par un concessionnaire autorisé Can-Am sur route, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Les DEL ne sont pas remplaçables séparément, remplacez le module.

Visée du faisceau des phares

1. Ouvrez le capot avant.

Boîte à fusibles secondaire		
No	Description	Calibre
R1	Relais du ventilateur de refroidissement	—
R2	Relais principal	—
R6	Relais ACC du toit	—

Connexions des fusibles

Connexion de fusible	Description	Calibre
1	Principale (BP1)	14 awg
2	Borne accessoire (borne +)	14 awg
3	Principale (BP7)	12 awg

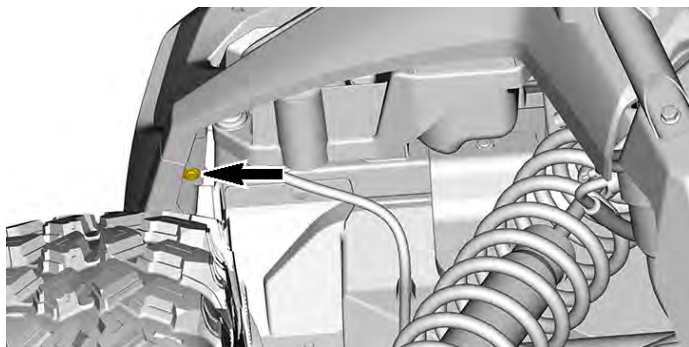
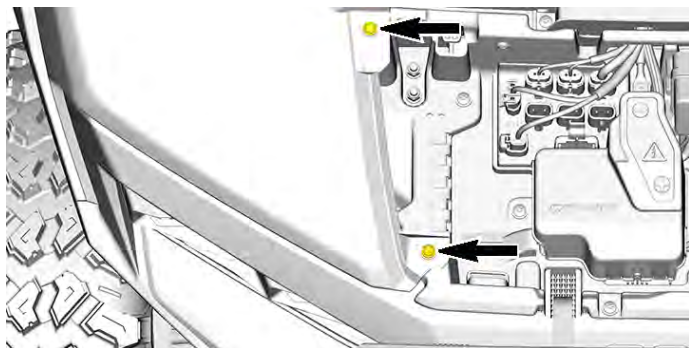
Fusible du régulateur de tension

No	Description	Calibre
—	Régulateur	50 A

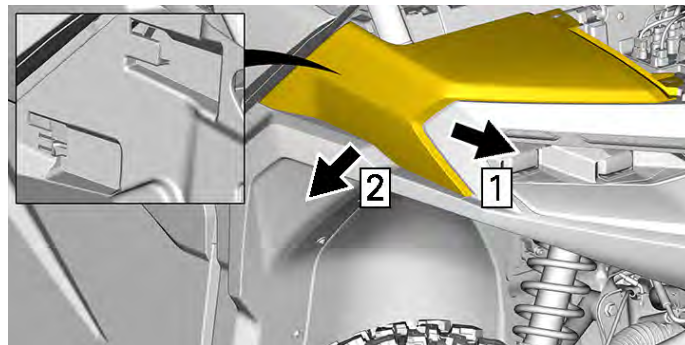
2. Enlevez les attaches suivantes.



Illustration du côté droit. Répétez sur le côté gauche.



3. Retirez l'aile avant.



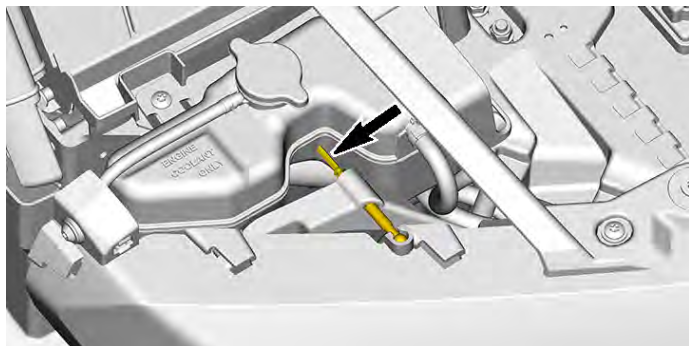
1. Glissez vers l'avant

2. Déposez l'aile

4. Tournez les vis de réglage pour régler la hauteur du faisceau selon votre préférence. La vis d'orientation du faisceau est située au-dessus du module de phare.

AVIS

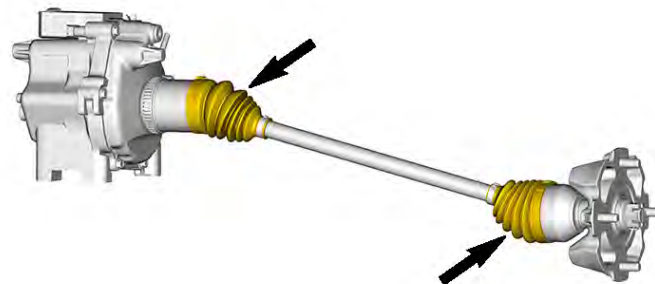
Les réglages des phares gauche et droit doivent être identiques.



SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION

Inspection des soufflets d'arbre de transmission

1. Vérifiez visuellement le bon état des soufflets d'arbre de transmission.



4

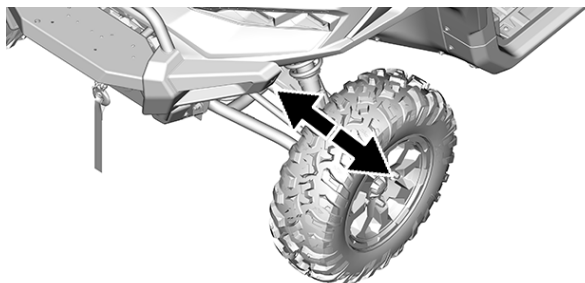
2. Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.
3. Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.

ROULEMENT DE ROUE

Inspection des roulements de roue

1. Levez et soutenez le véhicule. Reportez-vous à la section [Levage et support du véhicule, page 3-68](#).

2. Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.
3. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route agréé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de jeu anormal.



JANTES ET PNEUS

Retrait d'une roue

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Placez le levier sélecteur sur « P » (stationnement).
3. Desserrez les écrous de roue
4. Levez et soutenez le véhicule. Reportez-vous à la section [Levage et support du véhicule, page 3-68](#).

5. Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

Installation d'une roue

1. Vérifiez que les goujons de roue sont propres, sans saletés ou résidus métalliques.



AVERTISSEMENT

N'appliquez aucun lubrifiant sur le filetage des boulons avant le serrage.

2. Levez la roue sur les goujons.
3. Installez les écrous de roue et serrez-les à la main jusqu'à ce qu'ils soient bien ajustés.

AVIS

Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.

4. Serrez au couple spécifié, dans l'ordre indiqué ci-dessous.

Couple de serrage	
Écrous de roue	Étape 1 : 25 ± 10 Nm ($18,4 \pm 7,4$ lbf-pi)
	Étape 2 : 120 ± 10 Nm ($88,5 \pm 7,4$ lbf-pi)

Vérification de la pression des pneus



AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule.

Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante.

Si la pression est excessive, le pneu risque d'éclater.
Respectez toujours les pressions recommandées.

NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Consultez l'étiquette de pression des pneus et de charge maximale de votre véhicule pour connaître la pression applicable.

NOTE

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi il est recommandé d'emporter un manomètre pour pneus, une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

1. Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

Remplacement des pneus

Les remplacements de pneus doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.



AVERTISSEMENT

Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux.

Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.

Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

SUSPENSION

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de problème.

Inspection des bras de suspension avant

1. Vérifiez si les bras de suspension sont fissurés, pliés ou endommagés.

2. Resserrez les boulons du bras de suspension à la hauteur de conduite selon les spécifications.

AVIS

Pour éviter d'endommager les bagues de suspension, ne soulevez jamais le véhicule du sol pour resserrer les attaches des bras de suspension.

Dans la mesure du possible, appliquez toujours le couple de serrage sur la tête du boulon et non en utilisant l'écrou pour assurer un serrage optimal.

Couple de serrage

Couple de serrage	
Boulons du bras de suspension avant	112,5 ± 7,5 Nm (83 ± 5,5 lbf-pi)

Inspection des bras de suspension avant

1. Vérifiez si les bras de suspension sont fissurés, pliés ou endommagés.

2. Resserrez les boulons du bras de suspension à la hauteur de conduite selon les spécifications.

AVIS

Pour éviter d'endommager les bagues de suspension, ne soulevez jamais le véhicule du sol pour resserrer les attaches des bras de suspension.

Dans la mesure du possible, appliquez toujours le couple de serrage sur la tête du boulon et non en utilisant l'écrou pour assurer un serrage optimal.

Couple de serrage

Boulons du bras de suspension arrière	112,5 ± 7,5 Nm (83 ± 5,5 lbf-pi)
---------------------------------------	-------------------------------------

Inspection des amortisseurs

1. Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile, de l'usure de la butée de suspension ou tout autre dommage.
2. Vérifiez l'état des bagues supérieures et inférieures.
3. Vérifiez si les fixations sont encore bien serrées.

Couple de serrage

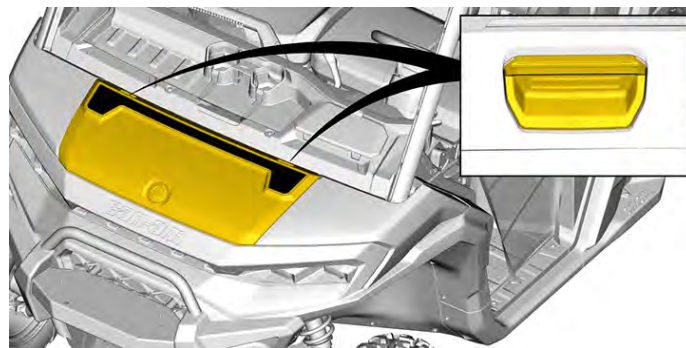
Écrous d'amortisseur	112,5 ± 7,5 Nm (83 ± 5,5 lbf-pi)
----------------------	-------------------------------------

Inspection de la barre stabilisatrice

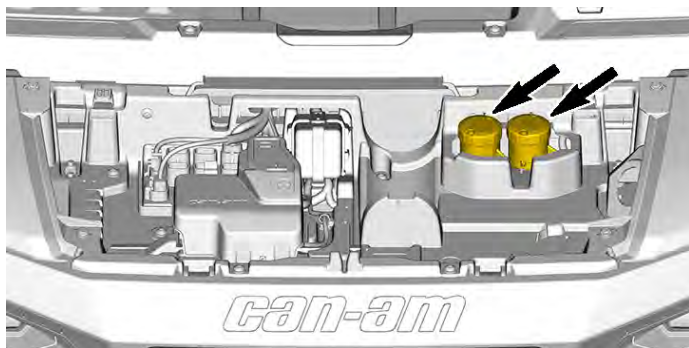
1. Vérifiez si les barres stabilisatrices sont fissurés, pliés ou autrement endommagés.
2. Vérifiez également que les bagues de la barre stabilisatrice ne sont pas endommagées.
3. Remplacez les composants si nécessaire.

FREINS
Vérification du niveau de liquide de frein

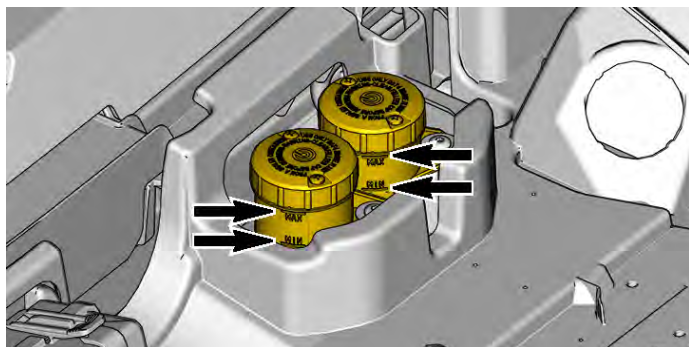
1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Ouvrez le capot avant.



3. Accédez au réservoir de liquide de frein.



4. Vérifiez le niveau du liquide à l'aide des repères situés sur les réservoirs de liquide de frein. Le niveau adéquat doit se situer entre les lignes MIN et MAX.



 NOTE

Si le niveau du fluide est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

Ajustement du niveau de liquide de frein

1. Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
2. Ajoutez du liquide au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.**
3. Fermez le bouchon de remplissage et serrez ses vis selon les spécifications.

AVIS

Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Couple de serrage

Vis du bouchon de remplissage

$0.7 \pm 0.1 \text{ Nm}$
($6,2 \pm 0,8 \text{ lbf-po}$)

Type de liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS

Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage.

N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Inspection du système de freinage

⚠ AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé pour la vidange du liquide de frein, tout entretien ou toute réparation du système de freinage.

1. Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé :
 - Le niveau de liquide de frein
 - Le système de freinage ne présente aucune fuite
 - Usure des plaquettes de frein
 - État des disques de frein
 - La propreté des freins

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Nettoyage des ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager les composants des ceintures de sécurité, n'utilisez jamais un nettoyeur à pression pour les nettoyer.

AVIS

N'utilisez pas de javellisant, de teinture ou de détergents ménagers.

1. Pour nettoyer la saleté et les débris des ceintures de sécurité, épongez les sangles avec un savon doux et de l'eau.

FILETS LATÉRAUX (si équipés)

Inspection des filets latéraux

1. Bouclez les filets latéraux en place.
2. Vérifiez que toutes les sangles et le filet ne sont pas endommagés.
3. Si un dommage est détecté, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé pour faire remplacer le filet latéral.

CAGE

Vérification des fixations de la cage

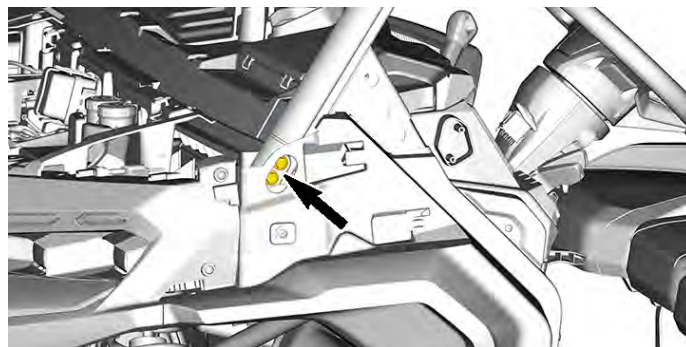
1. Déposez l'aile avant et le couvercle latéral de la cage pour accéder aux fixations.



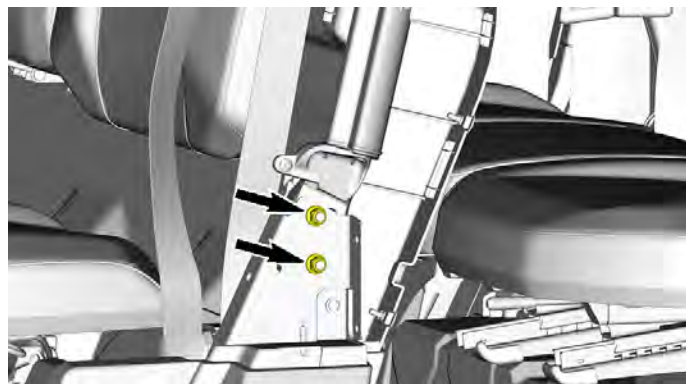
Illustration du côté gauche. Identique côté droit.



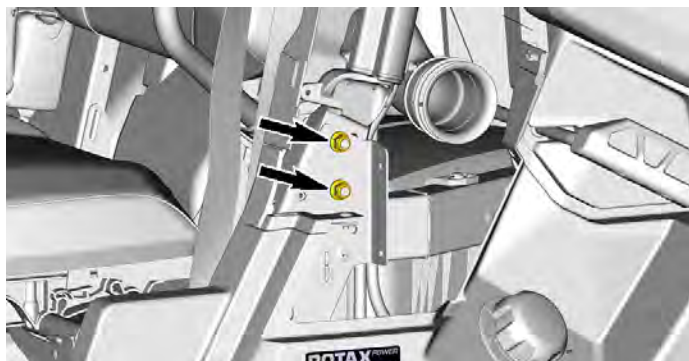
1. Garde-boue avant
2. Couvercle latéral central de la cage
3. Couverture arrière latérale de la cage



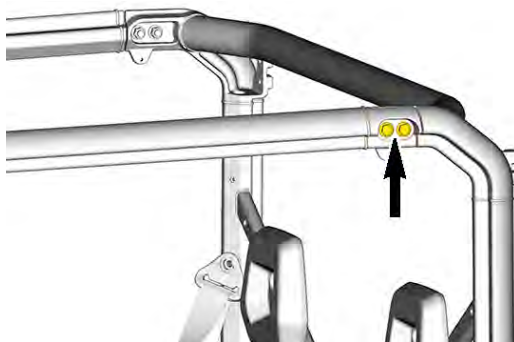
Avant



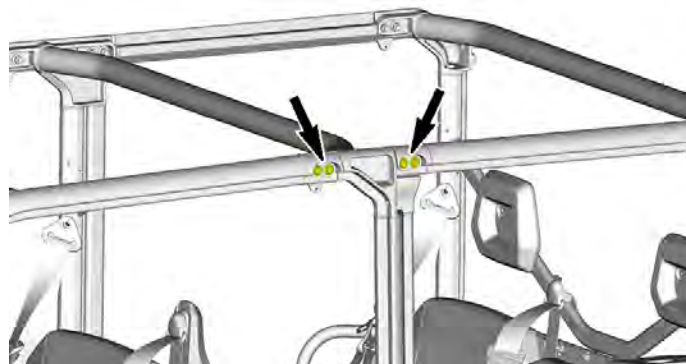
Center



Arrière



Arrière supérieur



Centrale supérieure

2. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Boulons de fixation de la cage	$67,5 \pm 2,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($50 \pm 2 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

SOINS DU VÉHICULE

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux composantes électriques ou mécaniques.

Vérifiez les zones où l'eau salée, la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer :

- Incendie
- Usure
- Interférences
- Corrosion.

AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

Lorsque le véhicule est utilisé dans un environnement d'eau salée, il est nécessaire de le rincer à l'eau douce pour éviter la corrosion de ses composants après chaque journée d'utilisation.

La liste inclut, mais sans limitation :

- le tour du système d'échappement, entre le silencieux et les couvercles du silencieux.
- Sous et autour du réservoir d'essence
- Radiateur
- Amortisseurs
- Autour des différentiels avant et arrière
- Autour et sous le moteur et la boîte de vitesses
- Intérieur des roues
- Sur la partie supérieure des plaques de protection.

BRP recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, lavez la carrosserie à l'eau chaude et au savon (utilisez un détergent doux seulement). Appliquez une cire non abrasive.

AVIS

Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Protégez le véhicule non utilisé avec une bâche pour éviter l'accumulation de poussière.

AVIS

Le véhicule doit être stocké dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque. Cela permet d'éviter que les rayons du soleil et la saleté n'affectent les composants en plastique et la finition du véhicule.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, vous devez l'entreposer adéquatement.

Si le véhicule doit rester inactif pendant plus de 21 jours, débranchez le câble NOIR (-) de la batterie.

L'utilisation d'un chargeur d'appoint à faible ampérage est recommandée pour maintenir la batterie complètement chargée.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slight shadow on the right side, suggesting it's resting on a surface.

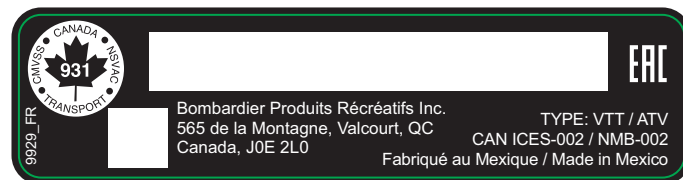
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	5-2
NIV (numéro d'identification du véhicule)	5-2
Numéro d'identification du moteur (EIN)	5-3
Numéro d'identification de la boîte de vitesses (GIN)	5-3
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	5-4
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ	5-7
BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)	5-9
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT	5-18

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

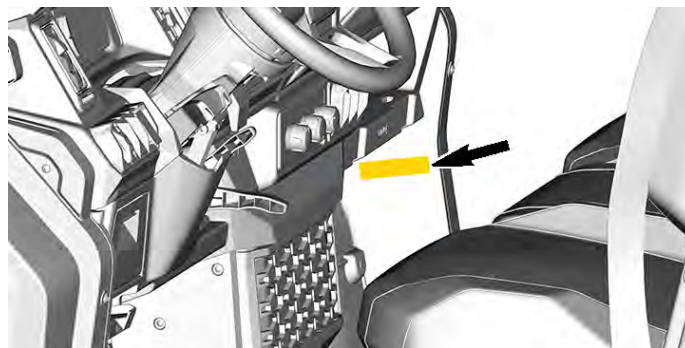
Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am hors route agréé a besoin de ces numéros pour remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

NIV (numéro d'identification du véhicule)

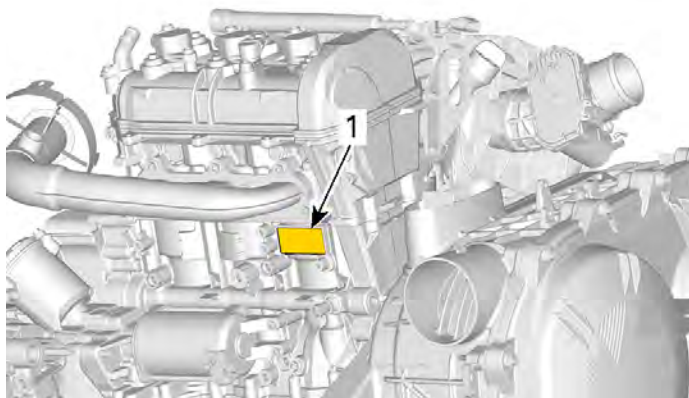
La vignette NIV est à l'intérieur du cockpit, sur la paroi droite, sous la boîte à gants.



Étiquette de VIN – Tous les autres modèles

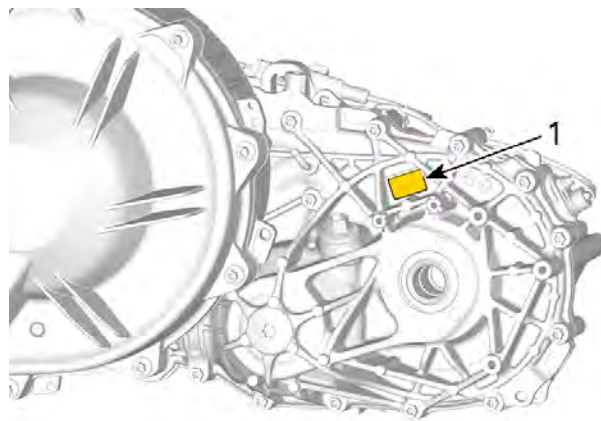


Numéro d'identification du moteur (EIN)



1. Emplacement du numéro d'identification du moteur (EIN)

Numéro d'identification de la boîte de vitesses (GIN)



1. Emplacement du numéro d'identification de la boîte de vitesses (GIN)

ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Étiquette d'informations sur la CVC

Cet autocollant se trouve sous le passage de roue avant droit et le capot avant.

LIRE LE MANUEL DE RÉPARATION AVANT TOUTE INTERVENTION

Type de réfrigérant : R-134A

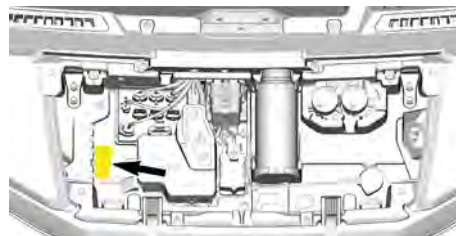
Capacité du réfrigérant : 595 g (21 oz)

Type d'huile : PAG

Normes de sécurité pour systèmes à compression de vapeur de réfrigérant pour véhicules automobiles: SAE J639



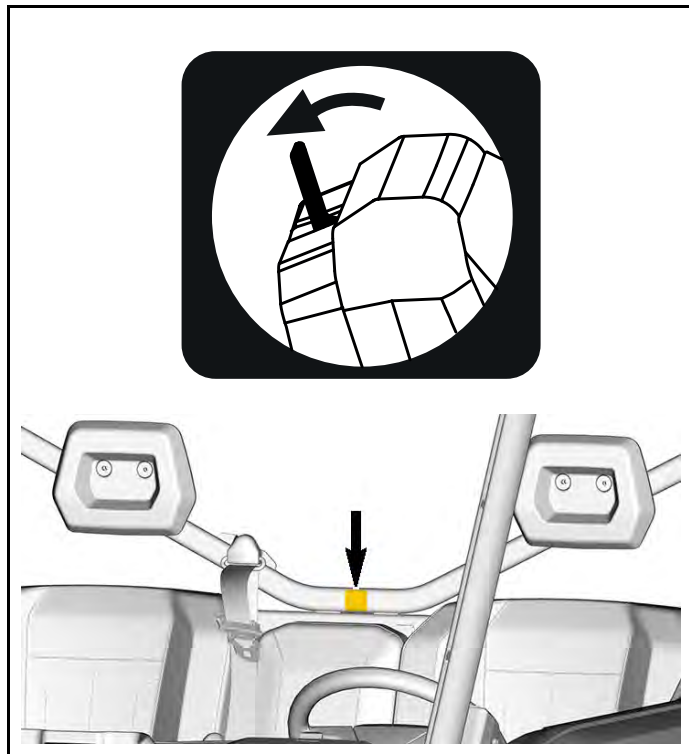
Côté droit





Pictogramme d'ouverture du siège central

Ce pictogramme est situé près de la languette de verrouillage du siège central.



Entretien du filtre à air

Sur le boîtier de filtre à air du moteur

AVIS

Voir les instructions et le programme d'entretien dans le Guide du conducteur.

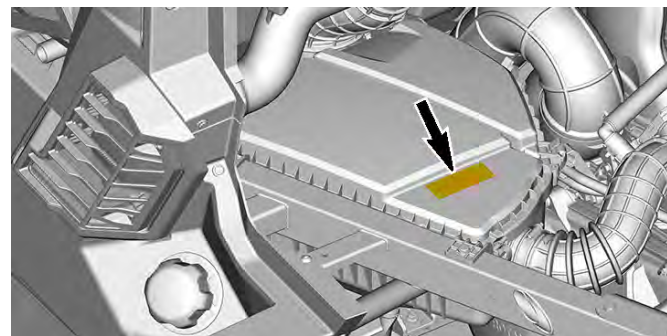
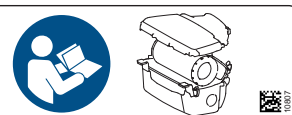
ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

L'entretien doit être effectué tel que spécifié dans le guide du conducteur. Entretien du filtre à air plus souvent dans des conditions plus extrêmes (milieux poussiéreux).

AIR FILTER MAINTENANCE

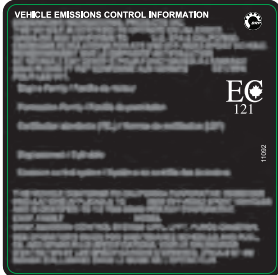
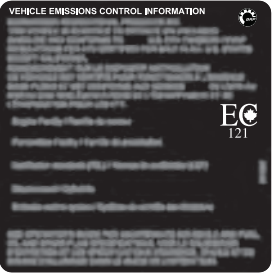
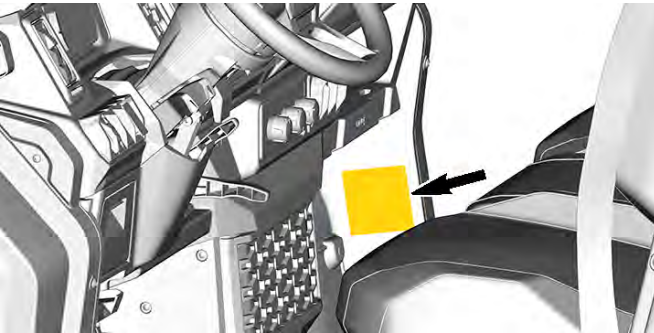
Maintenance must be performed as specified in the operator's guide. Air filter maintenance should increase in frequency in more severe (dusty) conditions.

10486_FR

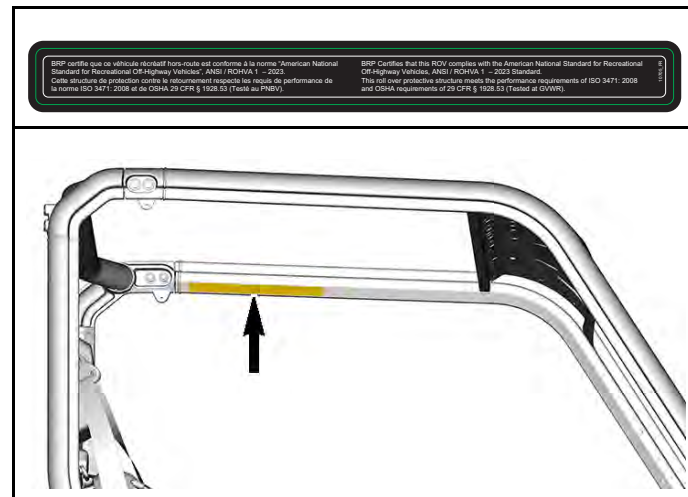


ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ

Informations sur le contrôle des émissions

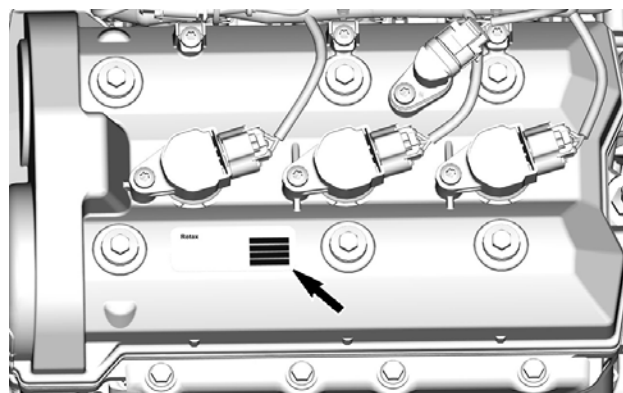
CARB	Autres modèles
 VEHICLE EMISSIONS CONTROL INFORMATION Engine Family / Famille du moteur Transmission Family / Famille de transmission Catalytic converter (P/C) / Norme de catalyseur (P/C) Exhaust system / Système d'échappement Exhaust control system / Système de contrôle des émissions EC 121 10000	 VEHICLE EMISSIONS CONTROL INFORMATION Engine Family / Famille du moteur Transmission Family / Famille de transmission Catalytic converter (P/C) / Norme de catalyseur (P/C) Exhaust system / Système d'échappement Exhaust control system / Système de contrôle des émissions EC 121
 A black and white photograph of a vehicle's interior frame. A yellow square is placed on the frame, and a black arrow points to it, indicating the location of the emissions label.	

Étiquette ANSI/ROHVA



Étiquette de conformité NRMM

Rotax



Teneur en éthanol du carburant

Cette étiquette est située près du bouchon du réservoir.



BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

ID FCC : 2ACER 1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

Mexique



IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28186

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450978

Modelo : 1001316154

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil



Número : 05254-23-15603

Número de certificat BRP Megatech : 1450991

Modelo : 1001316154

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радиосъоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radioeléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/product-safety.html>

HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PL

BRP Megatech niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SV

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SL

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SK

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

IS

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausí fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Óstytta texta ESB-samræmisýfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

Liechtenstein

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NO

Hermed erklærer BRP Megatech at radioutstyrstypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internettadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RU

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте : <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

É.-U. et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

6 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – TABLE DES MATIÈRES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	6-2
-----------------------------------	-----

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Moteur	
Type de moteur	ROTAX® 999
	4 temps, double arbre à cames en tête (DACT), carter sec, refroidi par liquide
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	12 soupapes (poussoirs de soupape hydrauliques à réglage automatique)
Alésage	75 mm (2,95 po)
Course	75,4 mm (2,97 po)
Cylindrée	999,32 cm ³ (60,98 po ³)
Puissance maximale	7750 tr/min
Système d'échappement	Catalyseur Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service
Filtre à air	Filtre à haute performance Donaldson

Système de lubrification		
Type		Carter sec
Filtre à huile	Filtre à huile	Cartouche de filtre à huile remplaçable
Huile moteur	Contenance	3,2 l (3,4 pintes (liq. É.U.))
	Huile XPS recommandée	Voir la rubrique <i>Type d'huile moteur recommandé</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i> du présent guide.

Circuit de refroidissement		
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement XPS recommandé	Voir la rubrique <i>Type de liquide de refroidissement du moteur recommandé</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i> du présent guide.
	Contenance	6,8 l (1,8 gal [liq., [É.-U.]])

Transmission	
Type	Primaire pDrive et CVT avec QRS-X (Quick Response System), admission d'air à haut débit et protection électronique de la courroie de transmission
Engagement	1900 tr/min

Système électrique		
Puissance de la magnéto		650 W à 4000 tours/min
Bougie	quantité	3
	Marque et type	NGK LMAR8AI-8
	Écartement de l'électrode (non réglable)	0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po)
Batterie	Type	SLA sans entretien
	Tension	12 volts
	Capacité nominale	32 Ah
Phare		LED
Feu arrière		LED

Système électrique			
Feux distinctifs (si le véhicule en est équipé)			LED
Fusibles			Voir <i>Fusibles</i> dans la section <i>Entretien</i>
Circuit de carburant			
Pompe à essence	Type		Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)
Carburant	Type		Super sans plomb Premium Voir la rubrique <i>Exigences du carburant</i>
	Indice d'octane minimum	Amérique du Nord	87 AKI (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	91 RON
	Indice d'octane recommandé	Amérique du Nord	91 AKI (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON
Contenance du réservoir d'essence			± 45 l (11,9 gal [liq., [É.-U.]])
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 8 l (2,1 gal [liq., [É.-U.]])

Boîte de vitesses		
Type	Deux plages (Haute et Basse), avec Stationnement « P », Point mort « N » et Marche arrière « R »	
Huile de boîte de vitesses	Contenance	Remplissage de 1,4 ml (47 fl oz [É.-U.])
	Huile XPS recommandée	Voir la rubrique <i>Type d'huile de boîte de vitesses recommandée</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i> du présent guide.

Système d'entraînement		
Entraînement avant	Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices avec différentiel avant verrouillable Smart-Lok	
Rapport d'entraînement avant	3,6:1	
Entraînement arrière	Différentiel verrouillable	
Huile de différentiel avant	Contenance	350 ml (11,83 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS recommandée	Voir la rubrique <i>Type de différentiel avant recommandé</i> dans la section <i>Procédures d'entretien</i> du présent guide.
Graisse pour joint homocinétique	Graisse pour joint homocinétique	

Guidon	
Type	Crémaillère
Volant	Volant réglable avec fonction d'inclinaison totale vers le haut

Suspension avant		
Type de suspension		Bras de suspension arqués doubles avec barre stabilisatrice
Course		30,5 mm (12 po)
Amortisseur	quantité	2
	Type	Amortisseurs à gaz bitube
Type de réglage de la précharge		Cam – 5 réglages

Suspension arrière		
Type de suspension		Bras de suspension arqués doubles avec barre stabilisatrice
Course		30,5 mm (12 po)
Amortisseur	quantité	2

Suspension arrière		
	Type	Amortisseurs à gaz bitube
Type de réglage de la précharge		Cam – 5 réglages
Freins		
Frein avant	Qté	2
	Type	262 mm (10,3 po) avec étriers à deux pistons hydrauliques de 32 mm (1,26 po)
Frein arrière	Qté	2
	Type	Disque de frein ventilé de 236 mm (9,3 po) avec étriers monopiston hydraulique de 28 mm (1,1 po)
Liquide de frein	Type	DOT 4
	Contenance	310 ml (10,5 oz liq. (É.-U.))
Étrier		Flottant
Matériau de la plaquette de frein		Fritté haute performance

Freins	
Épaisseur minimale des plaquettes de frein	0,5 mm (0,02 po)
Épaisseur minimale des disques de frein	4 mm (0,157 po)
Gauchissement maximal des disques de frein	0,2 mm (0,01 po)

Pneus		
État du		La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette des pneus. Reportez-vous à la section <i>Étiquettes importantes sur les produits</i> pour connaître son emplacement.
Volume	Avant	762 x 229 x 371 (30 x 9R14)
	Arrière	762 x 279 x 371 (30 x 11R14)
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement		3 mm (0,118 po)

Jantes		
Type	Roues en aluminium coulé	
Dimensions de la jante	Avant	35,5 x 17,8 cm (14 x 7 po)
	Arrière	35,5 x 21,6 cm (14 x 8,5 po)
Couple de serrage des écrous de roue		Étape 1 : 25 ± 10 Nm (18,4 ± 7,4 lbf-pi)
		Étape 2 : 120 ± 10 Nm (88,5 ± 7,4 lbf-pi)
Déport de la roue	Avant	+41,2 mm (2 po)
	Arrière	+51 mm (1,62 po)
Châssis		
type de cage	Cage profilée approuvée ROPS Acier ASTM HSLA de nuance 50	

Dimensions	
Longueur hors tout	417 cm (164,2 po)
Largeur hors tout	165 cm (65 po)
Hauteur hors tout	203 cm (79,8 po)
Empattement	298 cm (117,5 po)

Dimensions		
Largeur de la voie	Avant	146 cm (57,3 po)
	Arrière	139 cm (54,9 po)
Garde au sol		35,6 cm (14 po)

Capacité de charge et poids	
Nombre de places	3
Poids à sec estimé	1 089 kg (2 400 lb)

Capacité de charge et poids		
Capacité de la boîte	Modèles California	272,2 kg (600 lb)
	Autres modèles	454 kg (1 000 lb)
Capacité de charge du hayon		113,4 kg (250 lb)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des passagers, des autres charges et des accessoires ajoutés)		565 kg (1 245 lb)
Poids nominal brut du véhicule		1691,9 kg (3730 lb)
Capacité de remorquage		1 134 kg (2 500 lb)
Capacité du timon		114 kg (250 lb)
Crochet d'attelage		50,8 x 50,8 mm (2 x 2 po)

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES

PANNES 7-2

La courroie CVT glisse 7-2

« – » est indiqué sur l'affichage de la position de la boîte de vitesses 7-2

Le moteur ne tourne pas 7-2

Le moteur tourne, mais refuse de démarrer 7-3

Accélération ou puissance insuffisante du moteur 7-3

Surchauffe du moteur 7-4

Ratés d'allumage 7-5

Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas 7-5

Réponse partielle ou pas de réponse de la pédale d'accélérateur - CHECK ENGINE est ALLUMÉ et le message ERREUR PPS est affiché. 7-5

MESSAGES DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE 7-6

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

La courroie CVT glisse

Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

Reportez-vous à *Procédures spéciales*.

« – » est indiqué sur l'affichage de la position de la boîte de vitesses

Le levier sélecteur est entre 2 positions.

Positionnez correctement le levier sélecteur à la position désirée.

Le levier sélecteur est mal ajusté.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Erreur de communication électrique.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Le moteur ne tourne pas

La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.

Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement

Clé D.E.S.S. non reconnue est affiché dans l'indicateur multifonction.

Nettoyez la clé D.E.S.S. Si le message est toujours affiché après le nettoyage, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé.

La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT).

Mettez la boîte de vitesses sur « P » (STATIONNEMENT) ou appuyez sur la pédale de frein.

Fusible grillé.

Vérifiez les fusibles.

Batterie faible ou connexions desserrées.

Vérifiez le fusible du système de charge.

Vérifiez le message d'erreur du combiné d'instruments.

Vérifiez l'état des connexions et des bornes de la batterie.

La batterie doit être vérifiée par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Bouton de démarrage du moteur défectueux.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Solénoïde du démarreur défectueux.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Le moteur tourne, mais refuse de démarrer

Moteur noyé

Activez le mode Moteur noyé pour démarrer le moteur. Voir la section *Moteur Noyé* dans les *Procédures spéciales*.

L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).

Vérifiez le niveau d'essence.

Vérifiez le fusible de la pompe à essence.

Préfiltre du filtre à essence obstrué ou panne de la pompe à essence.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

Vérifiez le fusible de l'allumage.

Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.

Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.

Si l'anomalie persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Accélération ou puissance insuffisante du moteur

La ceinture de sécurité n'est pas attachée correctement. Vérifiez le message du combiné d'instruments.

Bouclez la ceinture de sécurité.

Bougie encrassée ou endommagée.

Remettre les bougies en place.

Filtre à air du moteur obstrué ou sale.

Vérifiez le filtre à air et remplacez-le au besoin.

Vérifiez s'il y a des dépôts dans le boîtier du filtre à air du moteur.

Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

Drainez l'eau de la CVT. Consultez la section *Procédures spéciales*.

Boîte de vitesses CVT usée ou sale.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Manque d'essence

Préfiltre du filtre à essence sale ou obstrué. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Le moteur est en mode Limite du couple de serrage (selon l'équipement).

Le couple moteur est progressivement limité pour plus de protection lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Vérifiez la température du moteur sur l'indicateur multifonctionnel.

Laisser le moteur refroidir.

Le moteur est en mode protection.

Le voyant de la jauge multifonction CONTRÔLE DU MOTEUR est allumée et l'écran affiche MODE PRÉSERVATION. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Surchauffe du moteur

Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et remplir. Voir la section *Procédures d'entretien*. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la *Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.)* du présent document.

Le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas.

Assurez-vous que le ventilateur de refroidissement n'est pas bloqué et qu'il fonctionne correctement.

Vérifiez le fusible du ventilateur. Reportez-vous à *Fusibles et maillons fusibles* dans *Procédures d'entretien*.

Ailettes de radiateur sales.

Vérifiez et nettoyez les ailettes du radiateur. Voir la section *Procédures d'entretien*.

Ratés d'allumage

Bougie encrassée, endommagée ou usée.

Remplacez les bougies au besoin.

Présence d'eau dans l'essence.

Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.

Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas

Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.

Drainez l'eau de la CVT. Voir la section *Procédures spéciales*.

Boîte de vitesses CVT usée ou sale ou défaillance de la courroie.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Réponse partielle ou pas de réponse de la pédale d'accélérateur - CHECK ENGINE est ALLUMÉ et le message ERREUR PPS est affiché

Défaillance partielle des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Défaillance complète des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

MESSAGES DE L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE

En cas d'état anormal du moteur, les messages suivants peuvent être combinés avec un témoin.

Message	Description
D.E.S.S. NON RECONNUE	NETTOYAGE CLÉ D. E. S. S. REQUIS. Si le message est toujours affiché après le nettoyage, consultez un concessionnaire Can-Am hors route agréé.
MAUVAISE CLÉ	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé D. E. S. S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
ANOMALIE MOTEUR	Tous les défauts actifs ou anciennement actifs qui nécessitent une attention. Pas de limitation du moteur engagée.
MODE PRÉSERVATION	Défauts critiques nécessitant un diagnostic dans les plus brefs délais. Une limitation du moteur est engagée et/ou le comportement du moteur est modifié.
ERREUR TPS	Erreur carter de papillon, généralement suivi par un message mode préservation.
ERREUR INTERRUPTEUR DE FREIN	Erreur du signal de frein.
VÉRIFIER DPS	Voyant d'anomalie moteur allumé. Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

ERREUR PPS	Capteur(s) de position de pédale (PPS).défectueux. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.
PANNE DE LA SOND E D'ESSENCE	Lorsque la valeur de la résistance du capteur de carburant est hors de portée, le module d'affichage numérique le détecte et affiche le message.
VÉRIFIER SMART-LOK	Voyant d'anomalie moteur allumé. Indique que Smart-Lok ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

NOTES

[illegible]

8 GARANTIE – TABLE DES MATIÈRES

**GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS : 2026 CAN-AM® VCC8-2**

**GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L'EPA, É.-
U.....8-9**

**GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES
ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE
CALIFORNIE 8-14**

**GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL
2026 CAN-AM® VCC..... 8-20**

**GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE
ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES
ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-
AM® VCC..... 8-28**

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés aux États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** ») et au Canada contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.
2. **Pour les composants appartenant à un système d'émissions**, veuillez vous reporter à la garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.).
3. **Pour les composants du système des émissions par évaporation des modèles de Californie équipés du système de contrôle des émissions par évaporation produits par BRP et vendus dans l'État de la Californie** à un résident ou dont la garantie est ensuite enregistrée à un résident de l'État de la Californie, veuillez vous reporter à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions par évaporation en Californie figurant aux présentes.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. Le Produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un Concessionnaire autorisé à distribuer le Produit dans le pays où la vente a eu lieu;
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/Concessionnaire agréé;
4. le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main-d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le propriétaire, ou gérant du service du concessionnaire/distributeur BRP autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS DE L'EPA, É.-U.

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ce produit est conçu, fabriqué et équipé et conforme aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060 à la date de sa vente à l'acheteur final.
2. Il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui pourraient l'empêcher de satisfaire les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées émissions aux seuls concessionnaires Can-Am autorisés, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur l'une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP, si l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel dans sa configuration conforme, dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la déclaration sous garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.

-
6. L'utilisation de tout carburant couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que ce carburant pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel, alors que l'opérateur peut facilement trouver un carburant approprié. Reportez-vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement et aux émissions par évaporation	500	30	5000

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé, notamment les composants suivants :

1. Pour les émissions de gaz d'échappement, les composants liés aux émissions incluent toutes pièces de moteur dépendantes des systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation en carburant
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement.
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique.
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants du système de contrôle des émissions par évaporation :
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation du carburant
 - Colliers*
 - Soupapes de surpression*

-
- Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif
 - Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur.

Note

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

4. Les composants liés aux émissions incluent aussi toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions, ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de l'applicabilité de la garantie

En tant que fabricant certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée sous la responsabilité du propriétaire ou de l'utilisateur, ou accidentellement, et pour lesquelles le fabricant ne peut être tenu responsable, ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus proche, vous pouvez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact client disponible sur le site web **www.brp.com** ou contactez BRP par courrier à l'une des adresses indiquées dans la section CONTACTEZ-NOUS de ce guide, ou par téléphone au 1-888-272-9222.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE

Les périodes de garantie commencent à la date de livraison du nouveau véhicule récréatif hors route (VRHR) à l'acheteur final.

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule VRHR :

1. est conçu, construit et équipé pour assurer sa conformité, au moment de la vente, à tous les règlements applicables, et
2. qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication capables d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie. Toutes les pièces de rechange doivent être identiques à tous égards importants aux pièces décrites dans la demande de certification de BRP.

La garantie sur les pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du VRHR, dans un centre de garantie, sauf en cas de réparation lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du VRHR. Lorsqu'une réparation est autorisée, elle peut être effectuée dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP s'engage à rembourser le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée.
2. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le VRHR est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
3. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce de ce type réparée ou remplacée sous garantie doit être entièrement garantie.
4. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant la période de garantie restante.
5. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites est garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
6. Les services de garantie ou les réparations sont fournis par tous les concessionnaires du fabricant qui appartiennent au fabricant ou qui sont franchisés pour l'entretien des VRHR en question.
7. Le propriétaire du VRHR ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
8. BRP est responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.

-
9. Toute pièce de rechange désignée par BRP peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire d'un véhicule hors route. Une telle utilisation ne réduira pas les obligations de garantie de BRP, sauf que BRP ne sera pas responsable de la réparation ou du remplacement de toute pièce de rechange qui n'est pas une pièce garantie.
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section 27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un VRHR. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie. BRP n'est pas responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une ou de plusieurs pièces ajoutées ou modifiées, à moins que ces pièces ne soient également garanties.

Conditions et exclusions :

- BRP peut vous refuser la couverture de la garantie si votre VRHR ou une pièce a subi une défaillance directement due à une utilisation abusive, une négligence, un entretien inadéquat ou des modifications non approuvées.

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif 2026. En Californie, les nouveaux véhicules récréatifs hors route doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif Hors route pour les périodes de temps indiquées plus bas dans la mesure où il n'y a aucun abus, négligence, entretien inapproprié ou modification non approuvée de votre véhicule sportif Hors route.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection, un réservoir d'essence, des boyaux d'essence, un réservoir à charbon activé et un ordinateur de moteur. Des boyaux, des courroies, des connecteurs et d'autres assemblages des émissions avec évaporation peuvent aussi en faire partie. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, Bombardier Produits Récréatifs inc. réparera votre véhicule sportif Hors route sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant OHRV

La période de garantie pour ce véhicule hors route récréatif est de 60 mois, 8 000 kilomètres ou 500 heures, selon la première échéance.

Pièces couvertes:

1. Support(s) de montage de filtre à charbon actif
2. Filtre à charbon actif
3. Connecteur du port de purge
4. Collier(s)*
5. Contrôle électronique*
6. Bouchon du réservoir d'essence
7. Goulot de remplissage
8. Boyau de goulot de remplissage
9. Canalisation(s) d'essence
10. Raccord(s) de canalisation d'essence
11. Réservoir d'essence
12. Soupape(s) de surpression*
13. Robinet(s) de purge
14. Clapet(s) de retenue
15. Tuyau(x) de vapeur
16. Réducteur de débit
17. Filtre(s)*
18. Pompe à essence
19. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation



NOTE

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route récréatif est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire d'un véhicule sportif Hors route, en tant que tel, est responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre véhicule sportif Hors route; toutefois, Bombardier Produits Récréatifs inc. ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer qu'un entretien planifié ait été exécuté.

À titre de propriétaire, il vous incombe d'apporter votre véhicule sportif Hors route à un concessionnaire Bombardier Produits Récréatifs inc. dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

En tant que propriétaire d'un véhicule récréatif Hors route, notez cependant que Bombardier Produits Récréatifs inc. est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du véhicule récréatif Hors route ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

- Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tél. 1-888-272-9222, ou
- The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (**BRP**) garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis d'Amérique (« **É.-U.** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un « Distributeur/Concessionnaire BRP ») contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en Australie, voir la section spécifique à la Australie ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **DOUZE (12) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, cette garantie sera en vigueur à partir (1) de la date de livraison au premier consommateur au détail ou (2) de la date de première mise en service du produit, selon la première éventualité, et pour une période de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS et de TRENTE-SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS pour les systèmes de transmission et de moteur du groupe motopropulseur seulement, pour un usage privé ou commercial.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en Australie uniquement

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et inutilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu;
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
4. le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2026 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** »)* garantit ses VCC Can-Am 2026 (le « **produit** ») vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les Produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« **EEE** »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI**») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un **distributeur/concessionnaire BRP**) contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Hors garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- l'usure normale;
- les éléments d'entretien de routine, les mises au point et les réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage comme stipulé dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage privé.
2. **SIX (6) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage commercial.

Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en France uniquement

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. le produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire autorisé à distribuer le produit dans le pays ou l'union de pays où la vente a été conclue (« distributeur/concessionnaire »);
2. le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur;
3. le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire autorisé;
4. le produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside;
5. l'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficier de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le produit dès l'apparition d'une anomalie ou un vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main-d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

NOTES

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

9 RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT – TABLE DES MATIÈRES

**INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS9-2**

NOUS CONTACTER.....9-5

Asie-Pacifique 9-5

Europe, Moyen-Orient et Afrique 9-5

Amérique latine 9-6

Amérique du Nord 9-6

**CHANGEMENT D'ADRESSE/
PROPRIÉTAIRE.....9-7**

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (« BRP ») s'engagent à protéger vos renseignements personnels. Le présent avis a pour but de vous informer de la manière dont nous recueillons, utilisons et partageons vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. Vous trouverez plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en scannant le code QR ci-dessous.

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de conserver vos renseignements personnels en toute sécurité et de les protéger contre tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet sont collectés soit directement auprès de vous, soit par l'intermédiaire de nos concessionnaires agréés et de tiers (ex : avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjointes), et comprennent :

- Vos coordonnées, vos renseignements démographiques et les données d'enregistrement de votre produit BRP (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication).
- Renseignements transactionnels (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).
- Renseignements sur le véhicule (ex : numéro de série, numéro d'identification du véhicule, kilométrage, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- Vos commentaires, opinions et critiques sur nos produits et services.
- Renseignements recueillis automatiquement lorsque vous naviguez sur les sites Web ou les applications mobiles de BRP ou des concessionnaires, recueillis au moyen de témoins de connexion et de technologies similaires (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées).

Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet provenant de plateformes de médias sociaux, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Nous utilisons vos renseignements personnels pour diverses raisons, principalement pour :

- Gérer votre commande de produits et services BRP (ex : pour compléter ou livrer votre commande, ou entretenir votre produit BRP);
- Fournir un soutien à la clientèle, une assistance et un service après-vente (ex : compléter ou assurer le suivi de votre commande ou de l'entretien, vous aider en cas de problèmes de livraison, gérer les retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP);
- Gérer l'enregistrement de vos produits BRP, la garantie, la sécurité, les rappels de sécurité et la résolution des litiges (ex : pour vous offrir la garantie et le service après-vente, protéger votre sécurité et votre sûreté, effectuer des rappels de sécurité);
- Vous envoyer des communications commerciales sur nos produits et services (ex : vous informer sur les nouveaux produits, services ou caractéristiques de BRP; partager des nouvelles sur les concours, les promotions et les événements ou discuter des produits ou services offerts par BRP qui pourraient vous intéresser);
- Vous offrir une expérience, un contenu ou des offres et services personnalisés basés sur des technologies de profilage ou de géolocalisation (ex : pour vous informer lorsque votre véhicule pourrait avoir besoin d'un entretien, pour localiser le concessionnaire le plus proche de chez vous);
- Effectuer des analyses de données et des statistiques qui ne vous identifient plus personnellement, à des fins d'intelligence économique et pour avoir des idées sur la manière d'améliorer nos produits et services;
- Prévenir, détecter et contrôler la fraude et toute activité non autorisée ou illégale (ex : détecter et contrôler la fraude liée à l'achat de produits ou de services BRP; gérer les activités illégales ou non autorisées et les cybermenaces);
- Nous conformer aux lois et réglementations applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex. : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage de satisfaction ou pour toute question sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse privacyofficer@brp.com ou par courrier à l'adresse suivante : Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0

BRP traite vos renseignements personnels en conformité avec sa Politique de confidentialité accessible à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en utilisant le code QR suivant.



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie

107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie

Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

BRP Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,
13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvågen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine**Brazil**

Rua Odila Maia Rocha Brito, 25
Edifício Beaumont, andar 1 ao 5
CEP 13092-110 Campinas -SP

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord**Canada**

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP:

- Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire agréé Can-Am. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Cette page est
intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

CHANGEMENT D'ADRESSE										CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE																			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE																													
Numéro de modèle					Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)																								
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :										NOM																			
N°										RUE										APP.									
VILLE										ÉTAT/PROVINCE										ZIP/CODE POSTAL									
PAYS										TÉLÉPHONE																			
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :										NOM																			
N°										RUE										APP.									
VILLE										ÉTAT/PROVINCE										ZIP/CODE POSTAL									
PAYS										TÉLÉPHONE																			
COURRIEL																													

CHANGEMENT D'ADRESSE 
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro de modèle

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN
PROPRIÉTAIRE :

N°
RUE
APP.

VILLE
ÉTAT/PROVINCE
ZIP/CODE POSTAL

PAYS
TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU
PROPRIÉTAIRE :

N°
RUE
APP.

VILLE
ÉTAT/PROVINCE
ZIP/CODE POSTAL

PAYS
TÉLÉPHONE

COPIER
COPIER

Cette page est
intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

CHANGEMENT D'ADRESSE										CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE																			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE																													
Numéro de modèle					Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)																								
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :										NOM																			
N°										RUE										APP.									
VILLE										ÉTAT/PROVINCE										ZIP/CODE POSTAL									
PAYS										TÉLÉPHONE																			
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :										NOM																			
N°										RUE										APP.									
VILLE										ÉTAT/PROVINCE										ZIP/CODE POSTAL									
PAYS										TÉLÉPHONE																			
COURRIEL																													

CHANGEMENT D'ADRESSE	CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Número de modèle	Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)	
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :		
N°	RUE	APP.
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	ZIP/CODE POSTAL
PAYS	TÉLÉPHONE	
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :		
N°	RUE	APP.
VILLE	ÉTAT/PROVINCE	ZIP/CODE POSTAL
PAYS	TÉLÉPHONE	
CORRIBEL		

[illegible]

REMARQUES

[illegible]

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and extend across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

N° modèle _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____
NOM

N°. RUE APP.

VILLE ÉTAT/PROVINCE ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____
ANNÉE MOIS JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____
ANNÉE MOIS JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

219002495_FR



AVERTISSEMENT

POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU MORTELLES,

- Lisez ce guide du conducteur et les étiquettes de sécurité.
- Regardez la vidéo sur la sécurité.



SOYEZ PRÉPARÉ(E)

- Attachez les ceintures de sécurité et assurez-vous que les filets et/ou les portes sont bien fixés.
- Portez un casque et un équipement de protection homologués.
- Chaque conducteur doit pouvoir s'asseoir, le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou sur le repose-pieds, et les mains sur le volant ou les poignées. Rester complètement à l'intérieur du véhicule.

CONDUISEZ DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Évitez la perte de contrôle et les renversements.
- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les queues de poisson, et ne faites jamais de donuts.
- Évitez les accélérations brutales lors des virages, même à partir d'un arrêt.
- Ralentissez avant de prendre un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et autres changements de traction et de terrain.
- Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de traverser des pentes.

SOYEZ COMPÉTENT ET RESPONSABLE

- N'autorisez aucune conduite imprudente ou téméraire.
- Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et posséder un permis de conduire valide.
- N'utilisez pas ce véhicule après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
- N'autorisez pas l'utilisation de ce véhicule sur les routes publiques (sauf si elles sont réservées aux véhicules hors route) où des collisions avec des voitures et des camions peuvent se produire.
- Ne dépassez pas le nombre de places assises du véhicule.